TOME XXX. N° 7. *PARIS, 157, boul. Saint-Germain (6e)* 1er JUILLET 1927

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Rouen[1]

I

Nous habitions tout près de Rouen, mais les distances étonnaient encore. Le dimanche, une vieille victoria nous emmenait à la Maison Brûlée. Là était le monument du Mobile, soldat de pierre, grand képi, chassepot. Notre père racontait la guerre de 70 et nous entraînait au pas cadencé en nous apprenant des chansons de marche. Bientôt on arrivait à la crête des coteaux qui bordent la vallée de la Seine. Le fleuve dessinait une courbe large et lente. Une brume bleutée flottait sur les eaux. Des peupliers encadraient les prairies dans un désordre méthodique. De longs trains de chalands remontaient la Seine avec une paresse apaisante. Des chapelets d'îles, effilées aux deux bouts, semblaient d'autres chalands, sans remorqueurs. Sur la rive opposée était un château blanc, le Val de la Haye, où débarquèrent les Cendres. Une colonne, un aigle marquaient l'endroit. Quand il faisait très beau, dans le lointain, où la Seine amincie n'était qu'une lame brillante, on apercevait une ville vaporeuse, qu'un trait noir dominait, vertical, flèche d'une cathédrale invisible. « Ah ! disaient

nos parents, aujourd'hui on voit Rouen. » Mais nous n'y allions jamais.

*
* *

Douze ans. Chaque jour, à l'aube, serviette sous le bras, je traversais Elbeuf parmi des ouvriers se rendant à leur travail. On entendait les machines des usines se mettre lentement en route. Les grandes fenêtres vitrées s'éclairaient tout d'un coup quand sonnait la demie de six heures. Bientôt, dans un compartiment à la lumière fumeuse, sur des coussins de drap beige sale, j'essayais de repasser mes leçons. Que de vers j'ai récités entre Elbeuf et Rouen. Encore aujourd'hui je ne puis penser à ces gares si laides, à ces paysages charmants de fleuve, de forêts, sans croire entendre les stances de *Polyeucte*, *la Jeune Captive*, *la Nuit de mai* ou bien : « Muse, chante, déesse, la colère d'Achille, fils de Pélée... » L'ordre des stations, leurs distances mutuelles, leurs noms étranges et variés formaient pour moi comme une phrase musicale dont j'aimais le rythme complexe. Venait d'abord Elbeuf-Rouvalets, simple halte, double croche qu'un soupir séparait à peine de la gare de départ. Puis, jusqu'à la Bouille-Moulineaux, c'était le plus long parcours du voyage, pause interminable, coupée d'un tunnel bruyant tout au long duquel on pouvait crier sans gêner les autres voyageurs : « Mil huit cent onze ! O temps où des peuples sans nombre... » ou : « Waterloo, morne plaine... » Ensuite se succédaient Grand-Couronne, Petit-Couronne, Grand-Quevilly, Petit-Quevilly, dans un mouvement rapide et régulier ; enfin c'était Rouen. Tac-tac, tac-tac-tac-tac, ainsi chantait dans mes pensées d'enfant mon voyage matinal et quotidien et quand les démarches pressantes d'un député firent créer la halte du Hêtre-à-l'Image qui, en plein milieu d'un bois, coupait ma plus longue pause d'un arrêt bref et parfaitement vain, il me sembla qu'on venait d'introduire dans ma vie une dissonance étrange et merveilleuse.

*
* *

En sortant de la gare je découvrais Rouen. C'était un plaisir de chaque matin. La rivière, étalée entre la ville et nous, mettait le tableau à bonne distance. Une rangée de maisons grises, régulières, bordait les quais. Derrière cette noble façade, la ville ramassée sur elle-même, enfermée entre

le fleuve et la côte, montait à l'assaut des collines. Des croupes vertes de Bon-Secours aux pentes de Canteleu, le ciel était peuplé de tours, de clochers. La triple couronne de la cathédrale formait un centre et un sommet. Il y avait en toute cette composition un mélange d'ordre et de fantaisie qui mettait dans nos jeunes cœurs un enthousiasme muet et fort.

Nous suivions toujours le même chemin. Je crois que nous marchions sur les mêmes pavés. Rouen n'était pour nous qu'un étroit passage entre la gare et le lycée. Rue Grand-Pont, cathédrale, rue des Carmes, puis on tournait à droite vers le marché aux fleurs, qu'on traversait chaque jour entre les mêmes boutiques. Une fleuriste rousse avait de jolis yeux. De là par une rue obscure, ennuyeuse, qui toujours restera dans mon esprit comme le symbole des moments perdus, on gagnait la place de l'Hôtel-de-Ville, que dominait un Napoléon de bronze, au cheval éternellement cabré. On commençait à rencontrer des externes, d'abord en couples, bientôt en groupes. « Tu sais ton Virgile?... — Tu as compris la Trigo? » Petit monde où la science et l'histoire étaient les seules réalités, sans doute sous de nouveaux visages poses-tu ce matin les mêmes questions dans cette large rue qui monte vers la Fontaine Sainte-Marie.

*
* *

A huit heures moins cinq, le tambour roulait, appel scolaire d'une nation militaire. L'interne à veste grise était « Langlois Tapin », surnom digne de Valmy, d'Arcole. Dans tout lycée français errait encore l'ombre du maigre élève de Brienne. Nous « prenions les rangs » et, deux par deux, pénétrions dans la cour d'honneur. Au-dessus de la porte, un écusson vide était soutenu par deux anges. A vivre dans cette cour si simple, que ne gâtait nul ornement superflu, sans doute prenions-nous inconsciemment le goût d'une forme dépouillée. Un large perron montait vers trois arcades, qui marquaient le centre de la façade. Au milieu de la cour, entourée d'un gazon et de quelques buissons verts, était la statue de Corneille. Sur le socle nous lisions, malgré nous :

Discite Corneli vultus animosque viriles
Semper et exemplo sit vetus ille novus.

J'éprouvais un plaisir presque physique à me répéter chaque matin ce distique. Le désordre savant des mots dans la phrase latine me charmait. J'y trouvais l'exemple d'un ordre, difficile et pourtant clair, qui me paraissait l'art même. *Discite Corneli vultus*... Autour du Corneille de plâtre, nos maîtres, attendant l'heure, tournaient.

*
* *

Je voudrais, à l'exemple de Marc-Aurèle, dresser ici la liste de mes dettes.

A Nebout, professeur de seconde, je dois l'amour des romantiques. Il aimait Hugo et Vigny ; il nous faisait lire avec respect *Stello* et *Quatre-vingt-treize;* il avait écrit des tragédies en vers ; il préférait Lucrèce à Virgile ; il portait une grande houppelande et on l'appelait le berger.

A Texcier, professeur de rhétorique, je dois Voltaire, Platon, l'horreur de l'emphase, le respect de la modération. Il préférait Virgile à Lucrèce ; il avait des yeux perçants au-dessus d'une barbiche pointue et parlait d'une voix précieuse et pure comme les phrases qu'il aimait. Il nous imposait des sujets classiques, qui nous apprenaient la politesse du style : « Lettre de Gourville au prince de Condé. — Lettre de Malesherbes au roi Louis XVI. — Lettre d'un admirateur de Racine à Racine, après la cabale de *Phèdre.* » Les jours de départ en vacances, il nous lisait des contes de Jules Lemaître ou des nouvelles de Mérimée. C'est par lui que j'ai connu *le Vase étrusque* et *l'Enlèvement de la redoute.*

A Lecaplain, professeur de physique, je dois tout ce que je sais encore des sciences. Il dictait un cours remarquable, où l'essentiel seul apparaissait. La vie, tissue pour d'autres de passions redoutables, n'était pour lui qu'une longue classe de physique. Il distinguait mal entre elles les générations successives. A toutes, il avait enseigné qu' « à une même température (Soulignez quatre fois... Vous l'oublierez au moment de l'examen...) les volumes d'une même masse de gaz... » On m'a conté depuis que, prenant sa retraite, il ne put vivre sans ses classes et dut engager un secrétaire auquel, du matin au soir, il dicta son cours d'hydrostatique et son cours d'électricité.

A Mouchel, à Lelieuvre, mathématiciens, je dois le goût des termes bien définis et l'horreur de l'éloquence.

A Pichon, professeur de gymnastique, je dois le respect des mouvements bien faits, des pointes de pied allongées, des rétablissements sur les poignets qui élèvent le corps lentement, par d'imperceptibles tractions.

A Chartier, professeur de philosophie, je dois tout.

*
* *

Dans la classe de Chartier, pour la première fois, l'air vif de la vie réelle traversa le monde scolaire. Il avait des manières jeunes et libres, qui ne nous semblaient pas d'un professeur. Certains jours il arrivait en riant et commençait sa classe, sans dire un mot, par un dessin au tableau noir. Parfois il se frottait les yeux et bâillait. Nous sentions passer dans ses cours comme un reflet de sa vie personnelle. Il nous donnait de beaux sujets de devoirs : « Dialogue entre un sacristain et un capitaine de pompiers sur l'existence de Dieu. — Une jeune fille s'apprête à franchir le parapet du pont Boïeldieu ; un philosophe la retient par la jupe ; dialogue. » Les objets véritables, nos encriers, nos tables, nos chapeaux suspendus au fond de la classe, entraient dans ses cours, les illustraient. Grâce à lui, autour du Rouen classique, qu'enfermaient les murs du lycée, nous devinions la ville, ses partis politiques, ses bourgeois, ses ouvriers, ses églises, ses maisons, ses boutiques, ses femmes. Il avait horreur de la platitude et nous en inspirait le dégoût. Je lui dois l'amour de Stendhal, de Balzac, de Tolstoï.

Quand le proviseur Desfours, homme solennel, entrait dans la classe, nous aimions à trouver Chartier à la fois correct et libre. Nulle affectation de mépris des pouvoirs, telle que Barrès l'a décrite chez Bouteillier, mais nulle trace non plus de servilité. Un jour Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, arriva brusquement pour l'inspecter, au moment où il nous expliquait nos devoirs envers les prostituées. Nous craignîmes l'épreuve pour notre héros. « Sans doute, pensions-nous, va-t-il revenir à Spinoza, à Platon. » Mais quand les chaises furent placées, Chartier recommença tranquillement : « J'étais en train d'expliquer à ces messieurs leurs devoirs envers les prostituées... » Grande leçon pour ces jeunes Rouennais.

Vers ce temps-là, nous commençâmes à tourner autour de la cour des grands, occupés à des méditations collec-

tives, au lieu de jouer à la balle au chasseur, à la balle au pied, à la thèque. Chartier nous troublait. Nous refusant les solutions toutes mâchées, il enseignait à la manière de Socrate, en torpille, bâtissait les systèmes, puis les détruisait. Étourdis, éblouis, un peu perdus, nous cherchions à faire le point. Le ballon, abandonné aux rhétoriciens encore frivoles, rebondissait en vain dans nos groupes. Bras dessus, bras dessous, par trois, par quatre, nous tournions sans fin le préau. Nous traversions cette étrange période métaphysique, par laquelle il est bon que passe tout esprit, et dont il faut que sorte au plus vite tout esprit qui doit vraiment grandir.

« Chartier a raison... Le monde n'existe que dans la mesure où je le crée... Si je meurs, vous mourez avec moi... L'univers lui-même meurt avec moi puisqu'il n'existe que dans ma pensée. — C'est absurde ! Tu as vu mourir des gens qui existaient au même degré que toi ; tu continues à exister malgré leur mort. — Oui, Manchon, mais ils étaient les autres, ils n'avaient aucune réalité puisque moi seul j'existe. — Alors, quand tu partiras pour Elbeuf, ce soir, Rouen cessera d'exister jusqu'à demain matin? — Mais certainement ! — C'est idiot ! — C'est vrai. »

Pierre, le concierge, arrivait avec une bannette chargée de gâteaux. Nous devenions « désir de cornet à la crème, saveur d'éclair, odeur de fraise, » ô Condillac !

*
* *

Un jour par an, la ville pénétrait dans le lycée ; c'était pour la distribution des prix. La cour des grands était alors couverte d'un velum rayé, rouge et blanc. Les professeurs apparaissaient en robe, sous laquelle passait leur pantalon. Grands, moyens et petits, assis sur des gradins, flanquaient des deux côtés l'estrade officielle au pied de laquelle venaient s'asseoir les mères, les sœurs rouennaises.

La *Marseillaise* éclatait. On voyait monter sur l'estrade le préfet, le général, le procureur de la République, tout un Rouen officiel, mystérieux, chargé de robes rouges et de broderies d'or. Les surveillants, porteurs de couronnes, amenaient le prix de calcul à l'Ingénieur en Chef et le prix de gymnastique au Général. Mais l'année où Chartier fit le

discours, pour beaucoup d'entre nous cette voix hardie représenta le Plus Grand Pouvoir.

Nous savions que, même hors du lycée, il modelait un peu ce Rouen inconnu. Le soir, à l'Université populaire, il dirigeait des discussions. Dans la *Dépêche de Rouen*, il publiait des *Propos* qu'il signait « Alain » et dans lesquels il parlait de Noël, de la poésie, de la cathédrale.

« Il ne faut point séparer la cathédrale de la ville. Une ville de vieux style, avec ses rues tortueuses et son entassement de petites maisons, voilà le cadre pour une cathédrale. Il faut que les tours sortent d'une forêt de toits et de cheminées. Allez à Bon-Secours et donnez-vous le spectacle du vieux Rouen, vous verrez que la tour et les maisons forment une seule chose. Un tel spectacle est beau, je pense, principalement parce qu'il exprime une forme de vie en société et un tissu de relations humaines. »

En lisant ces propos, soudain m'apparut quelque chose à quoi je n'avais jamais pensé : le côté humain de l'histoire. Jusqu'alors j'avais traversé cette ville sans la voir ; maintenant une grande curiosité me venait. Pourquoi s'était-il formé là plutôt qu'ailleurs, cet étrange enchevêtrement de maisons aux poutres de bois noir, d'hôtels aux façades sculptées, de petites villas rouges des faubourgs? Pourquoi Rouen? Quelquefois, redescendant vers la gare et parcourant à rebours mon chemin du matin, je regardais ce marché aux fleurs, cette étrange rue Grand-Pont, la cathédrale noire et blanche comme un dessin de Hugo, le fleuve, et je me répétais : « Rouen... Rouen... Rouen... » comme si les syllabes avaient été pour moi toutes neuves et mystérieuses.

II

L'observateur animé d'une vitesse supérieure à celle de la lumière, s'éloignant de Rouen, rencontre à reculons les Rouen qui ont cessé d'être visibles. Du visage de la ville il voit d'abord disparaître ce dôme de cinéma qui étonne au bas de la rue de la République ; puis cette nouvelle gare de la rue Verte ; puis ces géantes usines de la vallée de la Seine. La charpente métallique du transbordeur s'évapore,

laissant la rivière nue. Dans les faubourgs les maisons se font plus rares. Nous approchons de 1860; d'un coup de gomme magique sont effacées la rue Thiers et la rue Jeanne-d'Arc. Le centre de la ville n'est plus qu'un lacis de rues étroites. Sur une terrasse de Croisset que borde un balcon de pierre, se promène un géant en houppelande rouge qui récite des phrases au fleuve. Au petit garçon qui passe dans le bateau de la Bouille, ses parents disent : « Sois sage, ou M. Flaubert te mangera ! » Puis la vieille gare de la rue Verte devient elle-même un chantier; l'observateur voit descendre en quelques années, comme une marée se retire, le quartier qui était monté vers elle.

1834. — Au lycée, les rhétoriciens viennent en classe avec des cravates à la Dumas; romantiques, ils manifestent ainsi leur mépris pour les goûts classiques de leurs maîtres. Le 19 octobre, M. Lebrun, de l'Académie française, inaugure la statue de Corneille et félicite la ville de Rouen de « cette protestation éclatante contre les usurpations d'un goût que pervertit la capitale ». Les rhétoriciens rouennais murmurent et récitent à mi-voix *Hernani*.

1831. — Des élèves, des draperies, des fauteuils dorés, un archevêque préside. Au moment où l'on va proclamer les prix, un élève bondit sur l'estrade : « Chers camarades, dit-il, vous savez comme moi les combats de géant que soutient en ce moment la Pologne... Ses vaillants défenseurs ont besoin d'armes et de pain. Je viens vous proposer de laisser vos livres de prix afin que l'argent qu'ils représentent soit envoyé aux vaillants Polonais... » Le lycée, debout, applaudit; chaque élève, après avoir reçu son prix, va le déposer sur une table et l'abandonne.

1830, 9 août. — Avant de commencer la distribution, le recteur s'excuse parce que les prix portent encore des fleurs de lis. Les journées de Juillet sont trop récentes; on n'a pas eu le temps de refaire les reliures.

1829. — Sur l'écusson soutenu par deux anges, qui surmonte le portail de la cour d'honneur, apparaissent les armes de France, fleurs de lis et couronne fermée. Les classes commencent par le *Veni Sancte Spiritus...* La distribution se fait en latin. *Hoc premium jure meritus est ingenus adolescens...*

La machine accélère. Les quais de pierre solides et qui me semblaient, à moi, faire si bien partie du visage de

Rouen qu'on ne les en pouvait pas plus arracher que les yeux d'un visage humain, font place à une pente de vase mobile, sur laquelle les pêcheurs tirent leurs barques. Les belles maisons grises que j'aimais tant à voir n'existent plus. Sur la rive gauche, à Saint-Sever, la lande de bruyères arrive jusqu'au fleuve. Elle est semée de quelques usines, l'une de velours, usine Holker, l'autre de produits chimiques, usine Maletra. Puis, comme l'observateur passe le long de l'année 1802, Maletra disparaît; Holker un peu plus tard.

1790. —Foule immense à Saint-Sever; tout Rouen s'est transporté dans les bruyères Saint-Julien pour la fête de la Fédération. Par crainte des inondations, la ville commence maintenant un peu plus haut; un mur d'enceinte borde la rivière à bonne distance et, tout autour de Rouen, suit la ligne des boulevards dont les arbres ont disparu. Deux tours fortifiées flanquent cette enceinte, à la hauteur du boulevard Cauchoise et du boulevard Gambetta. Il n'y a plus qu'un pont, pont de bateaux, sur l'emplacement du pont Boïeldieu, mais d'innombrables gondoles couvertes attendent les voyageurs qui veulent passer la rivière en bateau. Bariolées de blanc, de vert, de bleu, elles forment le spectacle le plus animé. Une petite voile, à l'arrière, aide le rameur quand le vent est favorable. Un pied sur leur bateau et l'autre sur la rive, les bateliers crient : « Passez-vous l'eau? » Autour d'eux les galiotes sont amarrées à des pieux. Sur les berges on a monté des tentes pour abriter les marchandises. Les bords de la Seine ressemblent à ceux du grand canal de Venise.

Les bruyères Saint-Julien sont plus désertes encore. L'observateur n'y voit plus qu'une verrerie, celle des expériences de Pascal, le clos des Galées, sorte d'arsenal où le roi construit sa flotte et le temple des protestants de Quevilly. Souvent des prêches de réformés trouvent place dans cette plaine tranquille.

Le collège des jésuites a deux mille élèves; les prix sont dus « à la munificence de personnages illustres : le roi Louis XIV, le Parlement de Normandie, le gouverneur de Rouen ». « Pour l'honneur et le profit de la République des Lettres, proclame un père, le premier prix de vers latins a été obtenu par l'élève... » Une sonnerie de trompettes et, quand le jeune homme monte sur l'estrade pour y recevoir

de l'archevêque son prix, un héraut chante un distique latin qui est repris par un chœur d'élèves. Autour de l'horloge des jésuites, on lit comme aujourd'hui : *Hic labor, hic requies musarum pendent ab horis*, mais il n'y a plus de statue au centre de la cour d'honneur.

Sur une table de pierre, dans un jardin du village de Petit-Couronne, à côté d'une maison rustique, Pierre Corneille, conseiller au Parlement de Normandie, écrit sa tragédie du *Cid. Discite Corneli vultus*... Ce Corneille a le visage coloré et le grand nez des fermiers normands.

L'observateur accélère, car, dans les rayons qu'il traverse maintenant, la forme de la ville change à peine. Son enceinte l'enferme et la fixe. De nombreuses forteresses la protègent. Toujours au même endroit le pont de bateaux est remplacé par un pont fixe, le pont de la reine Mathilde, qui est protégé du côté de Saint-Sever par un petit ouvrage, la Barbacane. Il y a beaucoup plus d'îles et la Seine, dans la boucle, devient un immense marais.

Un siècle à la minute ; l'enceinte se resserre ; de tous côtés les forêts s'étendent vers la ville. Sur la rive gauche, la forêt de Rouvray va jusqu'au fleuve. Sur la rive droite, la forêt de Roumare descend à toute allure les pentes de Canteleu. Rouen n'est plus qu'un gros bourg fortifié, encerclé par les arbres. Jusqu'à la mer c'est une forêt continue, que coupent seulement trois monastères : Saint-Martin, Jumièges, Saint-Wandrille.

Puis les arbres se rapprochent encore, étranglent la ville, l'anéantissent. Il ne reste qu'une cabane sur pilotis, au bord d'un fleuve très large. L'étrange est que ses sauvages habitants l'ont construite en ce point précis qui semble comme le nœud vital de la cité : le point de rencontre du quai et de l'axe de la rue Grand-Pont. Pourquoi Rouen?

*
* *

Pourquoi Rouen?

a) Parce que le site naturel a des vertus particulières.

Au milieu de forêts touffues existait là, entre les croupes des collines, une dépression qui permettait d'aller du nord au sud, de gagner d'un côté les plaines de Picardie et de l'autre celles de Beauce, grande voie humaine que les néolithiques avaient devinée, que les Romains avaient fixée et défrichée, voie qui, au moyen âge, unit si bien Rouen à

Chartres que les Normands participent aux frais de la construction de Notre-Dame de Chartres, voie qui suit maintenant le chemin de fer de Rouen à Orléans et à Chartres. Sans doute il y avait d'autres passages qui eussent permis le même trajet, mais celui-là était le plus près de la mer. Plus en amont, la marée cessait d'aider les barques à remonter le courant. Plus en aval, la traversée du fleuve devenait impossible par suite de sa trop grande largeur. Le site était un endroit moyen, un compromis, un carrefour. Il était naturel que s'y installât une station tête de gué, puis, après la conquête romaine, à l'abri des murailles, une ville.

Mais le site avait aussi ses inconvénients : entouré de marécages, il était peu salubre ; entouré de forêts, peu accessible. Il exigeait travail et patience de ceux qui voulaient y vivre.

Pourquoi Rouen?

b) Parce que la population locale a des vertus particulières.

Les premiers habitants de ces plateaux voisins de Rouen, ce sont des terriens de la Neustrie qui, dans leur vie très dure, consacrée à déboiser des forêts et à combler des marécages, ont acquis beaucoup d'endurance, de prudence et de sobriété. A ce groupe viennent se mêler les Wikings, très rapidement conquis par leur conquête. Les Wikings apportent un esprit d'entreprise qui renforce de qualités nordiques la prudence rurale. Le mélange va permettre à ce groupement humain de grandir. Il lui faut, pour durer, un effort constant. L'alimentation de Rouen est difficile. Par terre, les pentes, derrière la ville, sont si rapides que les charrettes y circulent mal ; par le fleuve, la navigation est incertaine au milieu des bancs toujours mobiles. Les capitaines de navires n'osent pas affronter le mascaret et les sables dans l'obscurité ; les rouliers n'osent pas faire passer leurs coches, pendant la nuit, au milieu des forêts immenses qui ne s'arrêtent qu'aux portes de Rouen. L'inondation est presque annuelle. Aujourd'hui encore, au printemps, on voit de Pont-de-l'Arche jusqu'à Sotteville toute la plaine transformée en un lac. Enfant, j'ai souvent patiné sur les prairies inondées des Moulineaux. Au moyen âge, les eaux montaient jusqu'au palais et laissaient, en se retirant, une mare de boue et le paludisme.

Vingt fois, dans l'histoire de Rouen, la ville semble ruinée, condamnée à une rapide décadence par des nécessités historiques ; vingt fois la volonté humaine l'emporte sur les forces naturelles. Au dix-septième siècle, Rouen perd son industrie, celle de la laine, au profit d'Elbeuf, de Louviers, de Darnétal. Au dix-huitième siècle, les Rouennais créent de toutes pièces l'industrie du coton. Au moment des guerres du premier Empire, l'Angleterre maîtresse des mers enlève à Rouen le trafic de son port ; au moment de la construction de la voie ferrée et de l'apparition des bateaux à fort tonnage, le Havre prend à Rouen le café, le coton. Le port semble condamné ; or il grandit. Son activité est faite maintenant de trois produits nouveaux : charbon d'Angleterre, pétrole d'Amérique, bois de Norvège. Chaque fois que le destin pose son grand pied brutal sur la fourmilière au pied des coteaux, les termites s'arrêtent un instant, se consultent et tirent parti du désastre.

Pourquoi Rouen? Demandez pourquoi Bonaparte? Pourquoi Disraëli? Pourquoi Corneille? La vie d'une ville ressemble à celle d'un homme. La réussite exige des dons naturels. Là-dessus le caractère joue, et le hasard.

III

Discours d'un vieux Rouennais.

« Comprendre Rouen?... On ne comprend pas Rouen, monsieur, on y vit... On y vit, de père en fils, depuis trois, quatre, cinq siècles... Non, on ne comprend pas Rouen, on s'en imprègne... La ville est homogène, antique ; ses habitudes enracinées... On ne quitte pas Rouen, quand on a l'honneur d'être né Rouennais, monsieur... On n'émigre pas, même en France... Les Rouennais sont rares, hors de Rouen. A Paris, quelques colonies groupées autour de la gare Saint-Lazare, pour être mieux à portée de Rouen... Dans toute la Seine-Inférieure, six mille Rouennais seulement... Et beaucoup de fonctionnaires, devenus Rouennais par les hasards de leur carrière, n'ont plus eu dès ce moment d'autre ambition que de terminer celle-ci à Rouen... Le Rouennais, monsieur, est insulaire ; il est le plus insulaire des Français... Par certains traits il rappelle l'Anglais...

Le Havre, agité par les vents de l'Océan, fait ses affaires à la manière de New-York. Rouen, port intérieur, traite les siennes à la manière de la Cité de Londres.

L'esprit d'entreprise et la hardiesse n'ont pas été ici les instruments des plus vraiment rouennaises des fortunes, mais plutôt la continuité, l'économie et la prudence. J'ai pu feuilleter le livre de raison d'une vieille famille d'industriels. En 1818, le bisaïeul possédait 400 000 francs ; en 1826, 700 000 ; en 1832, 1 200 000. Le niveau monte, lentement, jusqu'aux 6 millions du Rouennais d'aujourd'hui et cette montée se fait sans secousses. Pas de spéculations triomphantes, mais pas de faillites, pas de catastrophes. Pendant les très grandes crises, la fortune reste étale ; dès que l'orage politique ou financier s'éloigne, la montée reprend, tranquille et sûre. Le mode de vie ne change pas avec cette ascension. Une grande fortune rouennaise est pudique. On a, en ville, un vieil hôtel à la façade de pierre grise ; quelquefois un petit château dans le village d'où sortit la famille au dix-huitième siècle, mais peu de domestiques, peu de luxe...

En d'autres villes on montre avec fierté la voiture neuve, six cylindres, freins avant. Ici on est heureux de vous faire admirer la vieille Delaunay-Belleville, « que mon père a achetée, il y a douze ans. » Le capot court, la caisse haute sont peut-être un peu ridicules, mais ces cuivres et ces vernis ont été entretenus avec tant d'amour que leur éclat devient émouvant... Et surtout « on n'a pas changé ».

Changer, pour un Rouennais, est le grand crime. A Paris le gouvernement peut tout faire sans que Rouen proteste ou s'émeuve, mais que le plus puissant des souverains se garde de rien changer à Rouen. Ici le Gros-Horloge sonne encore le couvre-feu à neuf heures du soir, bien que l'électricité brille dans la rue toute la nuit. Quand le maréchal Lyautey vint à Rouen, l'an dernier, la municipalité le reçut à la gare avec un vieux landau aux portes disjointes, sur le siège duquel était un vieux cocher, assis à côté d'un vieil huissier, tous deux vêtus de vieux uniformes, et les Rouennais massés sur le passage constatèrent avec satisfaction que le maréchal était reçu en 1926 comme l'empereur l'avait été en 1860, comme le roi en 1845, comme le président (s'il existe encore) sera reçu en 1960, enfin que Rouen n'avait pas changé, malgré la grande folie des peuples de la terre.

A Rouen on a le goût de la hiérarchie et un sens (très anglais) du respect sans bassesse. Les éléments sociaux sont définis ; ils ne se haïssent pas ; ils s'ignorent. La vieille noblesse compte peu. A Nantes, à Caen, elle est encore une force mondaine et politique. A Rouen, elle n'est représentée que par quelques familles sans importance. Deux aristocraties : le Coton, le Port, et qui sont un peu, l'une en face de l'autre, ce que peuvent être, à Paris, noblesse d'ancien régime et noblesse d'empire. Le Coton est plus ancien, le Port plus vivant. Le Coton se juge supérieur au Port, le Port se trouve l'égal du Coton. Depuis la guerre le Coton et le Port jouent au golf et un vocabulaire commun les rapproche. Les rapproche aussi un mépris infini de ce qui n'est ni le Coton, ni le Port.

Le Coton et le Port voient peu les professions libérales. L'armée a eu un grand prestige au temps du 7e chasseurs. On parle encore à Rouen du colonel duc de Chartres et de l'adjudant prince Poniatowski. Puis vinrent les incidents de 1876, contés dans *le Cavalier Miserey*. Rouen regrette le 7e chasseurs avec une fidélité un peu piquée et si le général commandant le corps d'armée y demeure un personnage respecté, les deux seules véritables puissances locales sont l'archevêque, primat de Normandie, et le préfet, s'il sait comprendre Rouen.

Il est à la fois facile et difficile d'être préfet de la Seine-Inférieure. Difficile à cause de cette horreur du changement qui soulève à Rouen une terreur panique et un irrésistible mouvement d'opinion si un préfet maladroit a l'air de vouloir transformer la vie locale. Facile, parce que le respect de la hiérarchie fait que tout Rouen, bourgeois, ouvriers, souhaite s'entendre, si cela est possible, avec le représentant du gouvernement, même quand ce gouvernement fait une politique qui n'est pas notre politique. Évidemment Rouen préférerait que la France partageât ses goûts. Mais quand le mal est fait, Rouen ronchonne un peu, réfléchit, salue le régime et essaie d'en tirer des avantages pour le Coton et pour le Port.

A Rouen un préfet doit être bel homme (ce que les Rouennais appellent « décoratif »), avoir bon estomac, bonne humeur, bon sens et donner à sa politique électorale masque de politique d'affaires. Car les Rouennais veulent bien obéir, mais ils ne veulent pas se sentir commandés.

Sous ces réserves, le bourgeois de Rouen soutiendra tout gouvernement. Dans certaines limites toutefois. Il y a deux hommes que Rouen n'a jamais aimés, c'est le roi Charles X et M. Émile Combes. De Louis-Philippe à Léon Bourgeois, Rouen se sent en sécurité. Supposons que demain M. Léon Blum devienne le chef du gouvernement, Rouen grognera, et même assez fort, puis au bout de quelques mois, de quelques semaines, si le nouveau ministère fait draguer la Seine, s'il protège les indiennes imprimées et s'il n'envoie pas ici un préfet trop rouge, nous irons à la gare de la rue Verte le chercher dans le vieux landau.

D'ailleurs, monsieur, moi qui suis très vieux et qui ai vu passer plus d'un régime, je dois reconnaître que ces gens de Paris ont souvent su comprendre Rouen et qu'ils nous ont presque toujours donné des administrateurs selon notre cœur... Tenez, sous le second Empire, je n'étais qu'un jeune homme, mais je me souviens du préfet. C'était le baron Leroy, ancien orléaniste, qui portait bien l'uniforme et qui mettait de la police partout. Il avait un garçon de bureau, Alexandre, qui était parfait, cravate blanche, bon, chic... Ce n'était pas un mauvais régime, le second Empire ; il fallait marcher à la baguette. A Rouen on n'aimait pas beaucoup cela ; c'était un peu autoritaire pour nous. Mais on aimait le baron Leroy parce qu'il était resté longtemps à Rouen.

Il était admirablement aidé par l'archevêque, le cardinal de Bonnechose, un grand prêtre, bonapartiste en diable, qui disait le veille des élections : « Mon clergé marchera comme un régiment... »

En ce temps-là tout était à l'armée. Beaucoup de bals, beaucoup d'ordre, beaucoup de richesses, et tout le monde en uniforme. Le maire était un négociant en produits chimiques, Marc Verdrel. Un très bon maire. Il avait des favoris superbes et un habit à broderies d'argent. C'est lui, avec l'aide du père Brière (celui du *Journal de Rouen*), qui a fait percer la rue Jeanne-d'Arc, alors rue de l'Impératrice. L'impératrice elle-même vint l'inaugurer. Le cardinal de Bonnechose, qui la reçut à l'entrée de la cathédrale, la compara à Blanche de Castille ; cela irrita les orléanistes rouennais : « De Castille, soit, disaient-ils, mais blanche... »

Le 4 septembre 1870, j'ai vu proclamer la République à

Rouen. Cela se passait place de l'Hôtel-de-Ville. La nouvelle était arrivée de Paris, je ne sais comment, par des rumeurs propagées de village en village. Nous étions là, sur la place, quelques lycéens et un étudiant républicain, Tabouelle, le fils d'un juge de paix d'Elbeuf, qui avait entrepris avec notre aide de renverser la statue de Napoléon. Nous avions attaché des cordes aux pieds du cheval, mais le bronze était lourd et ne bougeait pas. Un vieux brigadier de police sortit de l'Hôtel de ville et nous menaça de nous arrêter. Nous lui dîmes : « Êtes-vous fou? La République est proclamée à Paris ! — Ça ne me regarde pas. Je n'ai pas d'ordres. Vous ferez ce que vous voudrez quand j'aurai des ordres. » Puis, avisant parmi nous Tabouelle : « Comment, monsieur Tabouelle ! Vous, le fils d'un juge de paix... Vous n'avez pas honte d'attaquer l'Empereur?... » Vers le soir arriva de Paris un officier de mobiles qui monta sur une borne devant la mairie et proclama officiellement la République. Alors notre petite bande voulut aller rue Beauvoisine, acclamer M. Desseaux qui avait été élu député républicain de Rouen contre Pouyer-Quertier, candidat officiel. Mais M. Desseaux ouvrit sa fenêtre et nous dit d'aller nous coucher. Le lendemain il fut nommé préfet, à la place du baron Leroy.

Un peu plus tard j'ai vu arriver Gambetta. Il s'était évadé de Paris en ballon, avait atterri près d'Amiens et gagnait Tours en passant par Rouen. Avec quelques camarades, j'allai le voir pendant l'arrêt de son train à la gare du Nord. Il y avait là le père Cordhomme, l'oncle de Guy de Maupassant (celui qui figure sous le nom de Cornudet dans *Boule-de-Suif*), un vieux radical, tout quarante-huiteux, plus tard un peu communard. Il fit un discours à Gambetta, lui dit que Rouen était plein de réactionnaires et qu'il faudrait un nettoyage. Gambetta répondit qu'il ne faisait pas de politique sur un marchepied de wagon. Le train siffla. En souvenir de ce jour on a donné le nom de Gambetta au boulevard qui conduit à la gare du Nord.

Après la guerre, Rouen fut républicain. C'était le régime. On nomma des hommes comme Ricard, démocrate à grands favoris blancs, que nous appelions la Belle Fatma. Le préfet Hendlé régna longtemps. J'allais à ses réceptions. On y voyait le vieux maire d'Ourville qui disait : « Monsieur le préfet, j'ai servi trois gouvernements, toujours avec

le même dévouement... » Ses collègues voulaient le faire taire, mais il était content de sa phrase.

En 1896 Ricard devint un vrai radical, partisan de l'impôt sur le revenu et les Rouennais se détachèrent de lui. En 1902 il fut battu par Borgnet, personnage alors inconnu, depuis célèbre pour avoir dit au Conseil général : « Ce pont qui unit la rive droite à la rive gauche, et réciproquement, » et qui fut vaincu à son tour aux élections suivantes par Lefort, vieux professeur à redingote noire, de nuance Waldeck-Rousseau.

Ainsi Rouen oscille du conservateur modéré au radical modéré et ces changements se font sans soulever de haines. Ici les adversaires politiques s'entendent assez volontiers sur le partage des circonscriptions. Les députés de tous partis font des démarches collectives dès qu'il s'agit d'intérêts locaux. Dans les faubourgs le socialisme, le communisme même ont leurs partisans, mais la masse conservatrice des cantons du centre fait contrepoids...

Et puis, si différentes que soient leurs idées, il y a toujours entre Rouennais un lien, qui est l'orgueil d'être Rouennais. Nous sommes une ville capitale. Le sage *Journal de Rouen*, le plus ancien des journaux français (comme il convient), est *Journal de Rouen et de Normandie*. Les capitaux rouennais contrôlent des usines jusque dans l'Eure, dans le Calvados, dans l'Eure-et-Loir. Pouyer-Quertier, Rouennais type, était à la fois président du Conseil général de l'Eure et sénateur de la Seine-Inférieure... Ville capitale, monsieur, et non seulement ville capitale normande, mais ville capitale impériale. L'Angleterre se souvient encore de la conquête. Danois, Norvégiens et Suédois viennent à Rouen comme chez eux. Nous sommes d'un même sang, eux et nous. Nos ancêtres communs possédèrent jadis un empire méditerranéen. Souvenirs lointains? Orgueil naïf? Peut-être, mais voyez pourtant comme l'histoire du passé s'inscrit dans les actes du présent. Au lycée de Rouen, vous trouverez tous les ans de nombreux élèves norvégiens, suédois. Le Danemark offre l'hospitalité à des colonies de vacances rouennaises et j'ai vu, hier encore, un Anglais dont la fierté est de porter le nom d'un village qui est un des faubourgs de Rouen.

Vous partez? Encore un instant. Je voudrais vous lire quelques lignes. C'est un rapport au roi Louis XIV, d'un

intendant, M. de Vaubourg, sur les Rouennais... Écoutez :

« S'ils sont plus attachés à leurs intérêts, cet attachement devient utile aux affaires de Sa Majesté lorsqu'on sait le mettre en usage, leur laisser entrevoir quelque profit d'un côté s'ils satisfont à ce que l'on désire et quelque peine de l'autre côté, s'ils refusent. C'est un moyen infaillible d'assurer le succès de ce que l'on souhaite. Ils n'ont pas la vivacité en partage, mais on peut dire qu'ils ont de la prudence et du bon sens ; leurs buts sont justes et leurs desseins bien conçus... et comme ils savent judicieusement choisir et employer les moyens, on les voit rarement manquer de parvenir à leurs fins ; laborieux par nécessité, paresseux par inclination, ils sont difficiles à émouvoir et insupportables à ce que l'on prétend... épineux avec leurs égaux, dociles sous le joug qu'on leur impose pourvu qu'on les paye de raison et qu'on tienne avec eux une conduite ferme et mêlée à propos de douceur et de sévérité. »

Vous voyez que nous n'avons pas changé.

IV

Dix-huit ans. Par la caserne je prends contact avec un Rouen nouveau, car une caserne s'étend bien au delà d'elle-même. Tout un quartier militaire l'entoure : cafés, estaminets, bouchons, chambres meublées, filles en fichu ; petites maisons basses des adjudants ; maisons de briques, à trois fenêtres, des capitaines ; à quatre fenêtres, des commandants ; bazars où l'on vend des objets d'équipement ; restaurants presque semblables à ceux des autres quartiers, mais que cependant on sent restaurants à soldats, comme on devine les filles à soldats et les chambres de soldats. Filles et chambres de jeunes hommes pressés, bousculés entre la soupe et l'appel ; corps fatigués, esprits endormis, qui ne jugent plus, ne voient plus, acceptent. Rouen contient plusieurs de ces zones militaires. En 1903 nous, fantassins, en connaissions deux : zone du Sept-Quatre, caserne Pélissier ; zone du Trente-Neuf, caserne Jeanne-d'Arc.

Entre les deux régiments existait une rivalité active. Pour moi, homme du Sept-Quatre, tout homme du Trente-Neuf était mal astiqué, tout officier ignorant de la tactique, toute coutume régimentaire bizarre. C'était un autre monde,

presque inintelligible. Ils boutonnaient leurs capotes à droite quand nous boutonnions les nôtres à gauche; leur demi-tour était lent, leur maniement d'armes absurde et leurs refrains régimentaires affreux. Le soir, nos adjudants et les leurs se retrouvaient aux Folies-Bergère. La salle sentait le cigare et l'absinthe. On jouait une revue que nous savions par cœur. La commère s'appelait Jeanne Paradis et elle avait de jolies jambes. Mais nous avions passé notre journée à manœuvrer au delà de Saint-Sever, plus loin que les derniers tramways, dans les premiers sapins de la route d'Elbeuf, et nous dormions dans nos fauteuils.

Que mon lycée était loin! Sur l'autre rive, au sommet de sa côte, le temps me manquait pour l'aller voir. Rien n'existait au monde qu'une chambrée, une cantine, et de grandes brutes ivres de calvados. « Muse, chante, déesse, la colère d'Achille... » Quand j'étais trop triste, j'essayais d'évoquer cette vie douce, rêveries à l'étude, classe de Chartier, promenades des philosophes sous les marronniers de la cour des grands. Mais j'étais entouré d'inconnus qui parlaient un patois obscur et qui vomissaient entre nos lits. Voix fausses et trop sentimentales, dans l'odeur forte de vingt corps, dans la buée d'un poêle porté au rouge, ah! que leurs chansons étaient tristes... « Un an, me disais-je, un an encore. Trois cents jours demain matin... » Tout d'un coup un clairon parfait attaquait sous nos fenêtres l'extinction des feux. Il semblait qu'une arabesque de sons se dessinât sur la nuit pure. Je l'imaginais dansant au-dessus des maisons de Saint-Sever, passant la Seine, atteignant (refrain à peine perceptible, musique martiale et lointaine) les lycéens dans leur dortoir. J'attendais, ravi, qu'elle reprît, un peu atténuée par la distance, pour le deuxième, le troisième bataillon. Puis le trait continu du silence... « Éteignez la camoufle! » disait le caporal.

* * *

Vingt-huit jours... Vingt-huit jours... Treize jours... Des affiches blanches : mobilisation des armées de terre et de mer... Et comme tous les grands événements de ma vie, la guerre me rappelle à Rouen. Sans doute, quand je sentirai venir la mort, aurai-je l'obscure sensation que mon

devoir serait de rallier la ville officielle et de voir une fois de plus, la dernière, la haute flèche au-dessus du fleuve.

Le 4 août 1914, quand je rejoignis à Rouen mon régiment, le sergent-major qui, dans la cour de la caserne, examina mon livret et ses listes, annonça : « Mission spéciale » et m'informa que, si les Anglais venaient, je partirais avec eux. « Moi? Mais pourquoi? — Parce que vous êtes inscrit. — Mais c'est absurde... Je ne suis pas Anglais... — Que voulez-vous que j'y fasse? me dit cet homme, bourru. Vous êtes inscrit... Attendez... D'ailleurs ils ne viendront peut-être pas, vos Anglais. »

Dans la chambrée où il m'envoya, je trouvai des camarades d'aventure. C'était une curieuse réunion de tous les Français que les hasards de leur métier avaient mis en contact avec l'Angleterre. Il y avait des secrétaires d'ambassade, les cuisiniers des grands hôtels de Londres, des garçons coiffeurs, des professeurs d'anglais, des négociants de Rouen, des poètes. Il y avait aussi beaucoup de pauvres diables qui étaient là par erreur des bureaux et qui, ne sachant pas un mot d'anglais, nous suppliaient de leur apprendre à dire : « Je ne comprends pas... Parlez doucement... »

Le soir on nous autorisa à sortir. Une foule grave circulait sur la petite Provence. Sur les quais, devant le café Victor, un orchestre jouait la *Marseillaise*, la *Brabançonne*, l'*Hymne russe*. Quelqu'un demanda le *God save the King* et la foule, confiante, cria : « Vive l'Angleterre ! » Près de moi un vieil Anglais se tenait au garde à vous, son chapeau à la main, très raide, très rouge et répétait avec une émotion violente : « *My God, I hope the boys will come.* »

Nous rentrâmes à la caserne; devant les portes des groupes immenses de femmes, de vieillards, attendaient. « Quand part le Sept-Quatre? — Le troisième jour. — Et le Trente-Neuf? — Ils font brigade ensemble. » Et nous comprenions soudain nous-mêmes que la brigade, la division, êtres irréels, à peine entrevus à la fin d'une manœuvre dans cette clairière de la forêt qu'on appelait le Rond Sainte-Lucie, allaient naître à une vie véritable.

Rouen devient la 9e brigade, la 5e division, le IIIe corps. D'heure en heure, on voit la foule apparaître plus bleue, plus rouge. Sous ces képis, dont j'associais l'image aux

hommes de ma génération, je m'émerveille de trouver des visages classés sous le melon, sous la casquette. Voici le concierge du lycée, mon libraire, l'huissier de la préfecture. Tel obscur pâtissier de la rue Grand-Pont surgit soudain capitaine, puissant demi-dieu à trois galons d'or, et tel seigneur du coton n'a plus d'autre force que celle si petite que lui laissent ses galons rouges de caporal. Vers le haut, vers le bas, des mouvements rapides disloquent les cadres, déplacent les pièces du jeu et font de la Ville une Armée.

*
* *

D'immenses transports remontaient la Seine, fourmilières flottantes, masses compactes de visages et d'uniformes. Les femmes, massées sur la rive, agitaient leurs mouchoirs. Des hurrahs disciplinés leur répondaient. Des quais, nous regardions ces files d'étrangers qui glissaient le long des passerelles.

Un par un, on nous attachait à des bataillons. Moment affreux. Cela faisait penser à ces mariages musulmans où le fiancé n'a pas vu sa femme avant la cérémonie et découvre soudain ce visage qu'il devra contempler pendant toute sa vie. Un capitaine français était sur le quai ; il appelait : « Blin... Second Dragoon Guards... Corbin... Black Watch... Richet... K. O. S. B... » et le malheureux interprète se trouvait présenté d'un seul coup à mille inconnus en kaki, avec lesquels il allait faire campagne.

Une heure plus tard j'étais à la gare du Nord et chargé de traduire des ordres d'embarquement. Hélas ! Mon anglais littéraire apparaissait soudain bien inutile. Ni dans Keats, ni dans Shelley, ni dans Meredith, je n'avais appris à dire : « Voiture à plate-forme mobile », ou « cale spéciale pour affûts ». J'essayais en vain de me souvenir d'un conte de Kipling, 007, qui, se passant dans le monde des locomotives, aurait pu me fournir des termes techniques. Mais ces soldats réels mettaient une singulière mauvaise volonté à parler le langage de *Soldiers three*.

Quand le soir tomba, les premières étoiles me trouvèrent errant le long d'un train, une lanterne à la main, et vérifiant le contenu des voitures. Un petit capitaine anglais était venu me rejoindre et travaillait avec moi ; il m'avait fait plaisir en me racontant que Joffre était entré à Mulhouse.

Je lui dis : « Ce sera vite fini. Peut-être trois mois. — Chez nous, me dit-il, on pense trois ans. »

Quand notre train fut entièrement en ordre, mitrailleuses arrimées, chevaux attachés, hommes installés, nous nous assîmes l'un à côté de l'autre, sur le marchepied d'une voiture, brisés de fatigue mais contents de nous-mêmes. Derrière nous, des wagons, montaient de vagues chansons. Nous entendions des lambeaux de refrains : *Everybody calls me Teddy...* et *There's a silver lining — Through the darkness shining...* Il me semblait comprendre mieux que le matin. Était-ce un rêve? Sur le ciel étoilé, la cathédrale, Saint-Ouen, Saint-Maclou, découpaient leurs silhouettes familières.

*
* *

1918. — Le Rouen anglais. A peine, parmi les passants, quelques taches bleues. La ville est kaki, le Palais de justice est le quartier général britannique, l'Archevêché, un nid de secrétaires. Les Tommies, indifférents à tant de grâce, font bouillir leur thé dans le vieux jardin où les roses assiègent les pierres grises. Sur les quais, au delà du pont transbordeur, tout un port anglais a surgi. Des collines de caisses s'élèvent maintenant, plus hautes que les maisons du quai, alternant avec des coteaux de sacs d'avoine. D'immenses bâches vertes qui couvrent caisses et sacs, rendent plus parfaite l'illusion montagnarde. Comme le géologue, au seul aspect des surfaces, sait définir l'âge d'un relief, les Rouennais apprennent une science nouvelle. Ces lignes raides sont les biscuits, ces courbes molles et affaissées, les graines, ces collines plus basses, derniers contreforts de l'alimentation britannique, les confitures, la moutarde.

Au delà de Saint-Sever, dans les bruyères Saint-Julien, une ville anglaise a poussé, ville de bois, interminables lignes de baraques longues et propres, petits jardins où montent les pois de senteur. « Avez-vous vu nos camps? » demandent les Rouennais. Chacun d'eux a pour ami un officier anglais; la ville a adopté cette armée étrangère. Elle s'est transformée pour lui plaire. Les étalages ont pris un air anglais. La devanture d'Eppe-Riqueur, masse de pickles, de biscuits, semble celle de Fortnum et Mason, Piccadilly. Les boîtes jaunes de *Colman's Mustard* alternent

avec les boîtes bleues de *Toffee*. Une maison de thé s'est ouverte, rue Grand-Pont. Dans le salon, vers cinq heures, on y voit le colonel kaki flanqué de deux lieutenants kaki, et le capitaine kaki avec une jeune femme kaki, infirmière ou secrétaire. Les vitrines des libraires sont anglaises ; anglaises, les bières des cafés, les cigarettes chez les marchands de tabac et les purges chez les pharmaciens. Dans le hall des hôtels, le whisky règne ; sur les chaussées, les Rolls, les Sunbeam, et les gosses, dans les rues, demandent aux Tommies des boîtes de marmelade et des paquets de *gold flakes*.

V

« C'était par un beau matin d'été. Des argenteries reluisaient aux boutiques des orfèvres, et la lumière qui arrivait obliquement sur la cathédrale posait des miroitements à la cassure des pierres grises ; une compagnie d'oiseaux tourbillonnait dans le ciel bleu, autour des clochetons à trèfles ; la place, retentissante de cris, sentait les fleurs qui bordaient son pavé, roses, jasmins, œillets, narcisses et tubéreuses espacés inégalement par des verdures humides, de l'herbe-au-chat et du mouron pour les oiseaux ; la fontaine, au milieu, gargouillait et sous de larges parapluies, parmi des cantaloups s'étageant en pyramides, des marchandes, nu-tête, tournaient dans du papier des bouquets de violettes.

« ...Alors, afin de procéder *dans l'ordre*, le suisse les conduisit jusqu'à l'entrée, près de la place, où, leur montrant avec sa canne un grand cercle de pavés noirs, sans inscriptions ni ciselures :

« — Voilà, fit-il majestueusement, la circonférence de la belle cloche d'Amboise. Elle pesait quarante mille livres. Il n'y avait pas sa pareille dans toute l'Europe. L'ouvrier qui l'a fondue en est mort de joie...

« — Partons, dit Léon.

« Le bonhomme se remit en marche ; puis, revenu à la chapelle de la Vierge, il étendit les bras dans un geste synthétique de démonstration, et plus orgueilleux qu'un propriétaire campagnard vous montrant ses espaliers :

« — Cette simple dalle recouvre Pierre de Brézé, seigneur de la Varenne et de Brissac, grand maréchal du Poitou et

gouverneur de Normandie, mort à la bataille de Montléry, le 16 juillet 1465.

« Léon, se mordant les lèvres, trépignait. »

J'ai relu, Vaudoyer, cette page de Flaubert quand vous m'avez demandé d'écrire *un « Rouen »* et je me suis promis de ne pas jouer pour vous le rôle de suisse de la cathédrale. C'eût été peut-être la méthode la plus simple. Ajouter quelques adjectifs rares au Guide bleu, décrire l'aître Saint-Maclou et l'hôtel du Bourgtheroulde, un pèlerinage littéraire à Croisset, un autre à la maison de Corneille, évoquer Ruskin devant le portail des libraires et Marcel Proust devant Ruskin, oui, on pouvait faire ainsi un livre honnête, solide, à bon aspect d'érudition, sans y mettre une ligne de soi. Ce n'était pas ce que vous souhaitiez. « Des impressions et des souvenirs, disiez-vous, plutôt le contact entre vous et une ville que la description de cette ville... » C'est plus difficile, cher ami ; pour vous obéir me voici une fois encore dans la rue Grand-Pont, à la recherche du temps passé.

*
* *

Quarante ans. Je monte au lycée. La cour d'honneur n'a pas changé. *Discite Corneli vultus...* Le concierge, derrière son guichet, n'est plus notre Pierre aux cheveux romantiques. Mais l'escalier qui descend au réfectoire est le même et, bien que le lycée soit en vacances, je crois sentir l'odeur de friture qui montait jadis des plats de hareng.

La cour des grands. Suis-je très différent de l'enfant qui tourna sous ces arbres? Les traits essentiels y étaient, cette curiosité, cette tendresse timide et secrète, ce besoin d'agir, cette indifférence à l'objet même de l'action. Je me souviens, sous ce préau, de mon ardeur aux jeux ; pendant quelques mois bien lancer une balle, bien la reprendre, me semblèrent les choses les plus graves du monde. Frivole? Oui, peut-être. Mais surtout conformiste. Exactement le contraire d'un révolté. Heureux seulement si je me sens encadré, partie d'un ensemble solide dont je puis être une pièce utile. D'où le besoin d'être un bon joueur de golf si je vis parmi des joueurs de golf, un bon philosophe parmi des philosophes, un bon industriel parmi des gens de métier.

Si je vivais parmi des chasseurs de phoques, je serais un loyal chasseur de phoques, et sans ennui.

Je sors du lycée et monte vers les boulevards. Comme je reste Rouennais, sans jamais revoir Rouen ! Pour moi, être fou, c'est aller à Quatre-Mares ; la prison, c'est Bonne-Nouvelle ; les vieux vêtements s'achètent au clos Saint-Marc, et la foire, c'est la foire Saint-Romain. Souvenir, sous ces arbres, de gaufres molles et chaudes, de rondelles de pain d'épices que couvre une couche mince de sucre, de tirs où l'œuf percé danse sur le jet rigide, de carrousels où nous faisions, adolescents, nos premières rencontres avec des inconnues.

Quarante ans... Qu'avons-nous acquis? Le sens du tragique, qui est la connaissance de la mort ; la pitié qui est l'éveil de l'imagination ; le sentiment fort de la cruauté et de la beauté de la vie ; le mépris des systèmes ; le goût de l'amitié. Plus heureux qu'au temps de cette studieuse jeunesse? Oui, en dépit de tout, beaucoup plus heureux. Nous n'avions pas alors cette confiance allègre, nous ignorions cette grave gaieté, nous ne jouissions pas ainsi de la douceur fugitive du printemps au temps où, de la fenêtre de la cinquième étude, nous regardions les jeunes feuilles en repassant dix vers de l'*Odyssée*.

Les bancs étaient durs ; sur la table, plusieurs générations de Rouennais avaient gravé de vieux noms normands. J'y trouvais des Quesnel, des Leverdier, des Badin ; mon camarade de banc était Delamare-Deboutevillle, esprit un peu confus, presque génial. Qu'est-il devenu, ce charmant Delamare aux cheveux mousseux que je ne puis imaginer, moi, que serré dans sa veste grise d'interne? Et Rozant, et Manchon, qui étaient devant nous? Et Demanche, et Harlé, qui toujours m'encadraient dans les rangs du Sept-Quatre quand les cuivres nous entraînaient sur les quais? La nature, pour faire une société humaine, gaspille des millions d'amitiés, comme elle gaspille des millions de grains de pollen pour conserver un champ de fleurs.

André Maurois.

Petite histoire des Juifs [1]

V

Moïse Mendelssohn et le salon d'Henriette Herz.

La Renaissance et la Réforme avaient modifié bien des choses dans les traits de l'Europe, mais n'avaient rien changé au vieux visage du ghetto. Toujours pareil à lui-même, Israël continue de vivre dans ses pensées et dans ses habitudes, sans relations intellectuelles avec le monde extérieur. Par une aventure étonnante, il a beau donner le jour à un Baruch Spinoza, l'esprit le plus libre qu'il y ait, il n'en reste pas moins l'élément le plus immobile de l'Europe occidentale. La pensée de Spinoza, sa conception de l'univers, son exégèse des livres saints demeurent pour lui lettre morte. Et c'est un homme d'un bien pauvre génie, si on le compare à l'auteur de l'*Éthique* et du *Traité théologico-politique*, qui, un siècle plus tard, renoue la tradition de Moïse Maïmonide et réussit à intéresser une petite élite de ses coreligionnaires aux idées de l'Occident.

Moïse Mendelssohn est un produit immaculé du ghetto. Il était né dans le sud de l'Allemagne, d'une pauvre

(1) Copyright 1927 by librairie Plon. Cf. *la Revue universelle* des 1er et 15 juin 1927.

famille de Dessau. Peu gâté par la nature (physiquement du moins), de petite taille et contrefait, très gauche de façons, il ne semblait guère destiné à policer ses coreligionnaires. Son enfance avait été celle que connaissent encore aujourd'hui des milliers et de milliers d'enfants juifs de l'Europe orientale. L'unique étude est celle de la Loi et de ses commentaires ; toute autre occupation est sévèrement interdite ; science, littérature, géographie, histoire, autant de choses vaines, que dis-je? autant d'horribles impiétés. Du matin au soir, l'enfant ânonne, en se balançant d'avant en arrière, et d'arrière en avant, le verset de la Bible que le maître d'école a transcrit en caractères hébraïques sur sa tablette de bois. Il ne comprend rien, d'ailleurs, à ce qu'il rabâche tout le jour, car il ne sait pas un mot d'hébreu. Ce serait une profanation que de traduire, même en yiddisch, le texte de la Bible, les paroles de Dieu. C'est assez de savoir les lire et de les réciter par cœur, les mots agissent par leur force magique. Lire c'est prier, cela suffit. Aussi n'est-il pas rare, dans les ghettos russes ou polonais, de rencontrer des enfants, d'une dizaine d'années, capables de réciter de bout en bout les cinq livres de Moïse, sans en comprendre un seul mot. Si vous réfléchissez que cela représente cinq mille six cent quarante-huit vers, vous pouvez imaginer le nombre des jours passés à rabâcher les versets de la Torah, sous la gaule du maître d'école, dans une chambre empuantie, de sept heures du matin jusqu'à sept et huit heures du soir.

Cette récitation forcenée et toute mécanique, voilà tout le travail de la petite enfance. Les garçons les mieux doués passent ensuite de la Talmud-Torah, l'école élémentaire, à ce qu'on appelle la Yéchiba, c'est-à-dire l'école talmudique. Comme j'ai essayé dans *l'Ombre de la Croix* de donner une idée de la Talmud-Thora, j'ai tenté dans la *Rose de Sâron* de peindre une adolescence juive et la vie singulière qu'on mène dans les yechiba. J'ai montré ces granges sacrées ouvertes à tous les courants d'air, où un petit troupeau d'étudiants mâche et rumine les problèmes qui, depuis des siècles et des siècles, sont la pâture d'Israël. J'ai donné quelques exemples de ces leçons si archaïques, si étranges, dont la subtilité touche quelquefois au baroque, mais où l'esprit s'éveille, où le raisonnement s'aiguise et qui, en somme, ont formé cette intelligence d'Israël, si habile

à se débrouiller au milieu des idées, et capable d'aller si loin quand elle s'est une fois dégagée de ces exercices d'école où elle s'est longtemps entraînée. Cette vie des yéchiba, avec ses enthousiasmes, sa misère, sa stérilité et sa force cachée, fut celle que Moïse Mendelssohn mena jusqu'à sa quinzième année dans la yechiba de Dessau. Puis un jour, son rabbin étant parti pour Berlin, il n'eut plus qu'une idée, le rejoindre là-bas et continuer près de lui ses études.

La chose n'allait pas toute seule. L'entrée de Berlin était interdite à tout Juif qui ne pouvait établir qu'il avait des moyens de subsister. Mendelssohn n'avait pour tout bien que son sac de prières, son taliss, ses phylactères et quelques livres sacrés. On le voit d'ici parlementant avec les soldats du poste à la Porte de Brandebourg. Il passa. Comment? Mystère. Mais serait-ce la peine d'être un bocher (1) de yéchiba, la fleur d'Israël, comme on dit, pour se laisser arrêter, dès les premiers pas de la vie, par un sergent prussien?... Quarante années plus tard ce jeune garçon qui se débattait ainsi à l'entrée de la ville (et Dieu sait dans quel langage? il ne parlait que le patois yiddisch, dont usaient les Juifs d'Allemagne, et la langue de Moïse qu'ignorait certainement le soldat), ce petit Juif était devenu ce qu'on appelle aujourd'hui, d'un mot très à la mode, un grand Européen, c'est-à-dire un esprit débarrassé de tout ce qu'il peut y avoir dans une formation nationale de trop particulier, et des gens de Berlin proposèrent, quand il fut mort, de lui élever une statue, place de l'Opéra, à côté de Leibnitz. Réussite étonnante, qu'on peut appeler à bon droit le miracle de Mendelssohn.

Ce n'est pas qu'il fût un génie, ni même un grand écrivain. Il a toujours écrit un allemand assez médiocre, et un hébreu plus médiocre encore, si j'en crois les connaisseurs. Sa pensée n'a rien de profond, bien que, dans un concours de l'Académie de Berlin, il l'ait emporté sur Kant. Mais en aucun pays du monde les récompenses académiques ne donnent un brevet de génie. Il a surtout agi par son charme personnel, la dignité de sa vie et l'intérêt qu'il a pris à tout ce qui passionnait les hommes intelligents de son temps. Dans ce petit monde très cultivé, très internationaliste, qui va des rives de la Seine à la Sprée, et même à la Néva, et qui est propre-

(1) Étudiant talmudique.

ment le monde de l'Encyclopédie, Mendelssohn tient sa place. Il participe à l'esprit de cette société du dix-huitième siècle bien moins enfermée que la nôtre dans ses particularismes nationaux. Il traite d'égal à égal avec tous les esprits éclairés. Pour lui témoigner son estime, Kant l'embrasse en public. Lessing est son ami, et dans *Nathan le Sage*, quand il peint le sage idéal, c'est à Mendelssohn qu'il songe.

Cela n'empêche pas que Moïse Mendelssohn n'est que toléré à Berlin. Il demeure toujours sans droits au milieu d'une société qui reconnaît pourtant ses talents. Si célèbre qu'il fût, tout ce qu'il put jamais obtenir en fait de droits civils, fut d'être un *Schutz Jude*, un Juif protégé, un Juif de la couronne, un Juif qui appartenait au roi, qui était dans la servitude du roi. Seulement, s'il n'avait obtenu que ce minimum de liberté, il avait conquis pleinement la liberté intellectuelle, son admission dans cette république des esprits qu'était la société cultivée. Le premier, il a montré qu'on pouvait être Juif et bon Européen. Par là, il est une grande figure de l'histoire juive, et l'on peut dire, de la civilisation moderne, dans la mesure où Israël a contribué à cette civilisation.

Toute sa vie, il est resté fidèle au judaïsme. Dans une réponse célèbre à un de ses amis catholiques qui voulait lui prouver que sa philosophie spiritualiste devait nécessairement le conduire à la foi chrétienne, et qui le pressait de se convertir, il déclara publiquement qu'il considérait le judaïsme dans sa pureté originelle comme supérieur au christianisme. Seulement le judaïsme, tel qu'il le comprenait, était un judaïsme épuré, débarrassé d'une foule de ces pratiques archaïques, qui faisaient de la vie du Juif quelque chose d'extravagant, de prodigieusement compliqué, d'impossible dans la vie moderne. Et ce judaïsme-là, réduit aux grands traits du mosaïsme, ne devait pas encombrer le Juif dans l'ordinaire de l'existence. Sorti de sa maison et de la synagogue où sa piété pouvait s'exercer à son gré, il devenait un homme semblable à tous les autres, qui prenait naturellement sa part de la civilisation commune.

Ce premier Juif moderne qui, sans se renier lui-même, essaye de se mettre en harmonie avec son temps et la société où il vit, a travaillé plus que personne à la transformation d'Israël. Moins peut-être par son œuvre personnelle que par une simple traduction. Il a eu l'audace inouïe (inouïe

pour les rabbins, et sacrilège à leurs yeux) de traduire la Bible en allemand. Depuis longtemps Luther avait fait une traduction semblable. Mais quel Juif aurait eu l'idée de lire la traduction d'un chrétien? Celle d'un coreligionnaire effarouchait moins les esprits. On lut l'ouvrage de Mendelssohn. Et la lecture dans une langue étrangère de ce vieux livre, aussi vieux qu'Israël et qui était son âme même, eut pour effet d'introduire dans le ghetto des nouveautés surprenantes, les plus contraires à son génie. J'ai déjà dit que les Juifs allemands ignoraient, à peu près tous, l'usage de la langue allemande. Ils ne parlaient que leur patois yiddisch, auquel un petit nombre ajoutait la connaissance de l'hébreu. La traduction de Mendelssohn permit aux jeunes gens qui en avaient le désir de s'initier à l'allemand. Que d'étudiants de Pologne et de Russie ont appris cette langue, en comparant, à l'insu de leurs rabbins, le texte hébreu avec sa traduction ! C'était pour eux la clef de la prison, l'instrument de la délivrance, le moyen de s'évader du cercle étroit de leurs études et de communiquer avec le monde extérieur. Comment s'étonner que les rabbins aient crié au scandale, (La Thora, disaient-ils, est-elle donc une servante qui doit servir à propager la langue allemande?) et insulté le traducteur qui avait ouvert à leurs élèves la porte d'un univers défendu?...

Cette révolution intellectuelle du ghetto, dont le point d'origine fut la Bible de Mendelssohn, a développé lentement ses effets et se confond avec l'histoire du judaïsme au dix-neuvième siècle. J'y reviendrai plus loin. Mais, dès la mort du philosophe, on voit éclater à Berlin, dans le cercle de ses disciples, un dégoût du judaïsme qui l'aurait bien étonné. Comme il était arrivé naguère, au temps de Maïmonide, ses amis, ses enfants même, qui ne gardaient pas, comme lui, au fond du cœur, les souvenirs d'une enfance nourrie dans la tradition hébraïque, s'empressèrent de se débarrasser d'une foule de choses, sentiments, pensées, habitudes, auxquelles l'ancien étudiant de la yéchiba de Dessau était resté fidèle. Pour eux, être éclairé, ce n'était pas seulement essayer de retrouver le pur esprit de la Bible sous les commentaires qui l'encombrent, être bon Juif à la maison et bon Berlinois au dehors, c'était débarrasser son cœur et son esprit de tout ce qui était spécifiquement juif, de tout

ce qui pouvait distinguer un Juif d'un Chrétien, bref c'était renier Israël.

Le centre de ce reniement d'Israël par lui-même fut le salon d'une belle et intelligente Juive, d'origine espagnole, qui s'appelait Henriette Herz. Et en passant, je note que, dans la société juive, ce sont à l'ordinaire les femmes qui ont marqué le plus d'empressement à se rapprocher de la société chrétienne. La raison en est, je crois, que la religion juive, comme toutes les religions orientales, ne réserve à la femme qu'une place tout à fait effacée. La prière d'une femme n'intéresse pas l'Éternel. La synagogue ne lui est pas interdite, mais l'usage veut qu'elle n'y fréquente guère. On la relègue dans l'exercice de ces pratiques rituelles, qui jouent un si grand rôle dans l'existence juive, mais n'en restent pas moins des occupations domestiques, des histoires de cuisine, de bains, de vêtements, auxquelles l'intelligence ne prend aucun intérêt. Aussi, dès que les circonstances mettent la femme hors du milieu où son activité est réglée, du lever au coucher du soleil, par mille étroites prescriptions, elle se trouve désemparée. Plus de rites, plus de pratiques, et pour remplacer tout cela, aucun vrai sentiment religieux. La Juive sortie du ghetto est une forme vide toute prête à recevoir ce que pourront lui apporter les hasards de l'existence et sa curiosité naturelle.

J'ai vu dans l'Europe orientale de singuliers exemples qui montrent combien les Juifs se soucient peu de la religiosité de leurs filles. Là-bas, il n'est pas rare que de pieuses familles israélites, voire des familles de rabbins miraculeux, envoient leurs filles faire leur éducation dans des couvents catholiques. Là, elles apprennent le français, l'anglais, l'allemand et le piano. Puis à quinze ou seize ans, on les retire du couvent pour les donner en mariage à l'un de leurs coreligionnaires, qui, lui, ne parle que le yiddisch, porte le caftan noir et les papillotes rituelles. Je laisse à imaginer l'étrange situation où se trouvent à l'égard l'un de l'autre la jeune femme élevée par les bonnes sœurs et son époux formé par le Talmud. Tantôt le divorce met fin à cette union mal assortie, tantôt la femme se replonge avec un vrai désespoir dans une existence bizarre dont elle était déshabituée, tantôt (c'est le cas le plus fréquent) elle s'efforce et réussit plus ou moins à désenjuiver son mari.

Henriette Herz est un bel exemplaire de Juive émanci-

pée. Ses amis l'appelaient la « Muse tragique » pour la noblesse de sa démarche et de ses traits. Mais elle n'avait de tragique que l'aspect, et d'intelligence et de cœur elle était fort accueillante. Chez elle se donnaient rendez-vous tous les beaux esprits de Berlin. Son salon fut le premier endroit du monde où, plusieurs années avant la Révolution française et l'émancipation des Juifs, Chrétiens et Juifs se rencontrèrent sur un pied d'égalité.

On était dans ces premiers jours du romantisme allemand, où la sagesse païenne de Gœthe prétendait remplacer l'antique morale de Jéhovah. Pour se conformer au principe du poète qui déclare qu'une vie bien remplie est celle qui réalise le mieux les sentiments lyriques exprimés par la poésie, hommes et femmes, tous les familiers du salon d'Henriette Herz formèrent une Ligue de la Vertu, qui n'avait de vertueux que le nom. Tout le monde s'y tutoyait, et dans les relations entre les sexes on ne tenait compte que des attirances sentimentales mises à la mode par les *Affinités électives*. On ne vit bientôt plus dans cette Ligue de la Vertu que divorces et unions libres.

Un autre résultat (et bien imprévu, celui-là, car il contredisait tout le paganisme de Gœthe) fut le baptême de la plupart des Juifs qui fréquentaient chez Henriette. Elle-même se fit baptiser. Les deux filles et le fils aîné de Mendelssohn abjurèrent eux aussi. Les disciples du philosophe rejetaient le judaïsme, et tout ce qui pouvait leur rappeler une existence qu'ils avaient prise en horreur.

Ah ! qu'il est difficile de toucher, sans la détruire, à cette religion d'Israël qui, suivant l'expression de Mendelssohn lui-même, est moins une religion révélée qu'une législation révélée ! Parmi tant de commandements minutieux qui règlent tout dans la vie juive, les choses les plus graves et les plus futiles aussi, qui osera choisir? N'ont-ils pas tous la même valeur au regard de l'Éternel? Et sinon de l'Éternel, au regard des pieux rabbins. Faire cuire du lait dans un récipient où l'on a cuit la viande, se vêtir d'une étoffe mêlée de coton et de laine, porter quoi que ce soit à la main le samedi, et tant d'autres manquements à des prescriptions analogues, dont on ne saisit pas l'intérêt, sont aussi condamnables que les atteintes les plus graves à la morale de Moïse. Qui commet ces péchés cesse d'être un bon Juif et se raye lui-même de la communauté d'Israël. Cela fait qu'un Juif qui s'éman-

cipe se trouve tout de suite conduit aux résolutions extrêmes. Sur les 613 commandements qui en principe règlent sa vie, 600 au moins lui apparaissent tout à fait extravagants. Il les rejette comme un fardeau inutile, de la même façon qu'il abandonne le caftan et les papillotes. Mais alors, que lui reste-t-il de son ancienne religion? Rien qu'un déisme vague, qui n'a plus rien à voir avec la Loi d'Israël, et qui aboutit le plus souvent à l'indifférence absolue.

De tout temps, les rabbins l'ont bien senti. Pour observer le judaïsme à la lettre, il faut être groupé, rassemblé, vivre enfin en communauté, dans cette atmosphère spéciale, au milieu des conditions qui ont créé et conservé le ghetto. Dès que le ghetto n'existe plus, il devient presque impossible de suivre la règle talmudique, de se soumettre à l'existence particulière qu'imposent tant d'obligations minutieuses. On objectera que la religion juive n'est pas toute enfermée dans le Talmud. Sans doute. Mais enfin le Talmud a fixé la pratique de cette religion, comme les papes et les conciles ont fait pour la religion catholique, et l'expérience prouve que lorsque le ghetto se défait, la religion se défait elle aussi. Or, à la fin du dix-huitième siècle, l'existence du ghetto est menacée comme elle ne l'a jamais été. Et cette fois, non plus par la persécution, mais par une chose plus redoutable. Par quoi donc? par la liberté.

VI

La liberté.

Le salon d'Henriette Herz n'a pas été sans contribuer à l'émancipation d'Israël. Trois ans avant la Révolution française, Mirabeau était venu en mission secrète à Berlin. Mendelssohn venait de mourir, mais son souvenir demeurait très vivant dans la société berlinoise. Mirabeau fut instruit des efforts du philosophe pour éclairer ses coreligionnaires, et comme on disait en ce temps-là, pour faire pénétrer les lumières de la raison dans les ténèbres d'un judaïsme moyenâgeux. Il fréquenta le salon d'Henriette Herz, alors dans son plein éclat, et fut frappé d'y voir des Juifs qui ne se distinguaient en rien du reste de la société polie. Cette découverte l'àmena à s'occuper d'une question

qui, s'il était resté en France, ne l'aurait, très probablement, jamais intéressé.

De retour à Paris, il écrivit un opuscule intitulé : *Moïse Mendelssohn et la réforme politique des Juifs.* « Voulez-vous, y disait-il, que les Juifs deviennent des hommes meilleurs, des citoyens utiles? Bannissez de la société toute distinction avilissante pour eux. Ouvrez-leur toutes les voies de subsistance et d'acquisition. Veillez, ajoutait-il dans ce style qui nous fait un peu sourire, que sans négliger la doctrine sacrée de leurs pères, ils apprennent à mieux connaître la nature et son auteur, la morale et la raison, les principes de l'ordre, les intérêts du genre humain, de la grande société dont ils font partie. » Et quand la Révolution éclata, Mirabeau défendit ces idées avec sa vigueur accoutumée.

Ce ne fut d'ailleurs pas sans peine que l'Assemblée Constituante se décida à reconnaître aux Juifs les droits de citoyen. La question revint très souvent à la tribune sous des formes diverses, et comme on n'était pas d'accord, elle fut chaque fois éludée. Bribe par bribe, les défenseurs d'Israël, Mirabeau, l'abbé Grégoire, Castellane, Regnault de Saint-Jean d'Angély, réussirent cependant à remporter quelques succès. Mais c'est seulement deux jours avant de se séparer que l'Assemblée vota le texte de la loi qui supprimait toutes les distinctions entre les Juifs et les autres citoyens.

Vote d'une portée plus considérable en puissance que dans son effet immédiat. Le ghetto cessait d'exister pour cinquante mille Juifs qui habitaient en France. Mais qu'était-ce, cinquante mille Juifs, au regard des dix à douze millions qui, hors de France, restaient soumis à des lois d'exception? En France même, Napoléon qui avait peu de sympathie pour les Juifs, restreignit la portée du vote et limita les droits des Juifs, particulièrement en Alsace et dans la vallée du Rhin. Mais partout où se présentaient ses armées, les Juifs se voyaient délivrés de la servitude ancestrale, et en dépit de la méfiance que l'Empereur leur témoigna toujours, ils l'ont justement considéré (songez aux poésies d'Henri Heine) comme un héros libérateur. Waterloo fut pour eux une catastrophe nationale. Dans les contrées où les Français leur avaient apporté la liberté, tout conspirait maintenant à les rejeter dans leur condition d'autrefois. Les vainqueurs haïssaient la France et toutes les nouveautés qu'elle avait apportées depuis vingt ans en Europe. L'émancipation des Juifs

était une de ces nouveautés-là. L'idée chrétienne apparaissait aux tenants de la Sainte Alliance comme la seule force capable de barrer le chemin aux pensées révolutionnaires, et cela, non plus, n'était pas de nature à favoriser Israël. Enfin, le romantisme (et en particulier le romantisme allemand), dégoûté du paganisme de Gœthe, s'enthousiasmait pour le moyen âge, au point que certains romantiques, et non des moindres, Schlegel par exemple, réclamaient le rétablissement de l'inquisition en Allemagne. Les ghettos, dont nos soldats avaient brisé les chaînes à Cologne, à Francfort, à Lubeck, à Mannheim, à Berlin, devinrent de nouveau des prisons. De nouveau, les Juifs se virent astreints à ce péage qu'on leur faisait payer, comme au bétail, lorsqu'ils passaient un pont ou bien entraient dans une ville. On recommença de limiter le nombre des mariages qu'ils pouvaient conclure entre eux, pour les empêcher de se multiplier à l'excès, etc., etc... Il n'y eut que la France qui, sous le gouvernement des Ultras et de Charles X lui-même, maintint, dans son intégrité, pour les Juifs, le principe de l'égalité des droits qu'elle avait posé la première. Ce principe, Louis XVI l'avait reconnu et signé. Louis XVIII fit honneur à la signature de son frère en supprimant les restrictions concernant les Juifs d'Alsace, qui avaient semblé un moment nécessaires à Napoléon.

Une fébrile impatience saisit tous les Juifs éclairés. Comprenez leur état d'esprit. Depuis le vote de la Constituante, ils avaient le sentiment que la liberté pour eux n'était plus inaccessible. Ils en avaient joui un instant, et ils en gardaient la nostalgie. Ils se rendaient bien compte des causes qui avaient produit la réaction dont ils souffraient, et que la première de toutes était le dégoût des idées libérales propagées par les Français. Mais ils accusaient aussi leurs coreligionnaires d'avoir amené, par leur faute, cette recrudescence de la vieille antipathie que les gouvernements et les peuples éprouvaient pour Israël. En Allemagne surtout, les disciples de Mendelssohn, les anciens habitués du salon d'Henriette Herz, s'irritaient de voir que la masse juive ne faisait rien pour se rapprocher du monde occidental, et que, par ses façons étranges et son obstination à vivre repliée sur elle-même, elle justifiait, dans une certaine mesure, une législation qui la maintenait à l'écart.

Ces Juifs éclairés étaient choqués des familiarités grossières qu'on avait avec l'Éternel à l'intérieur des synagogues. Ces esprits délicats, qui avaient pour ambition de débarrasser le judaïsme des haillons que la misère des temps avait accumulés sur lui, auraient voulu policer le culte lui-même, lui donner un caractère plus décent, plus paisible, lui enlever cet air primitif et sauvage qui faisait dire un jour à Alexandre II entrant dans une synagogue : « Mais, c'est une maison de fous ! » Pendant toute la première moitié du dix-neuvième siècle, on assiste, en Allemagne, à un violent effort des intellectuels juifs pour moderniser la religion. C'est un curieux moment de l'histoire d'Israël, quelque chose d'analogue, à l'intérieur du judaïsme, à ce que Luther avait fait à l'intérieur du christianisme. A Hambourg, à Berlin, à Munich, à Vienne, des sociétés se fondent pour instituer une sorte de religion juive réformée. On voit avec étonnement des programmes religieux délaisser le Talmud, supprimer la circoncision, les prescriptions alimentaires, l'observation du Sabbat. Tous ces réformateurs s'ingénient à distinguer dans la Bible ce qui tient aux circonstances d'avec ce qui possède un caractère divin, éternel, et se défaire allégrement de tout ce qui pouvait les gêner et empêcher un Juif de mener la vie de tout le monde. Même la vieille croyance au Messie, ils la reléguaient volontiers dans les greniers de leur esprit avec les toiles d'araignée. Bref, on créait de toutes pièces un culte nouveau, épuré, de bonne compagnie, tantôt calqué sur le catholicisme, tantôt sur le protestantisme, qui n'avait plus grand'chose à voir avec la religion de Moïse. Jamais la tradition juive n'avait subi pareil assaut. Et cet assaut était livré par les Juifs eux-mêmes et les rabbins modernistes. Mais ce qui différencie profondément ce mouvement spirituel juif de la réforme de Luther à laquelle je le comparais, c'est qu'au rebours de ce qui s'est passé, au seizième siècle, dans l'Église catholique, la foule juive a résisté. Elle n'a pas suivi ses entraîneurs. Malgré tous leurs efforts, elle est restée fidèle à sa foi, à son culte traditionnel. Quant aux réformateurs, il leur arriva, à presque tous, la même aventure qu'aux familiers d'Henriette Herz. Devant la résistance obstinée de leurs coreligionnaires et les difficultés auxquelles ils se heurtaient, ils sentirent fléchir leur courage. Le plus souvent, leur lassitude se traduisit par un dégoût final de la race dont ils sortaient, par l'aban-

don complet du judaïsme. Jamais on ne vit tant de Juifs se convertir soit au protestantisme, soit au catholicisme, et se faire baptiser. Jamais, depuis le temps des Marranes. Mais les Marranes cédaient à la nécessité, tandis que les nouveaux convertis n'étaient contraints par personne. A force d'avoir épuré la religion de Moïse, ils avaient tellement rapproché la synagogue d'un temple ou d'une église qu'ils n'avaient plus qu'un tout petit pas à faire pour devenir protestants ou catholiques. Et il y avait encore ceux qui, comme Henri Heine, tout en conservant au fond du cœur leur fidélité au judaïsme, au moins à un judaïsme historique, poétique et sentimental, se firent, eux aussi, baptiser, parce qu'ils n'avaient pas le courage de rester confondus avec la foule de leurs coreligionnaires attachés aux vieilles pratiques, ni de subir avec eux des vexations, que seule une foi profonde ou une habitude séculaire permettait de dédaigner.

La Réforme juive avait échoué. L'émancipation du ghetto ne fut pas le résultat d'une révolution intérieure dans la religion et le culte. Elle s'obtint par d'autres moyens, et ce fut encore la France qui apporta la solution du problème qu'Israël, par ses seules forces, n'arrivait pas à résoudre. La révolution de 1848 acheva l'œuvre commencée par l'Assemblée constituante. Pour un moment du moins, on vit les idées libérales revenir en faveur. Successivement l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, se décidèrent à accorder aux Juifs les droits qu'ils possédaient en France depuis un demi-siècle déjà. A l'égard d'Israël, la société chrétienne se montra moins exigeante que ne l'avaient été, envers leurs coreligionnaires, les Juifs éclairés. Ceux-ci, dans leur impatience et le désir de conquérir leur liberté au plus vite, étaient prêts à faire bon marché de la religion elle-même. Ils exigeaient qu'à toute force Israël s'amendât, devînt pareil à tout le monde pour être admis aux droits de tout le monde. Plus libérale qu'eux, la société européenne n'a pas demandé à Israël de rien sacrifier de ses croyances. Elle a compté uniquement sur la liberté et le temps pour effacer les différences de sentir et de penser qui opposent depuis vingt siècles les Chrétiens et les Juifs.

VII

Retour au mysticisme.

Dans le temps même où Mendelssohn et ses disciples faisaient un si grand effort pour moderniser Israël et faciliter ses rapports avec l'esprit occidental, un mouvement contraire entraînait la masse juive plus loin de la société chrétienne qu'elle ne l'avait jamais été. Et ce mouvement d'un caractère tout mystique ne se produisait pas dans un cercle fermé comme le salon d'Henriette Herz, mais au cœur du monde juif, dans les vastes agglomérations de l'Europe orientale.

Là-bas, dans la Pologne et la Petite-Russie, habitent plusieurs millions de Juifs, qui formaient en ce temps-là et forment encore aujourd'hui la grande réserve d'Israël. Les premiers émigrés étaient venus d'Allemagne dans le courant du quatorzième siècle, après le grand exode qui suivit la peste noire dont on les rendait responsables. Les seigneurs polonais leur avaient fait bon accueil. Dans un pays où il n'y avait que des nobles et des serfs, ces émigrés formèrent une classe moyenne de commerçants, d'intendants, d'intermédiaires de toutes sortes. Ils réussirent même à s'organiser en un véritable corps de nation, gouverné par une assemblée de rabbins : le synode des quatre pays. Par ces quatre pays, entendez la Pologne, la Petite-Pologne, la Petite-Russie, la Lithuanie. Comme en Espagne autrefois, ils parlaient la langue du pays, s'habillaient à la polonaise ; certains même portaient l'épée et le collier d'or au cou. Chaque communauté avait à sa tête un conseil religieux qui administrait ses affaires, et entretenait une yéchiba pour l'instruction de la jeunesse. Les rabbins, d'esprit libéral, écartaient les subtilités à la mode dans les yéchiba allemandes, et faisaient une large place dans leur enseignement à l'étude de la médecine, de la philosophie et de l'astronomie. Une intense vie spirituelle, de caractère proprement juif, animait ces petits royaumes de Dieu. Et, comme autrefois en Judée et en Babylonie, on voyait de simples artisans s'intéresser autant que les rabbins à la science sacrée, et mener, tout en pratiquant leurs métiers, une existence méditative, orientée vers l'Éternel.

Au dix-septième siècle, tout changea. Pendant la guerre de Trente ans une foule de Juifs d'Allemagne se réfugièrent en Pologne, apportant avec eux un esprit plus étroit et leur parler yddisch, vieux patois souabe et franconien, où s'étaient introduits, pour les besoins d'une vie particulière, beaucoup de mots hébraïques. Sous l'influence de ces nouveaux venus, la spiritualité des communautés s'appauvrit. Dans le même temps les conditions politiques se transformaient en Pologne, et fâcheusement pour les Juifs. La royauté qui les avait protégés perdait de plus en plus de prestige. Les grands seigneurs, que ne contenait plus l'autorité du roi, exigeaient davantage de leurs serfs. Pour satisfaire leurs exigences, les intendants juifs pressuraient le petit peuple, et s'en faisaient détester. Les Jésuites, installés dans le pays pour combattre la Réforme, considéraient aussi les Juifs comme des adversaires, et ne contribuaient pas à leur faciliter l'existence. Pour toutes ces raisons et pour d'autres encore, la haine s'amassait contre les communautés d'Israël. Elle éclata un beau jour. Pendant plusieurs années les bandes de l'hetman Chmielnicki parcoururent le pays, massacrant tout sur leur passage. Au dire des chroniqueurs, 300 000 Juifs furent égorgés, 300 communautés détruites, 400 autres ruinées. La plupart des yéchiba disparurent dans la tourmente. Une grande misère, matérielle et morale, s'ensuivit. Les artisans avaient assez à faire pour gagner leur subsistance sans s'occuper d'études talmudiques. Les rabbins furent délaissés. Eux-mêmes, dans cette solitude, perdirent toute largeur d'esprit. Ils ne s'intéressèrent plus qu'aux discussions futiles, aux problèmes sans vie, aux *pilpouls* mis à la mode par leurs confrères d'Allemagne. Et leur action sur les fidèles se bornait à les épouvanter par la description des châtiments réservés aux pêcheurs qui négligent le moindre commandement de la Thora. Abandonnée à elle-même, la foule ignorante et misérable se tournait vers les thaumaturges. La Cabale lui en fournissait toujours et de toutes les sortes : des ascètes qui prêchaient l'abstinence pour hâter la venue du Messie, et aussi des libertins, qui, toujours au nom du Messie, rejetaient toutes les prescriptions de la Thora et de la plus simple morale.

Alors apparut un homme qui réussit à concilier ces tendances contraires et à donner à la foule la pâture qu'elle attendait.

Ce personnage est connu sous le nom de Becht, le Saint, ou bien encore sous celui de Balchem, l'homme de bonne renommée. On a sur lui peu de détails précis, et beaucoup de récits légendaires, rapportés dans un livre qui parut après sa mort sous ce titre : *les Louanges du Becht.* Des millions de Juifs le lisent encore aujourd'hui comme un livre exemplaire. Pour l'histoire qui nous occupe, il est aussi intéressant qu'un récit historique, car il exprime à la fois le caractère de la mission du Balchem et l'état d'esprit des gens qui s'enthousiasmèrent pour lui.

On y lit que le père du Becht, qui habitait en Valachie, fut arraché par la guerre à son village et emmené en servitude dans on ne sait quelle contrée lointaine. Là, naturellement (la légende suivant ici une pente familière à l'esprit juif), cet esclave, plus intelligent que tout le monde, se fait remarquer par son esprit, et devient, nouveau Joseph, nouveau Moïse, le confident, le grand vizir du roi. Après bien des vicissitudes, rentré dans son pays (il avait alors cent ans), il a juste le temps et la force d'engendrer un enfant promis à de grandes destinées. Et dès la naissance de ce fils, le père et la mère s'en retournent dans le sein d'Abraham, ayant accompli leur destin.

Comme tous les enfants du village, l'orphelin, à l'âge de quatre ans, fut envoyé au heder, la petite école enfantine. Mais tout de suite, au lieu d'apprendre, il se perdit dans les rêves, et laissant là l'ardoise et le maître d'école, il s'en allait dans les bois. Trait extraordinaire, et qui certainement n'a pas été inventé, car ce dégoût de l'ardoise et cet amour de la nature sont les sentiments les plus contraires à l'esprit du ghetto.

Toute sa vie le Balchem s'en est allé ainsi dans les bois. Je veux dire que toute sa vie, il s'est arraché aux habitudes de son milieu, et qu'à l'étude il a toujours préféré la contemplation intérieure et le désir de découvrir Dieu dans ses œuvres et la poésie du monde. La légende en a fait pourtant un savant talmudiste (car, même dans un conte, peut-on imaginer une vie juive sans Talmud), seulement, chose incroyable ! il s'attachait à dissimuler cette science dont le ghetto était si vain. Mais ayant vu en songe qu'il devait épouser la fille d'un rabbin des plus fameux, il se révéla à celui-ci pour ce qu'il était vraiment, pour un fin talmudiste. Le rabbin, ébloui sur-le-champ, lui promit sa fille. Toute-

fois le Becht exigea que dans l'acte de fiançailles il ne fût pas fait mention de son titre de rabbin. Et voilà que juste au moment où il revenait à sa maison pour annoncer à sa fille qu'il lui avait trouvé un mari, le rabbin tomba mort. On trouva sur lui la promesse qu'il avait fait au Balchem. Grand émoi dans la famille, bien étonnée de voir que le rabbin avait fiancé sa fille à un homme de rien, un ignorant, qui n'avait aucun titre. Émoi plus grand encore quand on vit le fiancé, dont la simplicité dépassait encore de beaucoup ce qu'on avait imaginé. Le mariage pourtant s'accomplit, conformément au désir du défunt, mais les parents chassèrent le couple de chez eux, et comme jadis l'écolier fuyait l'école pour les bois, le Balchem et sa femme se retirèrent dans la forêt.

J'arrête ici la fable. J'en ai assez dit, je pense, pour montrer le sens qui se cache sous ce récit légendaire. Le Balchem est venu donner une orientation nouvelle à la vie du ghetto. Ni l'intelligence, ni l'étude ne sont les plus grands biens du monde. La simplicité du cœur est de beaucoup préférable. Dans la foule des rêveries empruntées à la Cabale, qui flottaient au-dessus des communautés ravagées, il fit un choix avec un sentiment profond des choses qui pouvaient satisfaire l'âme. Il ne dit pas, comme les ascètes qui suivaient les traces du cabaliste Louria, qu'on ne pouvait atteindre Dieu que par le jeûne, l'abstinence et la tristesse ; ni, comme les rabbins, qu'il suffisait à l'homme pieux de ratiociner sur les textes ; ni, comme les libertins, qu'on trouvait Dieu dans la débauche et dans l'excitation des sens. Mais aux uns et aux autres il emprunta quelque chose. Il ne toucha pas à la tradition rabbinique : il en acceptait tous les rites, tous les commandements, mais l'étude exclusive du Talmud lui semblait être inspirée par le mauvais démon d'Israël. A la Cabale de Louria il empruntait la croyance que l'homme par la simple prière et le don de son cœur peut exercer son action sur Dieu même, mais il ne croyait pas, comme lui, que pour rester en communion avec Dieu, il fallait s'évader du monde, renoncer à ses joies, à ses tristesses, à ses amours. Il condamnait les libertins et leurs appétits grossiers, mais il pensait que le plus grand bien du monde, c'était la joie d'un cœur débordant d'amour divin, de pitié et d'amitié pour les hommes.

Cette religion de tendresse, d'espérance et de joie tombait

en rosée bienfaisante sur le cœur désespéré du ghetto. En peu de temps le Balchem rassembla autour de lui une dizaine de mille de fidèles. Les Hassidim, les pieux, ainsi s'appelaient-ils, se distinguaient du reste de leurs coreligionnaires, par une certaine façon de prier en élevant très haut la voix, et en s'agitant frénétiquement d'arrière en avant et d'avant en arrière, à la manière des derviches, pour atteindre rapidement à l'extase, et par les longues boucles de cheveux qu'ils laissaient pendre sur leurs joues. Bientôt ce ne fut pas dix mille mais cent mille disciples que compta la secte nouvelle. On accourait vers le Balchem pour les mêmes raisons qui avaient fait jadis le succès de Moïse de Léon, pour satisfaire le puissant besoin mystique qui est le fond de l'âme humaine. Le Balchem avait créé un nouveau climat moral, une chaude température passionnée qui reste encore aujourd'hui celle des communautés orientales. Qu'on m'excuse de répéter ici ce que j'ai déjà dit dans *Un royaume de Dieu*, mais comment dire la même chose sous deux formes différentes? On accueillait avec transport ce Becht qui disait que l'Éternel n'avait pour agréable que la joie, les lumières et les festins du samedi. Une familiarité sans bornes remplaça la terreur sacrée qui, dans la religion orthodoxe, mettait entre Israël et Dieu la distance infranchissable qui sépare la terre du ciel. On se mit à prier à la manière du Balchem en balançant le corps et en faisant avec les doigts un bruit joyeux de castagnettes pour s'exciter à l'enthousiasme. On se mit dans les synagogues à fumer et à boire, et à causer d'affaires, car c'est bon pour les idolâtres de se sentir gênés dans leurs temples par la présence des idoles dont ils les ont encombrés. Dieu merci, il n'y a point d'idoles dans la maison de Jehovah! Sans doute la sainte Thora est bien là dans l'armoire, derrière le rideau de velours brodé des deux livres de Juda, mais David dansait devant l'Arche, et en quoi la sainte Thora pourrait-elle être blessée parce que les Juifs, à qui Dieu l'a donnée, bavardent familièrement auprès d'elle? En quoi cela peut-il choquer l'Éternel qu'une fois, la prière finie, on prenne un petit verre d'eau-de-vie où macère une branche de céleri, et qu'on mange un pain d'épice pour accompagner la rasade, puisque le petit verre et le vin sont, chaque fois, l'occasion de prononcer une bénédiction de plus en l'honneur du maître du monde? En quoi la fumée du tabac serait-elle moins

agréable au Seigneur que celle de la myrrhe ou de l'encens? Si l'on fume dans la synagogue, n'est-ce pas pour mieux s'ouvrir l'esprit aux vérités profondes et se former une idée plus claire de l'éblouissante splendeur? Si chaque samedi on célèbre dans le saint lieu lui-même le festin du Sabbat, si l'on y glisse avec délices à l'ivresse, c'est pour atteindre plus rapidement à l'extase et pénétrer au fond du ciel. Si l'on y dort enfin la nuit, comme dans une auberge, c'est pour que le Seigneur accueille la dernière pensée du soir et la première du matin.

On ne pouvait être plus loin des pensées de Mendelssohn, du salon d'Henriette Herz et des réformateurs de Berlin. Ajoutez qu'à l'exemple de leur maître, les Hassidim délaissaient volontiers l'étude du Talmud pour revenir au livre qui flattait beaucoup plus leur imagination, leur goût du mystérieux, avec ses sens cachés, ses démons et ses anges, et ses procédés pour vous mettre en relation directe avec la divinité, le vieux Zohar enfin, le livre de la Splendeur. Et ce n'était pas seulement dans les livres de la Cabale que les Hassidim allaient chercher les secrets de cette vie et de l'autre. La religion nouvelle mettait, pour ainsi dire, le miracle à la portée de leurs mains. Le Balchem possédait des pouvoirs miraculeux ; il était un intermédiaire, une sorte de courtier entre le ciel et la terre, et ses successeurs qu'on appelle des Zadik continuent de se transmettre son pouvoir surnaturel.

Ces Zadik (il y en a quatre dans l'Europe orientale) sont des introducteurs tout-puissants auprès de la majesté divine. Chaque année, c'est par milliers que les pèlerins accourent vers eux de tous les coins de la Pologne et de la Petite-Russie. Ils leur apportent de l'argent, les entourent de vénération, et voici une anecdote qu'on m'a racontée là-bas et qui, dans son irrévérence, montre la foi aveugle qu'ont en eux leurs fidèles, j'allais dire leurs adorateurs. Un jour, le rabbin miraculeux, se promenant avec un de ses fidèles, aperçut au pied d'une haute muraille un mauvais Juif qui mangeait du cochon. A cette vue, le fidèle s'écria : « Que le mur s'écroule sur cet impie qui mange de la viande défendue ! » A quoi le Zadik répondit : « Soyons plus indulgents, mon fils ! Je prierai au contraire pour que le mur ne s'écroule point. » Et le mur ne s'écroula pas. Et le fidèle de crier au miracle, et tout le monde avec lui.

Cette religion du Balchem est encore aujourd'hui la religion de plusieurs millions de Juifs dans l'Est de l'Europe. L'enthousiasme qu'il a soulevé ne s'est point apaisé. Les grandes foules de là-bas se passionnent toujours pour leurs rabbins miraculeux. On attend toujours là-bas pour demain, pour aujourd'hui, ce Messie dont les Juifs berlinois de 1840 voulaient exorciser leur vieille religion. Dans les bethamidrasch, qui sont des salles de lectures pieuses annexées aux synagogues, j'ai pu constater de mes yeux qu'il y avait au moins autant de Zohar que de Talmud, et j'ai vu des vieillards, des jeunes gens, des enfants presque, se pencher, des soirées entières, leur bougie à la main, sur les grimoires cabalistiques.

Et cependant, l'esprit moderne, avec ses tentations et le terrible génie qu'il possède pour bouleverser les traditions les plus fortes, a pénétré jusque chez les Hassidim. Par quels détours, par quelles ruses? Pour le comprendre il faut connaître la vie qu'on mène dans les ghettos de l'Europe orientale, et dont il est bien difficile de se faire une idée quand on n'a pas été là-bas. Montons sur le tapis magique des contes orientaux, qui a le privilège de supprimer toute distance et de vous transporter par miracle au point où vous voulez aller. C'est le meilleur moyen pour se rendre au pays des rabbins miraculeux.

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

(A suivre.)

Ce que sera notre Armée future

I

Enrôlement des enfants, encasernement des femmes, suppression des familles et des habitudes sociales, massacre international, assassinat universel, telles sont les images qui évoquent dans l'opinion publique les polémiques suscitées par le vote de la « loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre, » plus brièvement nommée « loi Paul-Boncour ».

Les partis politiques qui devraient se féliciter de ce pas vers la « nationalisation » de tous et de tout feignent une violente indignation, les autres s'excusent ; tous ceux mêmes qui l'ont votée réprouvent la phrase fameuse sur la réquisition de tous les Français « sans distinction d'âge ni de sexe » ; les révolutionnaires font croire à la portion la plus bornée de leur clientèle que le gouvernement se fait complice d'un projet de dictature militaire, et maints politiciens plus tempérés seraient assez heureux d'inscrire la responsabilité d'une mesure aussi impopulaire au compte des généraux.

Pratiquement personne n'a lu les textes et peu de citoyens savent que cette loi étonnante n'a pour objet que de codifier l'activité de la nation en temps de guerre, de règler les difficiles questions des fabrications, de main-d'œuvre, de transports, d'achat de matières premières, d'arrangements financiers, de collaboration coloniale que

pose un grand conflit moderne, questions dont la solution avait dû être improvisée entre 1914 et 1918, au grand dommage de l'économie nationale. On cherche, par des mesures de prévoyance, à supprimer l'abus des intermédiaires et le scandale de la concurrence entre usines de guerre ; à utiliser méthodiquement l'activité féminine dans les services publics, les transports, les hôpitaux, les écoles, non à enrégimenter les femmes ; à préserver les besoins de l'enfance, non à enrôler les enfants.

C'est donc une loi purement politique, non une loi militaire ; elle ne traite de l'armée que pour délimiter les attributions respectives du gouvernement et du commandement, et ce n'est évidemment pas au bénéfice de ce dernier. Elle a été préparée non pas, comme l'ont dit et même cru des députés, par le ministre de la Guerre, mais bien par le « Secrétariat permanent » du « Conseil supérieur de la Défense nationale », dont le président est un parlementaire, et qui comprend des représentants de tous les ministres au même titre que les officiers. Ce nouveau produit de notre industrie législative ne donne pas un soldat de plus ; il en fait un certain nombre en moins : les députés qui se sont mis hors la loi et tous les fonctionnaires, contrôleurs, travailleurs divers exigés par son fonctionnement.

Quand on sait que la loi Paul-Boncour est la première des quatre ou cinq lois qui doivent constituer le canevas de la puissance militaire française, et qu'on constate combien est médiocrement éclairée l'opinion publique qui dicte la réforme, on peut légitimement se montrer inquiet sur la clairvoyance qui inspirera les textes auxquels elle aboutira. Si le fond du décor n'évoquait pas tant de ruines et de morts, on pourrait monter une excellente comédie et quelques bonnes farces avec les personnages qui participent à cette œuvre, leurs erreurs, leurs quiproquos, leurs palinodies et leurs intrigues.

II

Les faits.

Quiconque ne fait pas profession de suivre l'évolution de ces nombreux et laborieux travaux a le droit de s'y égarer et de perdre de vue leur origine. Quelle nécessité

y a-t-il de réorganiser de fond en comble l'armée française?

Il est normal qu'une organisation méticuleuse telle qu'un plan de mobilisation ayant, comme unique application, subi l'hypertrophie de la Grande Guerre ait besoin d'un « rajustement ». Mais la cause première du déséquilibre de cette organisation n'est pas tant la mobilisation elle-même que l'évolution des armées au cours des hostilités, le bouleversement des valeurs relatives des différentes armes, le développement de l'artillerie, la création de l'aviation, de l'aérostation, des chars.

Cependant, si l'armée du 11 novembre 1918 avait eu exactement la même composition que celle du 15 août 1914, une sérieuse réorganisation eût été nécessaire. D'une part presque tous les hommes mobilisés avaient largement dépassé les trois ans de service actif imposés par la loi de 1913, toujours en vigueur ; on ne pouvait garder sous les drapeaux que la classe 1919 qu'on renforça au plus tôt à l'aide de la classe 1920. Ainsi, dès la démobilisation terminée, le service de deux ans était établi *de facto*, cependant que les cadres de l'armée restaient ceux du service de trois ans.

D'autre part il fallait prélever sur l'ensemble de l'armée française des troupes nécessaires à la constitution de l'armée du Rhin, de l'armée de Syrie, aux détachements de Haute-Silésie et de quelques mandats secondaires, ainsi qu'au renforcement de l'armée du Maroc. Enfin il fallait s'établir en Alsace et en Lorraine cependant que d'importantes garnisons du Nord et de l'Est étaient inhabitables pour quelque temps.

Pour toutes ces causes, l'armée active était à la fois instable et exsangue ; de là les « régiments-squelettes » et les « unités fantômes » sur lesquels se lamentaient les spécialistes. Pour parer aux difficultés croissantes et concentrer les effectifs, l'État-major de l'Armée avait supprimé un certain nombre de régiments — expédient d'ailleurs illégal — mais il demandait instamment au gouvernement de bien vouloir doter l'armée d'un statut régulier, indispensable à la mise au point d'un nouveau plan de mobilisation.

Si cette œuvre technique était restée, comme il eût été logique, le fait du gouvernement, un travail complet eût été réalisé en deux ou trois ans. Après la défaite de 1871, il avait fallu quatre années seulement, malgré le manque de liberté extérieure, pour refaire une armée neuve, d'une valeur

incontestable, pour changer et parfaire les doctrines et les règlements, pour créer, à l'usage de l'infanterie et de l'artillerie, des armements supérieurs à tous ceux de l'époque. L'État-major de 1919 valait largement celui de 1871, mais il eut le malheur d'être soumis aux directives du monstre acéphale nommé opinion publique.

Celle-ci, s'exprimant par la presse et les campagnes électorales, avait décrété l'abolition de toutes les guerres et la condamnation de tous les militarismes. A quoi bon un plan de mobilisation, un budget de la guerre, un service obligatoire? Qu'on garde provisoirement une force armée pour surveiller l'exécution des clauses du traité, passe encore ; mais pour faire payer les Allemands désarmés, déclarer la paix à la Turquie et au Maroc, faire la police dans les territoires à plébiscite, point n'était besoin de gros effectifs, et les militaires n'avaient qu'à se faire oublier.

Beaucoup de parlementaires de la Chambre « bleu horizon » passaient pour très bienveillants envers l'armée, mais ils n'auraient pas été parlementaires s'ils n'avaient fait chorus avec l'opinion ; ils démontrèrent à l'État-major qu'il ne fallait pas essayer de remonter le courant. Dès 1921, on prépara le service de dix-huit mois ; le gouvernement promettait au Conseil supérieur de la guerre que cette réforme serait entourée de toutes les garanties souhaitables et complétée par une réorganisation judicieuse de l'armée ; il assurait par ailleurs aux représentants des partis internationaux qu'il ne s'agissait que d'une étape sur la voie du désarmement

Malheureusement la paix totale se faisait désirer. On avait dû faire face à la rude campagne de Syrie-Cilicie ; on avait temporairement occupé Francfort ; puis on avait procédé à la mobilisation et à la redémobilisation de la classe 1919, avec occupation de Düsseldorf ; l'occupation de la Haute-Silésie était houleuse et le Maroc exigeait une grande vigilance. Enfin ce fut la Ruhr avec un renfort de deux divisions pour l'armée du Rhin.

Le désordre de l'armée française s'aggravait, mais la date des élections approchait ; on vota donc la loi de recrutement établissant le service de dix-huit mois, qui fut promulguée en avril 1923.

On n'eut plus le loisir de s'occuper de la réorganisation promise. Exception faite des régiments supprimés, les cadres

étaient toujours ceux de 1913 ; ils béaient de toutes parts, leur contenu ayant été diminué d'un tiers après l'armistice, puis ramené à la moitié, enfin tout ce qui était disponible étant accaparé par les besoins de l'extérieur.

La situation était tellement critique que lorsqu'une nouvelle Chambre voulut tenir les promesses tant de fois renouvelées d'« allégement des charges militaires », les ministres qu'elle pressait n'osèrent pas prendre la responsabilité de diminuer encore les effectifs. Par bonheur le premier des ministres de la Guerre de la nouvelle série était un général très apprécié des plus ardents représentants de l'opinion : il fit admettre que la réalisation du service d'un an devait être liée à une réorganisation totale de l'armée.

Alors se propagea un de ces puissants courants verbaux qui tiennent lieu de pensée aux foules, qui s'expriment en formules lapidaires parfois incohérentes, qui font envahir les Tuileries, jettent la panique dans les armées, un de ces faux truismes, une de ces idées-panique que la langue populaire désigne sous le nom de « bobards » : puisqu'une armée était encore nécessaire, il la fallait inédite, originale, et surtout essentiellement, fondamentalement différente de l'armée de 1914.

Les auteurs les plus sérieux admettent comme un axiome indiscutable la nécessité de ce changement et nulle justification raisonnable n'en est donnée dans les innombrables études, articles, projets et rapports qui ont traité de la question. Seule une proposition de loi socialiste opposée aux projets officiels déclare vouloir « rompre complètement avec les méthodes anciennes » parce qu'il faut « échapper aux armées de caserne et de routine qui *n'ont pas* sauvé la France en 1914 ».

Sans faire aussi cyniquement table rase des faits les plus certains, chacun est allé répétant : plus d'armée de routine, organisons la « nation armée », formule de l'avenir et vœu de la démocratie.

III

Les projets.

La nation armée.

Serait-il donc possible d'innover en une matière aussi ancienne? Les règles de la sagesse seraient-elles ici en défaut?

Les formes prises par l'organisation militaire d'une nation ne sont pas très nombreuses. Il n'existe que deux moyens de faire des soldats : engagements volontaires ou conscription ; il n'y a que deux types d'armées : armées de métier ou armées de recrutement obligatoire.

Les armées de métier sont incompatibles avec certaines formes politiques de l'État ; durant les longues périodes de paix, leur emploi n'est possible que dans les nations pourvues d'un empire colonial ; elles se recrutent normalement dans une caste militaire ou bien elles tendent à en créer une. Leur instruction et leur entretien obéissent à des règles immuables ; elles coûtent cher car elles doivent, en tous temps, être pourvues de tous leurs équipages de guerre.

Les armées de recrutement obligatoire, au contraire, peuvent se conformer à des règlementations variées ; selon l'importance du rôle assigné à l'armée active, elles peuvent aller des armées permanentes aux milices, en passant par de nombreuses formes intermédiaires. Encore le rôle de l'armée active ne saurait-il, dans un État raisonnable, être fixé arbitrairement ; il dépend de conditions matérielles impérieuses, au nombre desquelles : l'étendue des frontières vulnérables, la densité de la population, les moyens de mobilisation et de concentration, conditions commandées elles-mêmes par la force de l'adversaire éventuel, l'armement et la tactique en usage.

Dès que, parmi les troupes combattantes, figurent des hommes mobilisés, c'est la Nation armée qui se défend, et l'ignorance est grande des auteurs qui reportent à Jaurès le mérite de l'invention. Il n'est rien de plus vieux en France et au monde. Depuis 1871, la France, renonçant aux armées de métier, est une nation armée. Les armées de la Révolution étaient des armées nationales, ce qui ne les empêchait pas d'être « impérialistes ».

Sous l'ancien régime, une bonne partie des forces militaires françaises était due à une forme atténuée de conscription, laquelle était généralement établie sur la base d'un soldat par paroisse. Au dix-huitième siècle, les miliciens, groupés en bataillons et même en « régiments provinciaux » avaient une excellente réputation, leur instruction ayant été très soignée.

Il n'en avait pas toujours été de même et Vauban, dans

ses *Mémoires*, est sévère pour les miliciens du grand siècle. Au seizième siècle, ils avaient rendu de bons services ; ceux du quinzième siècle avaient donné des déboires à Louis XI ; plus loin encore, les miliciens, appelés francs-archers ou francs-taupins, les archers et les arbalétriers de l'arrière-ban se conduisent vaillamment, lâchent pied avec ensemble ou se livrent au pillage, selon la qualité de leur instruction militaire et de leur encadrement.

Le brave François de la Noüe écrivait, il y a quelque trois cent cinquante ans : « Si on représentoit de ces anciens francs-taupins, équipés comme ils estoient lors, en présence de ces vieux et braves régiments de notre infanterie moderne, qui est celluy, s'il n'avoit la mort entre les dents, qui ne se peust garder de rire. Et cependant les uns et les autres ont été recueillis en même champ, la France les ayant tous produits? » On ne saurait mieux dire l'importance de l'instruction militaire.

Les conditions matérielles.

A défaut d'invention, les projets doivent, selon les auteurs, s'inspirer d'excellents principes : faire beaucoup avec moins de ressources, économiser les hommes, le temps et l'argent sans nuire aux indispensables garanties, atteindre à la perfection du rendement.

S'il en est ainsi, leur étude doit dégager l'impression réconfortante d'un plan hardi, d'une étude objective, d'une conception réaliste, d'une volonté constructrice.

Cependant les textes ont beaucoup tardé à paraître. Chaque nouveau ministre de la Guerre, a éprouvé le besoin de réviser le travail de son prédécesseur ; quatre projets officiels en trois ans ne sont pas pour rassurer. La réforme serait-elle plus complexe que ne l'avaient dit les hommes publics? Les principes qui l'inspirent ne seraient-ils pas si nets qu'on le croyait? L'incompétence notoire de certains novateurs aurait-elle de l'importance? Trouvera-t-on du moins dans l'augmentation technique les éléments de confiance qui doivent entourer l'œuvre capitale entreprise?

On a d'abord longtemps prétendu que le service d'un an n'était pas le but recherché, mais qu'il était la conséquence logique et nécessaire de la réforme méthodique de l'armée.

Puis on a renoncé à soutenir cette thèse captieuse et l'on assure que l'armée n'ayant plus désormais aucun rôle actif à jouer en temps de paix, il faut — et il suffit — préparer une armée de mobilisation et qu'on peut très bien y parvenir avec le service d'un an.

Les réformateurs sont conduits à avouer leur désir de supprimer l'armée active en temps de paix ; le maintien de l'ordre à l'intérieur du pays et la défense des colonies seront assurés par des troupes spéciales, et les citoyens ne seraient accaparés par le service militaire que le temps strictement nécessaire à leur instruction et à l'entraînement des unités constituées. Si l'on objecte que cette instruction et cet entraînement ne sont que les moyens, et que le but d'une force armée est d'assurer un certain degré de puissance, non pas en formation, mais réelle, mais mûrie, certaine, immédiate, les partisans de l'armée minima répondent que des faits nouveaux décisifs ont désormais changé la forme des conflits armés.

Il ne faut pas dire que personne ne prend au sérieux l'influence de la Société des Nations, car, de propos délibéré, on a voulu que l'organisation militaire de la France fût conforme à ce que devraient être les armées européennes si l'aréopage de Genève possédait un pouvoir effectif.

Ce désir ne s'est pas seulement manifesté dans les exercices oratoires dont les réformateurs se sont montrés prodigues : on le retrouve au fond de tous les arguments qui justifient la constitution de l'armée future. Et la croyance obstinée en l'efficacité des différents pactes conduit à cette affirmation péremptoire : la faiblesse numérique des armées actives, la nécessité de la mobilisation industrielle, les formalités imposées par la procédure de la Société des Nations empêchent désormais toute attaque brusquée.

La vérité est que ces diverses contingences favorisent l'agresseur dans des proportions écrasantes et, loin d'interdire toute attaquée brusquée, empêchent toute parade immédiate.

En effet tout État décidé à recourir à la force aura soin de s'assurer à l'avance le bénéfice d'un armement perfectionné qui peut rester secret surtout quand les essais sont faits par des soldats de métier ; il gagnera d'autre part une avance décisive sur le temps de la mobilisation industrielle par l'équipement préalable des usines et la mise en

marche des fabrications de guerre. Ces avantages primordiaux seront particulièrement réservés aux nations disciplinées et fermement dirigées ; ils pourront être poussés aussi loin que le permettra l'inaction du pays menacé. Lors même que celui-ci ne craindrait pas de passer pour agressif en se plaignant à Genève d'armements secrets chez son voisin, l'examen juridique de la plainte, les controverses, les dénonciations reconventionnelles et les querelles d'Allemand embrouillées à plaisir prendraient un temps considérable durant lequel l'agresseur pourrait masser une armée de choc à l'abri de frontières couvertes par la candeur de son adversaire.

Aussi la surprise stratégique qui ne pouvait porter jusqu'alors — et comme en 1914 — que sur le lieu de l'effort principal et sur une fraction des forces mises en première ligne sera, à l'avenir, à la fois tactique et stratégique ; elle portera sur l'ensemble des forces ennemies et la plus grande partie de leurs moyens d'action. Au développement des armements secrets et des pactes dilatoires, l'État-major français a gagné de ne pouvoir apprécier que d'une façon tout à fait hypothétique l'importance des effectifs que tel adversaire éventuel est capable de mettre en ligne en quelques jours et leur capacité offensive.

Au contraire cet adversaire est assuré que la France compte sur un long délai pour compléter l'armement de son armée de réservistes, après avoir sollicité de Genève l'autorisation de se mettre en état de défense.

Combien est tentant le rôle de l'agresseur ainsi privilégié !

« En cas de guerre, emploi immédiat et massif des réserves... Il n'y aura plus deux armées : une armée active et une armée de réserve ; il n'y en aura qu'une : l'armée mobilisée. Hier, c'était l'idée d'une guerre soutenue, fût-ce quelques semaines, par les seuls effectifs des casernes. Aujourd'hui, c'est l'armée active immédiatement fondue dans ses réserves qui soutient le choc de l'ennemi. »

Les commentateurs qui développent ces fortes pensées ministérielles s'efforcent de démontrer que cette armée délibérément défensive sera plus promptement concentrée que celle de 1914. Mais ils l'entendent de l'ensemble des troupes mobilisées et non de cette partie de l'armée active appelée « couverture », qui était mobilisable en quelques heures.

Ce problème de la couverture a mis à la torture l'imagination des partisans du service d'un an. La couverture, en effet, est essentiellement le service d'une armée active; comment assurer ce service en supprimant l'agent d'exécution? Les divers projets ont tenté de réaliser cette impossibilité par des procédés compliqués, et les socialistes, plus logiques que leurs concurrents, ont proposé que la couverture soit tout simplement assurée par les habitants des régions frontières, plus rapidement mobilisés que les autres citoyens.

Aussi bien l'intervention de la Société des Nations assurant des délais, les réformateurs sont-ils d'accord pour se contenter d'une rapidité moindre dans la mise en place du dispositif de protection, ce qui est une façon commode d'éluder une difficulté rédhibitoire.

*
* *

Si, en quantité, le rôle de l'armée active est désormais secondaire, en est-il de même en qualité? Que deviendraient les réservistes chargés d'accomplir avec tant de hâte de si délicates et périlleuses missions?

La bravoure légendaire des Français ne saurait faire oublier les vérités si bien tracées par la Noüe; la valeur d'une armée n'est pas faite de l'élan individuel des soldats et la même race qui jalonne son histoire de victoires éclatantes peut produire des soldats ridicules ou méprisables si les citoyens armés n'ont pas été entraînés à l'effort qui les élève au-dessus de leurs habitudes et de leurs instincts.

Plus diminue l'importance du rôle de l'armée active, plus durable doit rester, dans l'esprit des citoyens, l'empreinte de l'instruction militaire, et cette nécessité est particulièrement prépondérante avec les Français auxquels il est facile de donner l'instruction individuelle, mais qui prennent difficilement l'habitude de faire strictement ce que comporte l'emploi qu'on leur assigne.

On assure donc que désormais l'instruction des réserves, dépouillée de toute besogne parasitaire, sera intensive. L'intensité de l'instruction est la « tarte à la crème » des réformateurs. Ce qui prenait autrefois deux ou trois ans sera fait en douze mois. Une instruction individuelle intensive sera suivie immédiatement d'une instruction d'ensemble non moins intensive; les gradés seront formés industrielle-

ment dans des pelotons spéciaux ; ils en sortiront juste à temps pour aider à l'encadrement des unités qui, en fin de l'année d'instruction, manœuvreront intensivement dans les camps, en même temps que des régiments de réservistes.

Malheureusement le soldat, la compagnie, le régiment sont des êtres vivants, non des choses ; s'il est possible de « standardiser » la fabrication d'un objet, la formation et le développement de ce qui vit sont liés à l'obscur travail interne qu'est la maturation. On fabrique intensivement des obus, non des soldats.

Il est toujours permis et même recommandé de perfectionner les méthodes d'instruction traditionnelles, mais ni les corps ni les cerveaux des recrues ne sont indéfiniment malléables et il n'est pas humain d'attendre des instructeurs un zèle intense et une application fréquemment répétée : la monotonie et la lassitude atteignent les meilleures volontés. Il est à craindre que l'instruction ainsi réalisée soit superficielle dans la mesure où les programmes la voudront rapide.

Les gradés du contingent, instruits en dehors de la troupe, ne posséderont de leurs fonctions qu'une notion livresque, nulle épreuve n'aura développé leur sens de l'autorité, et le bourrage cérébral que représente cet enseignement hâtif et théorique — cependant que, dans toutes les armes, le rôle des cadres subalternes devient plus complexe et qu'une plus grande responsabilité leur échoit — écartera des humbles grades une élite paysanne, peu familière avec l'imprimé et ennemie de l'abstraction, qui a fait durant la guerre le plus pur de l'encadrement subalterne et donné les exemples les plus émouvants du courage persévérant et désintéressé.

En dehors des capacités d'attention et de zèle de la nature humaine, certaines conditions impérieuses limitent le temps consacré à l'instruction et à l'entraînement au grand air, notamment les saisons. La présence simultanée dans les camps de régiments de recrues et de grandes unités de réservistes est également limitée dans le temps et dans l'espace. Il n'existe en France que cinq ou six camps assez vastes pour offrir le terrain nécessaire aux évolutions d'effectifs importants, et la durée de leur utilisation varie suivant les conditions géographiques et saisonnières ; la plupart ne sont pas équipés pour abriter de nombreuses unités.

Pour parer à cette difficulté, on a déjà agrandi quelques-uns de ces camps et engagé des dépenses importantes pour leur aménagement.

Cependant au premier rang des arguments sur lesquels s'appuyait la campagne entreprise auprès des électeurs pour réclamer « l'allégement des charges militaires » figurait la nécessité de restreindre les dépenses du budget de la guerre.

Pas plus que le désarmement général, l'instantanéité de la mobilisation ou la qualité de l'instruction, cette forme de l'allégement ne tient à l'examen, et l'on est aujourd'hui obligé d'avouer que la réforme entraînera un surcroît de charges annuel d'au moins 600 millions, représentant non seulement des frais d'installation mais la solde ou le traitement des rengagés et fonctionnaires indispensables : rengagés de tous grades pour l'instruction et l'encadrement des troupes, gardes républicains mobiles pour la maintien de l'ordre à l'intérieur, supplément de troupes coloniales et de soldats africains, agents militaires et employés civils pour l'exécution de toutes les « besognes parasitaires » dont on veut décharger les soldats, telles que comptabilité, cuisine, entretien des stocks et des parcs, etc.

Certaines de ces besognes parasitaires, qui sont le lot de toute société humaine, doivent être assurées en temps de guerre comme en temps de paix ; au jour de la mobilisation, leur exécution sera improvisée par des soldats plus ou moins qualifiés. Ces considérations, vues des hautes sphères réformatrices, peuvent paraître négligeables. Tout dit cependant qu'en matière d'organisation militaire, la règle doit être une scrupuleuse précision car le « débrouillage » dont les Français sont si fiers ne se réalise jamais qu'aux dépens du rendement et la difficulté est de préciser à partir de quelle limite l'imprévoyance se justifie.

Si, en temps de guerre, le défaut, à l'intérieur des corps de troupe, des employés civils entraînés à l'accomplissement d'obscures besognes peut être appréhendé, leur collaboration, en temps de paix, ne sera pas nécessairement un bienfait, et de récents événements — qui n'ont fait que publier un malaise connu depuis longtemps des initiés — ont montré à quelle propagande ces « fonctionnaires » peuvent consacrer les nombreux loisirs de leur emploi.

Quant au recrutement des militaires de carrière, il est,

avec la couverture, les périodes des réservistes et la division du territoire, un inépuisable sujet de controverses pour les spécialistes du Parlement. Le nombre des rengagés indispensables a diminué dans chacun des projets officiels ; il est passé de 150 000 à 120 000 pour être fixé finalement à 106 000 ; les parlementaires de gauche avaient fait réduire les chiffres primitifs en accusant les bureaux de la Guerre de s'opposer à la réalisation de la réforme par l'artifice de conditions irréalisables, l'expérience montrant, paraît-il, que la France ne peut pas recruter plus de 100 000 rengagés environ ; mais, par un paradoxe inouï, le contre-projet socialiste prétend en trouver 180 000.

Oubliant la nécessité d'économiser, les défenseurs des projets officiels assurent que l'on trouvera 106 000 rengagés si l'on y met le prix. Ce qui incline les jeunes gens de vingt ans à rengager, ce n'est pas l'appât d'une solde — d'ailleurs très améliorée aujourd'hui — mais l'entraînement d'un milieu, l'exercice de l'autorité, la séduction de l'uniforme, le goût de l'ordre ; ce sont les régiments les plus strictement tenus et les plus vigoureusement instruits qui recueillent le plus de rengagements. Et si chaque année le nombre des vocations diminue, c'est que l'armée perd davantage ces conditions nécessaires. Elles n'existeront plus dans l'armée future. Le militaire de carrière n'y sera plus qu'une sorte de moniteur astreint à une besogne fastidieuse, dépourvu de commandement réel et donc, trop souvent, d'autorité, partageant son temps entre les manœuvres et les séjours dans les camps. Il est à craindre que le moral de ces hommes ne soit pas très sûr (1).

Encore si l'on obtient la quantité, quelle en sera la qualité professionnelle? L'instruction intensive et l'entraînement rapide des recrues exigent des cadres une formation technique parfaite. Or, dans cette formation, l'enseigne-

(1) Le nombre des militaires servant au delà de la durée légale est passé, par une diminution très régulière, de 14 000, dont 4 800 rengagés en 1921, à 9 400 dont 3 600 rengagés en 1915.

La moyenne des trois années précédant la guerre était de 26 500 environ dont près de 7 000 rengagés.

Il est vrai que le ministre de la Guerre vient d'arrêter un projet de loi pour « l'intensification du recrutement des militaires de carrière » dans lequel il n'est malheureusement pas question des conditions morales de ce recrutement, dont l'intensité sera de même qualité que celle de l'instruction.

ment livresque n'entre que pour une faible part et le meilleur appartient à une tradition qui se perd. Les sous-officiers formés avant la guerre prennent aujourd'hui leur retraite ; ceux qui appartiennent aux classes appelées durant la guerre ont en général une excellente pratique du commandement mais beaucoup ne possèdent pas la technique de l'instruction, et quant aux plus jeunes, ils ont été formés dans la hâte et le désordre de notre décadence militaire, et l'on doit prévoir que lorsque la nouvelle organisation sera complètement réalisée, les rengagés, même lorsqu'ils seront animés d'une infatigable bonne volonté, auront une valeur professionnelle inférieure à celle des sous-officiers réservistes de l'ancienne armée.

*
* *

Ainsi cette grande réforme qui devait avoir pour résultat de procurer au peuple français ce soulagement « auquel lui donnent droit ses sacrifices » — comme si le moindre effort était un droit social et un principe politique recommandable — de réduire le budget de la guerre et de rendre les jeunes gens à l'atelier et à la terre, aura pour effet non seulement un supplément de dépenses mais, si les calculs des économistes ont un sens, une diminution des facultés de production nationale car on créera à peu près autant de fonctionnaires dans la force de l'âge que l'on rendra de jeunes gens à la vie civile.

Pour ce prix, la France ne possédera plus qu'une armée d'étude, dépouillée de ses éléments les plus actifs, et notamment de toute cavalerie.

Nul réformateur n'ose assurer, en effet, qu'on peut, avec le service à court terme, former des unités de cavalerie suffisamment instruites ; si l'on néglige les saisons et si l'on ignore la capacité des camps, on ne saurait prétendre intensifier la complaisance des chevaux et industrialiser l'art équestre.

D'ailleurs la cavalerie est essentiellement une arme permanente, peu susceptible d'être formée de réservistes ; si l'on supprime l'armée active, la cavalerie doit disparaître.

N'a-t-on pas assuré, entre les mille « bobards » qui ont accompagné le bouleversement de nos instructions militaires, qu'à l'avenir le matériel remplacerait l'homme sur le champ de bataille? A plus forte raison remplacera-t-il le cheval.

Naturellement cette assertion ne supporte pas l'examen, mais elle suffit à faire taire les scrupules. Il est inutile d'analyser chaque condition de la réforme ; toutes les argumentations qui les développent se caractérisent par la même légèreté et reposent sur les mêmes fragiles aphorismes.

Cependant les hommes politiques qui ont travaillé à cette réorganisation ne sont pas tous des sots ou des traîtres. Certains sont d'honnêtes Français et de grands travailleurs, mais ils se sont occupés des affaires militaires comme ils auraient traité de tarifs douaniers ou de décentralisation administrative. Professeurs ou avocats, voire anciens militaires, ils ont étudié le problème de la défense nationale comme le peuvent faire des hommes déformés par le milieu législatif et parlementaire, c'est-à-dire d'après les textes, les statistiques et les combinaisons de partis, mais loin de tout sens des réalités, d'après la notion artificielle de l'opinion et non sous la féconde inspiration de la connaissance et du contact des hommes.

C'est pourquoi les mesures prises pour assurer l'instruction des troupes, leur composition, leur encadrement, leur répartition ont un caractère théorique et pourquoi leur application se heurtera à des impossibilités matérielles. Des travaux obstinés s'efforçant, à l'aide de documents, de tableaux, de dossiers, de concilier les exigences des plus substantielles responsabilités et les exagérations des surenchères électorales ne pouvaient aboutir qu'à la création d'une armée-papier de soldats fiduciaires.

Les conditions morales.

On peut objecter que les hommes politiques incriminés n'inventent pas les données dont il se servent et que leur responsabilité doit être partagée avec ceux qui les leur fournissent, que tous les réformateurs se sont flattés de travailler en plein accord avec les plus hautes autorités militaires et que celles-ci possèdent une influence primordiale dans la conduite des débats parce qu'elles représentent l'ennemi, non pas en raison de certaines antipathies, mais parce que le devoir fondamental des aréopages militaires est de rappeler que l'armée trouve sa raison d'être, son ordre et sa substance dans l'existence d'adversaires éven-

tuels, d'émettre des hypothèses raisonnables sur la nature et l'importance du danger que représentent ces adversaires, et de demander les moyens de parer à ce danger.

Ou bien la réforme projetée n'est pas si périlleuse qu'on veut bien le dire, ou bien les grands conseils militaires ne sauraient y collaborer. Ce dilemme doit être résolu si l'on veut mesurer la gravité de la crise traversée par la puissance française.

La plupart des grands chefs se défendent très sincèrement de toute compétence politique ; ils se défendent de rechercher une gloire ou une autorité supplémentaire. Leur goût de la discipline et de l'ordre, leur respect de la hiérarchie, l'honnêteté fondamentale du milieu militaire les poussent à s'incliner devant la volonté des autorités établies, et il leur est aussi difficile de concevoir que les autorités puissent, à l'occasion, se montrer incapables, légères ou criminelles que d'admettre que certains d'entre eux — disciples zélés de trop célèbres généraux politiciens — soient des dévoyés.

De plus, les militaires ne sauraient se soustraire complètement aux courants des hommes de leur génération. Quelques généraux ont cru réellement avoir tué la guerre, d'autres pensaient avoir désarmé l'ennemi héréditaire ; la plupart ont horreur de la guerre. Aussi, ne regrettant pas une organisation militaire dont ils connaissaient mieux que personne les imperfections, ils sont curieux de nouveauté, et tout prêts à s'intéresser à tel système qui pourrait à la fois rendre les conflits plus rares et l'impôt du sang plus léger, épurer les travaux militaires du temps de paix, substituer l'air salubre des camps aux fermentations des casernes, et c'est avec une entière bonne foi qu'ils s'efforcent de réaliser les projets gouvernementaux

Ne trouvant pas dans ces projets l'écho de leurs bonnes intentions, ils en éprouvent un regret intime et leur méfiance du monde politique les inclinerait à combattre les initiatives dangereuses ; mais, en corps, leur opposition est moins nette : elle se trouve obscurcie par un faisceau d'amitiés et de fréquentations, par la notion de l'impossibilité de remonter le courant de l'opinion publique, par la crainte de jeter le discrédit sur leurs assemblées, et ils se rallient plus ou moins de bon cœur à la thèse officielle.

Ce ralliement ne va pas, chez d'aucuns, sans un drama-

tique cas de conscience, car il leur arrive de douter sinon de l'excellence de la réforme, du moins de son opportunité, opportunité à laquelle, en qualité de tacticiens, ils attachent justement une importance décisive. Mais ils craignent de ne pas saisir tous les aspects de la question, ils reculent devant la masse des erreurs et des intérêts à soulever et, la mort dans l'âme, mettent leur bonne foi au service de ce qu'ils redoutent, appréhendant d'être remplacés par de moins honnêtes s'ils refusaient leur collaboration.

Un des traits les plus déconcertants de notre époque est cette indulgence des gens de bien pour ce qu'ils croient être le mal, ce désir d'amadouer les méchants et de les conquérir par des concessions, cette touchante application à ne pas contrarier l'ennemi par crainte de l'exaspérer. Ils oublient que la meilleure façon de limiter le mal n'est pas de le servir, mais de le combattre ; ils ignorent que la hardiesse des révolutionnaires n'est faite que de la faiblesse des gens d'ordre, car nul n'est dépourvu de toute influence de la notion du bien et du mal, et le malfaiteur serein est une exception.

Les grands responsables des catastrophes sociales sont les défenseurs de la société qui n'ont pas obstinément rempli leur mission, opposé volonté à volonté, principe à appétits, et ont cru habile de composer avec l'ennemi. Telle est la situation de quelques grands chefs qui se sont ralliés à une politique dans laquelle il est difficile de discerner la transition qui conduit du pacifisme à l'antimilitarisme, et de l'antimilitarisme à l'internationalisme, et c'est ce qui a fait dire paradoxalement que les seuls antimilitaristes dangereux occupent de hautes fonctions militaires.

Des circonstances indépendantes de leur volonté ont pu contribuer, il est vrai, à leur faire perdre le sens des réalités, et notamment l'évolution des moyens extérieurs du commandement. Alors qu'avant la guerre les généraux, comme tous les officiers, recherchaient l'autorité personnelle et l'ascendant direct sur leurs troupes, la forme déconcertante prise par les batailles, la multiplication des engins matériels, l'interchangeabilité des grandes unités, l'intervention au cours du combat d'instruments propres à fausser les contacts intellectuels, tels que le téléphone, l'extraordinaire inflation de documents de toutes sortes séparant par un mur d'archives le chef des exécutants, ont fait perdre à certains officiers

le sens humain du commandement et les ont prédisposés à collaborer à l'organisation d'une armée-papier.

Beaucoup, sans doute, se seraient réadaptés et auraient aisément dominé le matériel envahissant, mais on ne leur en laisse pas le temps. L'impatience de certains réformateurs passe les événements ; faute de principes, et d'une autorité et d'un nom pour les imposer ou tout au moins les défendre, seules les nécessités du travail matériel d'organisation s'opposent au bouleversement total et immédiat.

Le débat ayant été porté dans le domaine des théories et des abstractions, force est bien aux obscurs officiers des états-majors d'opposer leurs chiffres aux données fantaisistes ou mensongères des politiciens. Il en résulte que l'État-major de l'Armée est attaqué violemment par ces derniers, qui reprochent aux divers ministres de ne pas l'avoir brisé, comme si réellement les officiers qui y pâlissent sur des statistiques, tableaux et barèmes variés avaient un intérêt personnel et inavouable à garder les conscrits sous les drapeaux et à recruter un nombre exagéré de rengagés. Seuls les bureaux de la Guerre freinent sur la pente du gâchis, non par système mais par honnêteté, et c'est pourquoi certains impatients vouent aux gémonies ce Lebureau militaire borné, avide, incapable, Moloch anachronique et figé.

Cet injuste traitement infligé à des sous-ordres est sans doute, pour certains ralliés, un châtiment particulièrement sensible.

IV

Au delà des projets.

Ce qui rend suspecte la réforme proposée, c'est la légèreté des arguments qui l'appuient, l'inexactitude de la documentation, la faiblesse des principes au nom desquels on la réalise et au fond de quoi, qu'il s'agisse de politique, de technique, d'économie ou de sentiment, on ne trouve que réticence et contradiction.

Personne — pas même le parti de la Deuxième Internationale — n'ose proposer franchement un amoindrissement de l'armée française et chacun se flatte de créer un système grâce auquel on fera beaucoup avec peu et l'on conjuguera des inconciliables, mais tous laissent paraître le

tragique d'un conflit entre des obligations électorales et la crainte de lourdes responsabilités, et s'efforcent de trouver des apaisements dans l'interprétation de statistiques sollicitées.

Dans un tel désordre, qu'importent les données techniques, le stationnement des divisions, le nombre des périodes de réserve, la durée des obligations militaires ; qu'importent les centres mobilisateurs, la subdivision départementale, les unités-cadre ; qu'importe qu'on vote le projet Painlevé, la proposition Fabry ou la proposition Renaudel ou — comme il est probable — quelque affreux mélange des trois?

Tous les systèmes sont bons qui ne sont pas radicalement incompatibles avec les ressources du pays, à condition d'utiliser à fond leur capacité de puissance, d'en faire des instruments de force et de grandeur. Tout est dans l'intention du législateur et du politique.

Si ces derniers avaient réellement recherché le bien du pays, ils n'auraient pas chargé le service de dix-huit mois de tous les péchés d'Israël : ils y auraient apporté les perfectionnements promis à l'origine.

Ce qui se cache sous le paradoxe d'une armée qui serait plus forte parce que moins nombreuse, ce que montre la direction de la courbe suivie depuis la guerre, le but secret de la plupart, le but avoué de quelques-uns, c'est *la démilitarisation de la Défense nationale.*

Le danger n'est pas qu'on vote le service d'un an : c'est qu'après avoir faussé le service de dix-huit mois, on fausse le service d'un an afin que, sous la pression des révolutionnaires en qui la bêtise contemporaine reconnaît des novateurs, on passe enfin aux mortelles expériences des sous-milices et de la Nation impuissante.

Cette déchéance criminelle n'est pas, sans doute, dans la pensée formelle des personnages politiques ; elle n'est, pour les pires, qu'une condition du développement de leurs intérêts et de la réalisation de leurs chimères ; les autres en veulent les causes sans en calculer les effets. Il en est des affaires militaires comme des questions sociales : les révolutionnaires modérés n'ont pas le courage mental de mener jusqu'au bout la logique de leurs sentiments.

Le loyalisme des officiers, fort suspecté il n'y a pas encore longtemps, n'est plus en cause, et seuls de très vieux poli-

ticiens peuvent y trouver la source de leur antimilitarisme. Pour les autres, l'armée est haïssable simplement parce qu'elle représente une discipline et une contrainte, et les officiers parce qu'ils sont des citoyens amis de la discipline et instruments de la contrainte ; mais ils ouvrent la voie à ceux qui haïssent l'armée parce qu'elle est l'armature de la Patrie.

Et lorsque ces politiciens, approuvés par de candides militaires, parlent de soustraire les recrues aux corruptions de la caserne, ils veulent les soustraire non aux dangers exagérément signalés par certains auteurs naturalistes mais à l'emprise possible des officiers, à l'exemple pernicieux de l'autorité bienfaisante et de la cohésion ; ils veillent jalousement sur la formation de leur clientèle : il ne faut pas qu'entre l'école anarchisante et l'âge du scrutin, de jeunes citoyens puissent être séduits par la majesté d'une force ordonnée et comprennent la subordination nécessaire de l'individu à la nation ; il faut qu'ils ne connaissent rien au delà des personnalités médiocres et de l'urne souveraine.

Par le service à court terme, la suppression effective des cadres et de l'entraînement militaire, lequel sera lié à des convocations de réservistes que le Parlement est incapable de maintenir, le désordre des armées sera comparable à celui de la cité ; le rêve des politiciens sera atteint : les soldats, ne subissant jamais de déformation militaire, resteront intégralement des civils qui, ne perdant pas le contact de l'opinion, pourront éventuellement, sous les armes, aider à la réalisation des revendications démocratiques.

Pour n'avoir pas clairement compris que les représentants les plus éminents des grands corps de l'État remplissent normalement de hautes fonctions civiques et avoir voulu ignorer l'importance de l'action politique que comportent ces hautes fonctions, les grands chefs ont laissé la politique électorale submerger les institutions militaires.

Ainsi un parlementaire considérable a-t-il pu dire que lorsque les Chambres auraient voté le service d'un an, elles auraient fait leur devoir et que l'État-major n'aurait plus qu'à s'employer à rendre réalisable la décision prise avec tant de désinvolture.

Ainsi l'étonnante rédaction de la loi Paul-Boncour est-elle un résultat de cette confusion des rôles. En étudiant le

dossier de la Défense nationale, les législateurs ont été frappés par la notion de *guerre totale*, qui, jusqu'alors, signifiait en art militaire la nécessité de faire la guerre à fond et d'apporter dans l'exécution des plans le paroxysme de la force et le maximum des moyens ; mais ils l'ont traduite conformément à leurs penchants. Cette loi qui s'applique à des forces internes, ils en ont fait un procédé inspiré par la loi du nombre ; là où la sagesse et l'expérience disent : volonté, violence, décision, rapidité, ils comprennent : foule.

Mais les techniciens ralliés aux dévastations politiques auraient tort de croire que la confusion des rôles limitera ses ravages aux dispositions du temps de paix : elle les étendra au domaine entier de l'activité militaire, au plus intime de la pensée comme aux instants les plus critiques de l'action.

Il faut comprendre, en effet, que ceux des législateurs qui ont très sincèrement désiré de refaire nos institutions militaires, tout en les conformant aux nécessités du régime, se font de la bataille une image tirée des ouvrages déclamatoires de certains pères de la démocratie et des tableaux inspirés par un romantisme périmé. A une époque où le machinisme de guerre donne une importance croissante à la diffusion de l'initiative et à la technique des plus petits éléments de combat, où la conduite des troupes au contact dépasse de plus en plus le geste ou la voix et devient une très subtile action mentale, les spécialisés du Parlement en sont restés aux citoyens exaltés par la *Marseillaise*. Quand ils croient si faciles l'instruction des soldats et l'entraînement des unités, c'est qu'ils voient la Défense nationale sous la forme vétuste d'un peuple se ruant aux créneaux.

S'ils se complaisent à ces fausses évocations tactiques, c'est non seulement parce qu'elles répondent à de vagues souvenirs de jeunesse et à la littérature de leurs partis, c'est aussi qu'elles sont inséparables des conceptions stratégiques qu'ils entendent bien faire observer par les militaires.

La France pacifique ne veut qu'une armée défensive et il n'est que trop évident que par « guerre défensive » les personnages officiels entendent « guerre passive ». Le ministre qui préside à la réforme n'est-il pas celui qui, en pleine guerre, promettait à l'ennemi de ne plus permettre d'offensive ?

Le précédent de 1918, l'esprit du régime, le culte de la Société des Nations, certains textes des lois proposées montrent trop nettement que la France, victorieuse, se refuse désormais à pénétrer chez l'ennemi les armes à la main. On ne veut donc confier aux généraux qu'un instrument assez imparfait pour leur rendre impossible la tentation de passer outre à ce principe. Il ne faut ni victoires éclatantes ni généraux triomphants : la guerre ne doit faire que des victimes susceptibles de grossir le flot des clientèles électorales.

* * *

Il est normal qu'une organisation aussi étrangement voulue, conçue, acceptée s'écarte radicalement des fortes réalités sur lesquelles elle devrait s'appuyer et qu'une armée-papier ne soit rassurante dans aucune des hypothèses où l'adversaire n'est pas lui-même un ennemi-papier.

Ces hypothèses, pour la France, ne sont pas nombreuses : il n'en est guère que deux ou trois, et l'adversaire dangereux y est toujours le même.

Tandis que nous divaguons, les Allemands ont, avec une ténacité féconde, exploité l'instinct grégaire de leur peuple, exalté l'orgueil de la race, suscité les enrôlements volontaires qui, s'ils n'atteignent pas en nombre aux effectifs de 1914, les dépassent encore en qualité.

Or il est une vérité première que nos faiseurs de lois ont perdue de vue : la force armée n'a pas pour unique expression l'envoi massif des citoyens à la frontière ; son emploi le plus intelligemment politique n'est pas tant de gagner des victoires que de garantir la paix dans la souveraineté. Garantir la paix, c'est gagner du temps, c'est faire hésiter l'adversaire, le contraindre à perfectionner sans cesse ses moyens en y dépensant son argent et ses forces, c'est lui faire craindre la surprise, c'est le lasser, c'est le faire renoncer. Il n'est de fructueuse guerre d'usure qu'en temps de paix.

Mais pour faire ainsi hésiter l'adversaire, il est une condition indispensable : c'est que les forces auxquelles il se heurtera laissent deviner des caractères internes qui échappent à la mesure mathématique, qu'elles soient riches en impondérables, que leur valeur, leur vertu, leur âme fasse transparaître la puissance.

Tel est le vrai secret de l'action défensive des armées.

Ce dynamisme doit se manifester sans doute par de visibles moyens matériels, mais seul il peut se faire craindre : les canons et les fortifications n'ont par eux-mêmes aucun pouvoir, et les effectifs pas davantage.

Ces qualités internes des forces allemandes sont entourées d'un épais mystère. On sait seulement qu'une petite armée-type officielle a permis aux techniciens de parfaire leurs études et leurs armements, de mettre au point une doctrine, et cette armée servirait de cadre, d'exemple et d'entraînement à un peuple fanatisé.

Ayant été poussés à s'organiser dans un secret propice au développement de leur génie, les Allemands, au jour choisi, démasqueraient deux millions de soldats là où, en droit, ils ne devraient en présenter que cent mille.

Il ne servira de rien, à ce moment, de crier à la tricherie et de réclamer des délais : il faudra céder sur l'heure à l'ultimatum si éloquemment appuyé, ou... Ou quoi?

En 1914, cette armée de caserne si décriée pouvait en quelques heures concentrer à la batterie un nombre appréciable de divisions d'infanterie et de cavalerie. Que pourrait opposer à un déploiement de forces déloyales, sans doute, mais pleines de sève et d'humain inconnu, notre organisation militaire si ingénieusement désarmée, et si tristement dépourvue d'âme?

Le patriotisme et la bravoure des citoyens ne suppléent pas à la notion militaire de force, de puissance et de châtiment. Ce qui fait hésiter un adversaire, ce n'est pas la certitude de se heurter à un peuple brave et impuissant : c'est la crainte d'une sanction matérielle.

Quiconque, plutôt que de se préparer au combat, se résigne à la mort, n'est pas un héros : il trahit sa race en faisant le jeu de l'ennemi.

A moins qu'il ne préfère l'atroce solution de l'esclavage.

V

Faut-il se résigner ?

Un maréchal de France a, dans un discours récent, résumé par ces mots une « règle d'action » : un but, un plan, une

méthode. C'est précisément ce qui paraît manquer aux grands conseils militaires.

Ayant mesuré les dangers au-devant desquels nous précipite le bouleversement de l'armée française, il est malheureusement difficile d'indiquer ce qui serait préférable, et de bons esprits se plaignent de ne pouvoir s'opposer aux périlleuses initiatives du Parlement parce que les militaires ne font pas connaître leur doctrine.

La répétition monotone de « cas concrets » tirés de la Guerre en 1918 ne sauraient en tenir lieu et les discrètes, interventions des conseils de généraux dans la préparation des lois, ainsi que les travaux officieux qui s'y rapportent, présentent de respectueuses critiques ou de modestes réserves, mais n'indiquent ni plan ni but.

Ce défaut de doctrine s'explique non seulement par le ralliement de certains officiers mais encore par la forme déconcertante de la dernière guerre, la longue indécision du sort, l'incohérence d'une humble victoire et la défensive obligatoire, peu flatteuse pour l'imagination.

Se contentera-t-on de prendre modèle sur l'Allemagne? Nous ne possédons ni les conditions politiques, ni les conditions ethniques, ni les conditions psychologiques d'une telle création et l'idée même d'imiter le vaincu marque une faiblesse génératrice de fléaux. Le grain ne germe pas sur tous les terrains et en toutes saisons : ce qui s'appelle là-bas exaltation d'un peuple s'appelle ici démilitarisation de la Défense nationale.

La France a atteint la limite du désarmement matériel et moral dans des conditions telles qu'échafauder des rêves de solution parfaite, de rénovation, préconiser telle ou telle vaste entreprise est pure utopie. La démocratie française est pauvre à tous égards : elle ne peut se payer le luxe de grandes expériences et de constructions hardies ; sa complexion et sa tendance ne sont pas constructives et l'on ne saurait raisonnablement lui faire crédit pour des initiatives aussi délicates que la transformation totale de notre puissance militaire.

Cette indigence contraint les Français qui n'abdiquent pas à se contenter provisoirement d'un conservatisme sans grandeur. Car il est des matières au sujet desquelles il ne suffit pas de souhaiter le changement d'un état de choses si funeste : en attendant que s'effondre le régime, il faut

désespérément lutter contre l'effondrement de l'armée française.

Il faut dénoncer le néant qui se cache sous les projets de réforme, la coupable ambition de quelques réformateurs et la méprisable complicité des autres. Il faut, à l'intérieur comme à l'extérieur, combattre le vertige et la tentation. A l'extérieur, ôter à l'adversaire nostalgique la croyance en une revanche facile sinon sûre ; à l'intérieur, retirer aux artisans de la capitulation française l'encouragement de l'anonymat et de l'irresponsabilité.

Mais quel recours s'ouvre aux bons Français? Faut-il faire appel à l'opinion publique pour empêcher la ruine de notre puissance militaire ou rendre viable la nouvelle organisation?

Lorsque toutes les fonctions de l'État pèsent au lieu de soutenir, consomment au lieu d'aider, il ne faut pas espérer de faire une armée populaire puissante. Des milices redoutables pour l'ennemi ne sauraient se passer d'autorité, car, sans pouvoir central, les milices ne sont que des troupeaux impuissants à moins qu'elles ne deviennent des éléments de guerre civile, quand ce n'est le tout à la fois.

D'ailleurs notre malheureuse opinion publique ne souhaite que de n'entendre plus parler du problème militaire insoluble pour elle.

Telle est la forme la plus pernicieuse de l'antimilitarisme : celle qui fait oublier. La propagande véhémente et agressive limite son action à de faibles minorités, mais le mépris du devoir, la perte, par inhibition, de la conscience nationale, sont des maux profonds et facilement épidémiques. La trahison est un phénomène monstrueux mais exceptionnel ; la désertion est simple et contagieuse.

Seuls les citoyens éclairés et directement intéressés peuvent prendre, en une telle matière, l'autorité qu'abandonne l'État, et non pas tant les combattants d'hier que ceux de demain, ceux qui, une fois de plus, offriraient à la pointe d'acier d'un ennemi résolu le frêle et pathétique bouclier de leur poitrine nue ; mieux encore : ceux qui seraient exposés non seulement à souffrir dans leur chair mais encore à assumer l'affreuse responsabilité de mener au combat des soldats résignés à l'holocauste faute d'être prêts à se battre.

Il ne leur appartient pas d'augmenter la confusion en pre-

nant part au débat sur la place publique pour ou contre telle solution technique. Leur domaine est celui du bon ordre, leur droit est d'exiger que chacun soit à sa place. Ainsi les timides bien intentionnés reprendraient courage et les aventuriers perdraient de l'audace.

Mais combien fécond serait cet effort si quelque glorieux chef victorieux voulait bien fixer les conditions militaires de l'indépendance nationale, sans crainte de contrarier des amis ou de sacrifier son repos.

D'innombrables bonnes volontés n'attendent que ce signal pour se transformer en volontés militantes; l'apparition d'une doctrine de force serait pour l'élite des Français un soulagement de la conscience ; elle offrirait à une jeunesse promise au massacre et moralement abandonnée de la plupart de ses maîtres le thème d'un patriotisme intelligent.

La plus vivante image de l'idée de patrie est celle que forme le spectacle de la jeunesse ; se dévouer à la Patrie n'a de sens que si l'on veut préparer un avenir heureux, et il est bien vrai que les sans-patrie ne vivent que pour le présent le plus fugitif. Patrie, avenir, jeunesse sont des conceptions inséparables. La vue des soldats devrait le rappeler chaque jour à ceux qui ont l'honneur d'en commander. Mais il n'est plus de commandements ni de soldats.

Faut-il désespérer de voir quelque jour un souffle ardent et généreux passer rue Saint-Dominique et boulevard des Invalides et montrer aux meilleurs la nécessité vitale d'un immense et noble effort?

XXX.

Guirlande pour Aubanel

tressée librement avec ses propres fleurs

I

DEPUIS qu'elle est partie et que ma mère est morte,
A travers le pays j'erre sans compagnon.
Je tremble quand il faut que je passe vos portes,
Murailles d'Avignon!

D'Avignon dans mon cœur la pensée est amère.
Rien n'y peut m'appeler, puisqu'elle n'y est pas;
Puisque je ne peux plus y embrasser ma mère..
Je m'en vais seul. Hélas

II

Je te regarde. Tu ressembles
A la sombre enfant que j'aimais.
Ne t'en va pas. Restons ensemble.
Tu es brune : Zani l'était.

En regardant tes cheveux sombres
Et tes yeux noirs, je dois pleurer.
Tu lui ressembles! Es-tu l'ombre
De celle à qui j'ai tant rêvé?

Parle-moi! Que vas-tu me dire?
Tout mon passé vient t'écouter.
Tu es Zani : fais-moi sourire;
Tu es Zani : fais-moi pleurer.

Je te chéris, doux spectre d'elle.
Tu m'appartiens. Reste avec moi.
— « Hélas! C'est Claire qu'on m'appelle... »
Pourquoi mens-tu? Zani, c'est toi!

III

O vénérable Rome! Avec tes palais vieux,
Et l'auguste soleil qui dévore tes places,
Avec ton peuple gai, tes femmes aux terrasses
Qui tentent le passant, je ne puis être heureux!

Je suis seul. Je gravis la colonne Trajane.
Je vois le Quirinal. Je vois le Vatican.
Les frais jardins du pape, et, liquide ruban,
Le Tibre au flot de fiel qui va vers la Campagne.

Érigeant sa turquoise pâle dans les pins,
J'aperçois de partout le dôme de Saint-Pierre...
Saint-Pierre d'Avignon, ta flèche fine et fière,
Que je voudrais la voir au bout de mon chemin!

Vêtus de ronciers roux qui cachent leurs blessures,
J'aperçois les remparts fatigués et rompus;
L'immense Colisée où le char ne court plus;
Le haut du Palatin, couronné de verdures.

C'est la Provence, hélas, que je retrouve ici!
Colonnes! J'aime tant vos sœurs Arlésiennes!
J'ai donné votre voix à d'autres eaux, fontaines!
Ah! comme ce pays ressemble à mon pays!

IV

Ah! si mon cœur avait des ailes
Il saurait, cet oiseau de feu,
Se poser près de ton oreille
Pour chanter comme un amoureux.

Ah! mon cœur, cet oiseau de fièvres,
S'il avait des ailes, irait...
Irait se poser sur tes lèvres.
...Sur tes lèvres, il se tairait.

Mon cœur n'a point d'ailes; la glace
D'un rigoureux ennui le prend.
Donne-lui tes mains; c'est sa place :
Qu'il y pleure comme un enfant!

V

Je ne veux pas troubler ta vie.
Je te cacherai mon amour.
Depuis trois ans tu es partie.
Je rêve encore de ton retour.
Lorsque tu étais là, ma reine,
Mes yeux auraient pu mille fois
Te dire : je t'aime... je t'aime...
Je restai muet près de toi.

O nonnes! ouvrez-moi les portes!
Je vous en supplie, ouvrez-moi!
Allez! mon âme est assez forte
Pour résister, si je la vois!
Mon Dieu! sous ta cornette blanche,
Ma Zani, c'est toi qui te penches
Sur la souffrance et sur le mal.
Comment veux-tu que je t'oublie?
A peine es-tu un peu pâlie.
C'est toi l'Ange de l'hôpital.

Les malades (cela les aide)
Aiment à te dire : ma Sœur.
Puis, lorsqu'ils vont devenir roides,
Qu'ils vont mourir et qu'ils ont peur,
Tu poses tes mains sur leurs joues,
Sur leurs yeux bientôt obscurcis.
Comme une mère tu te voues
A leur cacher que c'est fini.

O ma Grenade éparpillée!
Si je pouvais être Mistral
Auquel ont enseigné les fées
L'art de chanter en provençal!
J'écrirais des strophes savantes
Pour immortaliser tes traits.
Je ne sais pas comment je chante;
Comment je t'aime, je le sais.

Je veux te boire dans un verre,
Je veux te manger de baisers;
Et passer à te contempler,
O ma Zani! ma vie entière.

Tu le sais : tu es tout pour moi.
Mon cœur est nourri par mes larmes,
Et jamais je ne serai las
Des blessures que font tes armes.

... Pauvre âme errante! Sans espoir!
A ton ami réponds, Amie!
Qu'as-tu fait de tes cheveux noirs
Et de ta robe cramoisie?
C'est la robe du premier jour,
De notre première entrevue.
Oh! quelle année, et quels amours,
Et que de choses disparues!

Non! La lampe qu'un souffle éteint
Reste chaude dans l'ombre et fume.
Un amour que l'âme parfume
Couve en secret dans quelque coin.
La robe change. Le visage
Ne change pas, ni mon ardeur :
Je suis ce que je fus, et l'âge
Ne peut rien toucher dans mon cœur.

Voici l'été. Les nuits sont claires.
A Châteauneuf le soir est beau.
La lune du mois d'août éclaire
Les grands sous-bois de Camp-Cabeau.
Avec ta tête d'Espagnole,
T'en souviens-tu? Dans les cailloux,
Quand tu courais comme une folle;
Quand nous courions comme des fous?

Mon Dieu! par ta taille flexible
Je te serrais! Que c'était bon!
Le chœur des bêtes invisibles
Nous invitait, et nous dansions.

Les petites grenouilles vertes
Chantaient, de feuilles recouvertes...
Toi, Zani, tu chantais aussi.
Est-ce vrai? tout est donc fini?

Un peu fatigués, hors d'haleine,
Las de rire et las de danser,
Nous nous asseyions sous les chênes,
Un moment, pour nous reposer.
Dans ta chevelure défaite
Mon amoureuse main jouait
Et tes grands chignons, sur ta tête,
Lentement, je les refaisais.

Le jardin, le bois sont les mêmes.
Pourquoi, mon Dieu? Puisque Zani
N'est pas à moi, et que je l'aime;
Puisque Zani n'est plus ici!
Pourquoi la terre est-elle verte
Et pourquoi le ciel est-il bleu?
Pourquoi, dans la maison déserte,
Ai-je encor besoin d'être heureux?

...Le cœur, dit-on, pour cimetière
N'a de sûr que le souvenir.
O Zani! Je cherche la bière
Où je pourrai t'ensevelir!
Mais rien n'étouffe la mémoire.
On croyait ne plus vivre; on dort.
Quand l'Amour n'est plus qu'une histoire
Si tout était mort, vraiment mort!

JEAN-LOUIS VAUDOYER.

Jean Law en France[1]

CHAPITRE VIII

M. Billate, député de Bordeaux et fort épris de la Banque, souhaitait que la chambre de commerce de Guyenne fût une des premières à féliciter spontanément le directeur de sa nouvelle élévation au poste de contrôleur général. Dans cette intention, il avait lui-même rédigé une adresse que le 6 janvier au matin, avant de la faire partir, il vint soumettre à l'intéressé.

— Je vous écoute, dit Law.

Le député toussa, comme il est d'usage, et déclama, le bras levé :

— « Les finances de l'État demandaient un génie extraordinaire pour les rétablir. Toute l'Europe sait ce que la France doit sur cela à votre capacité et à vos lumières. Il est juste de confier au même génie le soin de maintenir son ouvrage. » Voilà ! Vous ne voyez rien à reprendre?

— Pas un seul mot. Les choses y sont dites simplement avec beaucoup de bonne grâce et de brièveté.

Il y eut un silence utile, puis le Bordelais manifesta une certaine curiosité par rapport aux actions. Fallait-il vendre ou garder?

— Gardez. Gardez, recommanda le banquier qui tout à coup se leva pâle et fier.

(1) Cf. *la Revue universelle* des 15 mai, des 1er et 15 juin.

Un laquais ouvrant la porte annonçait du ton qui convient pour prononcer le nom d'un si grand personnage :

— M. le comte Stanhope.

Billate battait déjà en retraite. Law demeurait pétrifié. Le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères de la Grande-Bretagne chez lui, à cette heure! Il était donc à Paris? Secrètement alors, puisque personne hier soir ne s'en doutait. Qu'est-ce que cela signifiait?

— Faites entrer.

Alors pénétra dans le cabinet de la place Vendôme, le premier diplomate d'Angleterre, l'artisan de la Triple et de la Quadruple Alliance, l'habile homme d'État qu'on avait surnommé le Juif errant parce qu'il était toujours par voies et par chemins, pour bâtir la paix de l'Europe au profit de son maître. Ce personnage plein de talents, de ressources, de sang-froid, de politesse, possédait le remarquable mérite de savoir tout dissimuler derrière un air de franchise qui s'accordait d'ailleurs avec son véritable caractère.

Une fois les révérences échangées, il dit donc nettement à Law le but de sa mission. Le roi George Ier avait pris connaissance des rapports du comte Stairs et il désirait vivement, pour le bien de l'alliance, que de meilleures relations se nouassent entre M. Law et l'ambassadeur.

Mais, avant d'aborder le fond de la question, Stanhope voulait dire à M. Law combien il se réjouissait de le revoir à l'heure même où Sa Majesté honorait de façon si éclatante un homme de son mérite et que le sous-secrétaire d'État, sans se laisser emporter par l'amitié ni la flatterie, plaçait bien au-dessus du cardinal de Mazarin et du cardinal de Richelieu.

Avec une émotion qui lui secouait la voix, Stanhope évoquait les débuts de la Régence, quand M. Law appuyant M. l'abbé Du Bois avait tant aidé au rapprochement des deux nations. Il n'ignorait point, en dépit de certaines lettres de Stairs, — dont il ne niait pas, au passage, les irritants défauts mêlés aussi de quelques qualités, — que les rapports étaient toujours excellents entre le sous-secrétaire d'État français aux Affaires étrangères et M. Law. Lord Peterborough, homme étourdi mais honnête, qui les avait rencontrés ensemble, le lui assurait encore dernièrement. Il n'oubliait pas non plus à qui il devait les subsides naguère expédiés au roi de Pologne pour le rattacher à la Prusse et à la Suède

contre le tsar. Si M. Law n'avait point su porter si haut le crédit de la France, il n'aurait jamais sollicité ces secours de M. le Régent. Devait-il donner une autre preuve du grand cas qu'il faisait de M. Law? Arrivé de Calais la nuit dernière, c'était chez lui qu'il se présentait en premier, avant même d'avoir vu Stairs. Il avait refusé d'entendre les propos d'une personne dominée par la colère et la fatuité, car il ne doutait point un instant que M. Law ne fût animé que de bons desseins à l'égard de sa première patrie à laquelle le rattachaient encore, par Mrs Law, quantité de liens de parenté. Peut-être que M. Law reprochait au gouvernement de la Grande-Bretagne la manière, évidemment fâcheuse, dont on agissait avec son beau-frère le comte de Banbury, à qui un duel insignifiant et d'autres sottes histoires fermaient toujours la porte de la Chambre des lords. Que M. Law en manifestât le désir et Sa Majesté saurait l'y faire entrer. Il lui semblait encore avoir entendu dire que le neveu de M. Law, le vicomte de Wallingford, se trouverait bien de recevoir un régiment. Il n'était point difficile de le lui donner.

Stanhope, s'arrêtant de parler, attendit enfin une réponse.

— Votre Grâce juge-t-elle convenable aussi que le comte Stairs se maintienne dans un pays où il est l'ennemi ouvert du contrôleur général des finances?

Aucune promesse n'était de taille à entamer la haine de Law. Son entêtement fut plus fort que la ruse de l'adversaire qui finit par céder. Stanhope jura que l'ambassadeur serait rappelé.

Law savourait délicieusement ce triomphe inouï quand il lui advint une méchante mésaventure.

Dès le mois de décembre, Stairs était allé se plaindre au Palais Royal des calomnies du banquier. M. le Régent reconnut que c'était là des discours de fou et s'engagea à laver la tête du bavard. Les soumissions faites par la Couronne à M. Law ne furent pas du goût de l'ambassadeur déjà sacrifié, qui retourna voir M. le duc d'Orléans. Ces extravagants procédés déplurent également à Son Altesse Royale. Après un pareil exploit, l'ambition et la vanité démesurées de cet homme ne se borneraient plus. Il le connaissait bien. Rien ne le satisfaisait que d'être le maître absolu! La présomption de ses propres talents et le mépris des autres le rendaient impraticable! Son Altesse Royale, poussée par Du Bois, décida de lui donner une sévère leçon.

Le 16 janvier, Law fut empêché d'entrer avec son carrosse dans la grande cour des Tuileries, comme il le faisait à l'ordinaire, par l'officier des gardes qui en avait reçu l'ordre.

A l'issue du Conseil, il demanda la raison de cette subite mesure à Son Altesse Royale qui lui répondit courtement d'en user désormais en tout avec plus de modestie. Le roi de la rue Quincampoix ne devait pas se tromper au point de se croire le roi de France, ce qui arriverait si l'on n'y mettait bon ordre.

Les dernières paroles de M. le duc d'Orléans se rapportaient à une nouvelle visite du contrôleur général aux agioteurs de la rue Quincampoix, le lendemain de sa nomination.

Les cris de « Vive le Roi » et ceux plus nombreux de « Vive monseigneur Law » avaient accueilli l'auteur du système qui, debout à une fenêtre, harangua son bon peuple.

— Les actions étaient au mois de mai à 500 livres. Elles sont aujourd'hui à 18 000 livres. Alors je vous demande à quel degré s'élèveront-elles quand chacun, au lieu de ne s'appuyer que sur des espoirs, pourra voir les effets des vrais principes?

— Vive monseigneur Law! Vive monseigneur Law!

Il parlait, il parlait et contre son vrai désir qui avait été, depuis le début du système, que les actions ne dépassassent point le cours de 6 000. A ce prix seulement, il lui était possible de payer sans difficulté de beaux dividendes. Il ne changeait pas d'opinion en avançant le contraire. Mais, obligé toujours de courir au plus pressé, son devoir était maintenant de s'ingénier à leurrer encore les Mississipiens pour les retenir de vendre.

Ces personnes mal intentionnées qui devinaient peut-être le calcul ne l'écoutaient plus et continuaient de vendre. Le public, devant cette fuite, hésitait d'acheter. Les cours naturellement fléchissaient. Parce que le système avait besoin de la confiance pour durer, la Banque intervenait alors dans le but de ralentir la baisse. Elle prenait toutes les actions disponibles. Mais plus elle acquérait de titres, plus elle dépensait de billets et il lui fallait en fabriquer toujours de nouveaux. C'était un cercle dangereux auquel Law voulut échapper en se ruant sur les rentiers et les officiers des charges supprimées.

La vaste opération destinée à rembourser toutes les dettes de l'État était loin d'être achevée. Un certain nombre de

porteurs de contrat avaient échangé ceux-ci rue Vivienne au mois d'octobre contre des actions. Mais beaucoup encore à Paris et la plupart des provinciaux les gardaient toujours.

Law leur offrait de les rembourser en actions ou en billets. Mais aucune des deux combinaisons ne convenait exactement aux rentiers. Ils craignaient, en prenant les premières, de les voir baisser et de perdre au système, et en acceptant les seconds de ne pas savoir comment les placer. Par la faute des *réaliseurs*, les immeubles avaient quadruplé de valeur et il ne les tentait guère de faire rapporter un pour cent à leur argent. Cette perplexité les empêchait de choisir un parti et ils s'entêtaient à ne pas recevoir leur remboursement.

Law, irrité par ces sots animaux, résolut de les secouer par un bon arrêt en janvier. Il leur fut ordonné d'apporter leur contrat aux payeurs avant le 1er avril. Ils ne bougèrent pas.

Un second arrêt les ayant laissés aussi indifférents, on en prit un troisième au mois de février, où la menace s'alliait à un dernier essai de persuasion. S'ils ne se dérangeaient pas, cette fois, leur contrat serait simplement réduit à 2 pour cent. Dans le même temps, afin d'éclairer mieux leur intrépide stupidité, Law saisit la plume, c'est-à-dire qu'il pria l'abbé Terrasson de la tenir à sa place. Le *Mercure* publia une belle lettre anonyme sur le nouveau système des finances.

Cette lettre, doublée de la menace d'une réduction des contrats à 2 pour cent, produisit de l'effet.

Les rentiers de province s'empressèrent de recevoir leur remboursement et s'engouffrèrent dans les diligences à destination de la rue Quincampoix. Les places étaient retenues deux mois à l'avance et on commençait d'en agioter.

En février, plus de cinq cent mille personnes, parmi lesquelles beaucoup de curieux et un fort renfort de filous, débarquèrent à Paris.

Quelques esprits moroses avançaient sans doute avec un sourire moqueur que ce n'était plus la vraie rue Quincampoix des grands jours. Les Mississipiens du premier ordre l'avaient abandonnée. Les actions ne se négociaient plus qu'entre 9 et 10 000 livres. Tous les bureaux avaient changé de main et les agioteurs se repentaient de les avoir payées trop cher. Mais il y avait toujours le petit bossu et une garde d'archers à chaque bout, commandée par un officier de robe courte.

L'arrivée des provinciaux redonna un mouvement pro-

digieux à la rue Quincampoix. En leur honneur, on mit à la mode le jeu du thermomètre. Un coup de cloche avertissait les courtiers de faire monter les cours ; un autre, de les faire descendre. Entre ce flux et ce reflux des fortunes s'élevaient ou se dissipaient en fumée.

Law s'était imaginé que tous ces bons provinciaux, une fois munis de leurs actions, les emporteraient chez eux pour n'y plus toucher. Hé non ! ils réalisaient à leur tour.

Le contrôleur général voyait avec terreur se multiplier les *réaliseurs* qui s'acharnaient à changer les billets contre des espèces et tendaient ainsi à discréditer le papier.

Il avait persévéré en janvier dans les mesures prises en décembre pour le soutenir.

Il attaquait l'or de tous les côtés à la fois. Le métal n'en était que plus recherché. Les Mississipiens, qui n'avaient point réussi à tirer assez d'espèces de la Banque, dégarnissaient les boutiques des orfèvres, achetaient des bijoux. Dans le but de se délivrer des billets, ils se jetaient sur les étoffes, sur l'épicerie, sur tout. Lagrange, un des plus fameux d'entre eux, acheta une édition entière du dictionnaire de Bayle.

Inquiet, furieux, Law dissimulant encore sa colère sous un visage calme, soutenait la lutte contre ces perfides qui lui devaient leur richesse et le trahissaient. Il défendit aux orfèvres de fabriquer, de vendre ou d'exposer aucun objet en argent ou en or et à quiconque de porter des diamants, perles ou autres pierres précieuses.

On continua quand même d'en acquérir sans se soucier de les mettre en parade. Pour cette raison, l'arrêt se retourna vite contre la Banque. Les joailliers, gonflés de billets, en présentaient une partie rue Vivienne et expédiaient l'autre à leurs correspondants de province habitant dans des villes à bureaux.

Ces succursales manquèrent bientôt d'espèces. Il fallut en voiturer en grande hâte sur Rouen, Lyon, Bordeaux. Ces expéditions accélérées ne ranimèrent point la confiance. A Bapaume, Péronne et Lille, les billets perdaient déjà 18 pour 100. En Champagne et en Bourgogne, on n'acceptait plus de vendre les produits de la terre à ceux qui n'avaient que des billets.

Pendant le même temps, à la foire Saint-Germain, on jouait par coupures de dix mille livres.

Le métal se cachait ou fuyait.

Law avait défendu déjà de transporter les espèces hors du royaume et obtenu pour la Compagnie des Indes le droit de visite dans les maisons des particuliers et des communautés religieuses. Il interdit encore de garder chez soi plus de cinq cents livres en or ou en argent, sous peine de confiscation.

Le farouche justicier n'épargnait personne, ni André, le riche Mississipien, ni les notaires, ni les curés.

Alors se produisit un événement d'une extrême gravité. Une harengère piétina, dans la boue des Halles, un billet de dix livres.

M. d'Argenson laissa éclater une joie énorme. L'ancien lieutenant de police connaissait son Paris. Son grand ennemi n'en avait plus maintenant pour longtemps.

Law, que les malintentionnés voyaient déjà vaincu parce qu'il torturait son imagination depuis deux mois sans parvenir à soutenir le billet, commença de mettre alors en branle des moyens plus énergiques que les précédents, pour ne pas laisser abattre le système. Il les fit connaître au cours d'une conférence secrète à M. le Régent et convoqua par affiche immédiatement une nouvelle assemblée générale dans le but d'éclaircir la situation.

Cette réunion se tint à l'hôtel de la Banque le 22 février 1720. Elle rassemblait deux cents personnes environ dont l'extérieur au moins était brillant. Les grands seigneurs mêlés aux gens vulgaires ne se distinguaient d'eux que par un seul détail : ils n'étaient pas les plus superbement vêtus.

M. le duc d'Orléans et M. le Duc, rangés à part, étaient là, Mais M. le prince de Conti avait préféré demeurer chez lui.

Ce qui frappait dans cette assemblée, c'était l'absence des Missipiens du premier ordre. Les Chaumont, les André, les Perrine, les Bragousse, les Vignolles, les Lagrange, les Saint-Germain, tous avaient déjà vendu leurs actions et réalisé. Un seul était présent : Vincent Le Blanc qui, pareil aux ralliés, faisait du zèle.

Law prononça un beau discours où, en révélant une partie de la vérité, il ne dissimula pas que sa confiance restait forte. Il n'exigeait qu'une chose, mais l'exigeait bien : il fallait que l'on adoptât toutes ses propositions.

La première et la plus importante réunissait la Banque à la Compagnie. Law pensait les rendre l'une et l'autre plus solides en les mariant ensemble.

Par les autres propositions, la Compagnie renonçait à la

prime de 5 pour 100 sur les billets, qui était aujourd'hui une prétention ridicule, et supprimait les billets, de dix livres mal accueillis dans le public. L'ombre farouche de la harengère se profilait derrière cette décision. Ledit papier devait être remboursé en espèces avant deux mois. On s'engageait, pour ranimer la confiance, à ne plus imprimer de billets sans la double permission du roi et de la Compagnie. Il était créé aussi des comptes en banque et dix millions d'actions remboursables. La fermeture des bureaux de vente et d'achat d'actions était enfin décidée.

Tout fut naturellement voté, puis on nomma six directeurs de plus, dont le bon William qui commençait à perdre patience. Après quoi, chacun s'en alla convaincu que les beaux jours reviendraient vite. Sur le seuil, seigneurs et agioteurs s'arrêtèrent un instant pour regarder défiler des soldats. Ils étaient soixante nouvellement vêtus de drap bleu avec un large bord d'argent au chapeau, un ceinturon et un baudrier brodé d'argent. C'était la garde aux gages de la Banque qui prenait à dater d'aujourd'hui son service.

La délibération, connue par les copies à la main que vendaient les colporteurs, causa de la satisfaction aux gens de la rue Quincampoix. Par un phénomène inexplicable, le texte imprimé produisit l'effet contraire.

Les malintentionnés remarquaient que la Compagnie n'avait rien effectué en faveur des actionnaires depuis les fabuleuses promesses du mois de décembre et que la Banque payait avec une lenteur inquiétante.

Les entêtés du système, perdant définitivement confiance, le quittèrent alors en hâte, ravis de trouver à point ces provinciaux dont l'abondance ne tarissait pas et qui étaient assez étourdis pour acheter encore à huit mille.

Parmi ces déserteurs, il y en eut deux de marque.

M. le prince de Conti, qui voulait se venger du refus que Law avait opposé à sa plus récente demande d'argent, liquida tout et se présenta rue Vivienne avec les trois fourgons nécessaires à l'enlèvement de quatorze millions. La Banque devait payer, elle paya.

M. le Duc, le 2 mars, recommença la manœuvre pour son compte. Il prit vingt-cinq millions. La caisse s'exécuta encore, afin de ne pas révéler sa sécheresse.

Les convois partis, Law alla se plaindre à M. le duc d'Orléans. Le procédé piqua Son Altesse Royale qui secoua

M. le prince de Conti d'importance sans que l'autre se permît de branler. Mais, à partir de ce jour-là, le contrôleur général n'eut pas d'ennemi plus méchant. Ce brutal le mordit et le salit si bien qu'il se couvrit lui-même de boue.

Ce fut à l'issue du conseil que le Régent apostropha M. le Duc en lui marquant son mécontentement de le voir prendre plaisir à détruire en un moment ce qu'on avait eu tant de peine à établir. Il le menaça d'envoyer chez lui des commissaires et lui demanda dans quel but il avait agi.

— J'aime beaucoup l'argent, répondit simplement cette cigogne maigre aux vilains yeux.

Au moins, lui, n'insulta pas l'homme qu'il venait de frapper. Il continua de promener à Chantilly les enfants de sa victime. C'était drôle de regarder l'arrière-petit-fils du vainqueur de Rocroi régler le mouvement de ses grandes jambes sur les pas de la petite-fille du vieil orfèvre écossais.

— Je ne suis entouré que d'avides, de sots et de canailles, grondait Law.

L'avarice des uns, la malice des autres, la méfiance de tous rompaient ses meilleures mesures. Pour maintenir le système, il souhaitait, au moment de l'assemblée générale, réparer lentement ses inévitables erreurs en prenant garde de ne pas souffler sur la courte flamme de la confiance. Hélas ! ce n'était plus possible. Il lui fallait maintenant aller vite, frapper un grand coup. Il tenait prêtes deux mesures capables encore de tout sauver, si M. le Régent consentait à les adopter aujourd'hui même.

— Mon carrosse !

Il volait vers le Palais Royal avec des papiers plein son portefeuille. Mais ces Français n'entendent rien aux monnaies. Il s'irritait que Son Altesse Royale s'acharnât à vouloir maintenir l'invariabilité du billet.

— C'est contraire aux vrais principes. La valeur de toutes choses, bafouillait-il en remâchant de l'écossais, varie suivant la variation de la quantité des choses ou dans la demande pour les usages auxquels elles sont employées. Promettre aujourd'hui que les billets seront invariables, c'est promettre une impossibilité.

Son Altesse Royale refusa de l'entendre là-dessus, mais approuva toute la suite du projet. Le contrôleur général remania son texte au Palais Royal même et, le lendemain 5 mars, le conseil d'État rendait le nouvel arrêt.

Law eut beau l'appuyer d'une seconde lettre bien longue au *Mercure*, l'effet produit fut désastreux.

— Il est devenu fou ! C'est la perte du système, hurlait la rue Quincampoix de plus en plus tumultueuse.

La mesure était hardie, voire téméraire.

Law fixait le cours des actions, une fois pour toutes, à 9 000 livres et le taux de l'intérêt à deux neuvièmes pour cent, afin d'être sûr de payer désormais le dividende. En même temps, il rouvrait les bureaux de vente et d'achat fermés dix jours auparavant.

L'action devenait ainsi une monnaie. Cédant à une tentation fréquente chez les financiers d'État, il visait à l'unification de la masse totale du papier qu'il commandait.

— La fixation du prix des actions, avait-il expliqué à M. le duc d'Orléans, qui dès cet instant ne parut pas très bien le comprendre, ouvre une voie nouvelle dans l'administration des finances. Une juste proportion doit désormais exister entre les billets, les espèces et les actions.

Il fit donc rendre consécutivement le 11 mars un second arrêt sur les monnaies. Le cours de la rue Quincampoix n'étant que de 8 000, il savait bien qu'on allait se précipiter sur son bureau d'achat et qu'il lui faudrait imprimer pour payer de nouveaux billets. Il ne pouvait résister que si sa caisse ne les échangeait plus. Il décida donc de supprimer l'or. Les louis ne devaient plus avoir cours à partir du 1er mai ; les espèces d'argent, à l'exception de la pièce de vingt sous maintenue, à partir du 31 décembre.

Les possesseurs d'espèces s'alarmèrent. Les Missipiens, Bragousse en tête, rapportèrent leur or. En vingt-sept jours, la Banque rafla ainsi près de quarante-cinq millions qui bouchèrent utilement les trous du trésor.

Le Parlement, lui, s'indigna, agita des remontrances, se redressa contre son grand ennemi. Dans quelle voie s'engageait-on? Les gens échauffés n'y entendaient plus rien. Law laissait dire. Il avait son plan soumis à M. le Régent et que Son Altesse Royale avait adopté non sans peine. Il attendait quelque temps, avant de le faire jouer imperceptiblement et de façon que les gens de métier eux-mêmes ne puissent point réussir à en percer le secret.

Pour l'instant, après avoir aboli l'or et condamné l'argent, il se préparait à tuer l'agiotage par la fermeture de la trop bruyante rue Quincampoix. Puisque les cours ne changeraient

plus, son commerce devenait sans objet. Un crime immonde lui permit bientôt de présenter ce nouvel acte de défense comme une mesure de moralité publique.

Un jeune homme de vingt-deux ans, allié aux principales maisons d'Europe, le comte d'Horn, vivait depuis deux mois à Paris où il dépensait crapuleusement les douze mille livres de rentes que lui comptait son père, dans les maisons de jeux et chez les pires demoiselles.

Le 22 mars, ce seigneur ayant besoin d'argent alla rue Quincampoix avec deux vilains drôles de ses amis et jeta son dévolu sur un certain La Croix, garçon tapissier et courtier, dont le portefeuille le tentait. Sous le prétexte de négocier cent mille écus d'actions, ils l'entraînèrent au cabaret de *l'Epée de bois* qui est, comme on sait, au coin de la rue de Venise, et demandèrent à l'hôte de les conduire dans une chambre du second étage parce qu'ils désiraient parler d'affaires. Un porteur d'eau qui habite au-dessus, en entendant les gémissements à travers le plancher, donna l'alarme. On se précipita. Les assassins s'étaient déjà enfuis. On ne découvrit que le malheureux La Croix dont ils avaient enveloppé la tête d'une serviette par derrière et qui finissait d'expirer, poignardé de toutes parts. Les criminels furent facilement arrêtés le même jour.

Le rang du principal coupable fit sortir de partout des parents qui supplièrent M. le duc d'Orléans de ne point se montrer inexorable. Law insista de son côté, mais en sens contraire.

Les parents, revenant à la charge, demandèrent que le supplice de la roue fût au moins épargné à un prince. Mais Son Altesse Royale tint bon. « Le crime fait la honte, dit-elle, et non pas l'échafaud. » Le mardi saint 26 mars, le comte de Horn fut roué vif en Grève.

Vraiment un grand exemple devenait nécessaire. Les crimes se multipliaient trop depuis quelque temps. Hier, c'était un homme sortant de la rue Quincampoix qu'on assassinait quai des Augustins entre sept et huit heures du soir. La semaine précédente, c'était une femme qu'on découvrait étranglée dans un sac au fond d'un carrosse renversé. Tous les jours, on retirait de la rivière quantité de bras, de jambes et de troncs de corps de gens coupés en morceaux.

D'accord ici, pour une fois, avec les hôteliers, cabaretiers et demoiselles de biscornettes qui voyaient fuir les étrangers

apeurés, les moralistes se désolaient. Ils recherchaient aussi, obéissant à leur manie, la cause de tant de désordres. Eh bien, il est mauvais que trop de gens veuillent s'enrichir très vite. La contagion gagne jusqu'aux plus vils qui n'hésitent point à user dans le même but de moyens malhonnêtes. N'est-il pas triste encore d'entendre des sots avancer qu'on n'est pas riche avec un million et de voir le plus mince courtier se commander un équipage dès qu'il a gagné cent mille livres. Les personnes sensées se conduisent autrement. Elles renoncent à briller et s'en vont vivre à la campagne.

Que pensait Law sur ces sujets? Il ne s'occupait point des mœurs, sauf quand elles tournaient contre le système. D'ailleurs, s'il avait eu le temps de philosopher, comme les oisifs, son propre cas aurait suffi à ses réflexions. On l'accablait, en même temps, de titres et d'injures.

On venait de le faire surintendant des Finances, ce que nul n'avait été en France depuis Fouquet, et son fils rentrait des Tuileries des larmes aux yeux.

— Je ne veux plus y retourner. Ils m'appellent tous le chevalier Système.

— Ce sont des ânes. Mais calmez-vous. Vous n'êtes plus un enfant. Vous avez vingt ans presque.

Alors le père ne leur suffisait plus maintenant ! Durant ces deux derniers mois, combien d'humiliations avait-il subies qui semblaient se faufiler par les premières lézardes du système.

Pauvre Law ! On l'insultait jusqu'à la table du Régent. Un des roués du prince, M. le comte de Broglie, soutenait qu'étant bon physionomiste, il pouvait dire, suivant les règles de cette science, que M. Law ici présent serait pendu avant six mois. « Et sur les ordres de Votre Altesse ».

C'était curieux. Tous lui promettaient la potence : le Parlement et les poètes naguère si plats qui avaient retourné leur plume se vengeaient-ils ne point avoir touché? Eh bien, tant pis ! Il payait beaucoup de choses et jusqu'aux factures des maîtresses de ses protecteurs. Mais il ne payait pas ça. On lui expédiait même des injures de l'étranger. Témoin ce paquet d'horreurs arrivées hier de Hollande. Le vieil amateur de tableaux et de gravures se reprenait. Ces estampes étaient perfides mais jolies. On y représentait le Système sur le char de la Folie et les lions dévorant les colons de la Louisiane pareille à un désert.

Ces bagatelles le blessaient, mais sans l'empêcher de travailler. Combattre les ennemis du système, soutenir le papier, remanier les monnaies, régir les finances, veiller à mille affaires, voilà de quoi employer un homme si actif qu'il soit ! Law se dépensait prodigieusement.

Il avait envoyé à la fin de l'année précédente dix-huit vaisseaux chargés de marchandises avec huit millions d'espèces pour trafiquer aux Indes, en Chine, sur les côtes d'Afrique, et il en avait reçu les meilleures nouvelles.

Pour flatter la vanité des sots, il avait créé des duchés, des comtés, des marquisats à la Louisiane, objet de ses soins les plus attentifs, et s'était octroyé le duché d'Arkansas.

M. d'Artagnan, M. d'Épinay, M. Le Blond, M. le comte de Belle-Isle, Mme de Chaumont — un « *de* » récent — avaient acheté de ces concessions. Il s'était même formé de petites sociétés dont la première réunissait M. le duc de La Force, que le public surnommait maintenant « le premier commis du sieur Law », M. le comte de Mosselles, le chevalier Fontana et M. Girardin de Vanvres.

La Compagnie des Indes venait d'acheter Belle-Isle pour en faire son grand entrepôt en France et douze nouveaux vaisseaux ; ce qui portait sa flotte à cinquante-huit grands bâtiments.

Pendant ces premiers mois de 1720, les départs avaient été nombreux dans les ports. Près de dix mille personnes s'étaient embarquées sur *la Gironde*, *l'Eléphant*, *la Loire*, *la Seine*, *le Dromadaire*, *la Vénus* à destination de la colonie. Il y avait de tout dans ces contingents, des vagabonds, des faux sauniers, des valets congédiés, de bons ouvriers qui reçurent des avances considérables, des filles de Saint-Martin-des-Champs, des enfants trouvés, des Juifs, de robustes jeunes gens recrutés en Allemagne, en Suisse, en Italie. On accordait, maintenant, 280 arpents de terre et l'exemption de tous les impôts pendant trois ans aux libres volontaires. Ceux-là étaient les moins nombreux. L'essai solennel à la Monnaie de la merveilleuse mine d'argent du Mississipi qui rendait 90 marcs de fin par quintal, le départ de l'expédition militaire prête à s'emparer de la roche d'émeraude, l'atelier où douze mille femmes natchez aux ravissants visages travaillaient la soie, la prochaine venue en France de la reine du soleil, déjà fiancée à un sergent aux gardes, rien n'avait tenté les aventuriers qui jugeaient sans doute que Paris,

dans les temps troublés, est encore le meilleur terrain où peut s'exercer leur talent. « De gré ou de force » aurait pu être la maxime de Law. Il lança donc au mois de mai ses fameux bandouliers habillés à peu près comme les gardes de la Banque, mais plus nombreux, mieux armés et terribles. Ils ramassaient tout ce qui traînait dans les rues, jusqu'au fils d'un riche épicier de la rue Saint-Honoré qui hurla, jusqu'à la fille d'un lieutenant du guet qui s'indigna. Ils étaient bons garçons et accommodants. Contre un honnête supplément de solde, ils opéraient au profit des épouses fatiguées de leurs maris, des séducteurs qui craignaient la vengeance d'une demoiselle de boutique. Argenson fit de grands efforts pour empêcher Du Bois d'avoir recours à leurs offices et y parvint. Il souhaitait se délivrer d'une jeune personne pervertie, abandonnée depuis longtemps, et qui s'acharnait à lui tirer gros. Law fut plus heureux avec Lamotte-Cadillac. Ce ridicule militaire qui gardait un si mauvais souvenir de cette terre infernale et avait, par surcroît, un certain penchant pour la vérité, gesticulait partout comme un diable, traitant d'ineptes menteries la roche d'émeraude et la mine d'argent et quantité d'autre choses. Un tel scandale ne pouvait se prolonger. Law le fit mettre à la Bastille.

Hé quoi ! si l'on veut obtenir un effort des hommes, n'est-il indispensable de leur mentir un peu et même beaucoup. Il les connaissait maintenant. Pour essayer de se rendre populaire — ce qui devenait difficile — il acheta deux bœufs au marché de Poissy, les débita, les pesa et les revendit au public meilleur marché que les bouchers qui refusaient de baisser le prix de la viande. Toujours dans le but de lutter contre la cherté de la vie, il parlait maintenant de fabriquer lui-même les étoffes. Parce qu'il ne faut négliger personne, il fit encore donner deux millions aux banqueroutiers et remit 100 000 livres au curé de Saint-Roch pour finir de bâtir son église où il communia le jour de Pâques, attirant une foule énorme.

Il pensait aussi à des choses plus belles et plus sérieuses. Il rêvait d'établir, à la place de tous les vieux impôts, le *denier royal*, proportionné au bien de chacun. Enfin, le 3 mai 1720, il obtient que l'instruction serait désormais gratuite dans l'Université de Paris.

Quelques jours plus tard, l'Université reconnaissante organisa une procession générale. Le gigantesque cortège défila

pendant des heures devant le pavillon des Tuileries qui est en face du Pont-Royal. Au milieu de la cour, le petit Louis XV riait des costumes bizarres, et les dames formaient le chœur. Dans un coin, solitaire, se tenait un grand étranger né en Écosse et qui était un des rares qui fût digne. Il épiait, plus loin que l'absurde maréchal de Villeroy odieusement poudré, M. le Régent qui souriait mal. La cabale menée par d'Argenson semblait l'emporter dans l'esprit du prince. Son Altesse Royale refusait maintenant au banquier les trente millions d'espèces promis en mars et qui, placés entre ses mains habiles, lui auraient permis de manœuvrer. Il y avait trop de billets ; l'action était encore trop haute ! « Elle ne vaut que 6 000 », s'entêtait-il à dire. Il avait donc proposé de pomper imperceptiblement les billets en laissant tomber les actions et d'une façon si géniale, si mystérieuse, que personne ne pût lui imputer leur décadence. Pourquoi M. le duc d'Orléans ne voulait-il pas lui laisser prendre les trente millions? Au delà de tous ces dos, il n'apercevait plus maintenant que le derrière de la perruque de Son Altesse Royale. Si sa pensée réussissait enfin à pénétrer dans cette tête, à y commander en maîtresse, eh bien ! il s'engageait à tout sauver encore. Hélas ! il désespérait de la dominer.

Le cortège était fini ! Des enfants porteurs de branches suivaient les dernières robes en dansant. Le jeune roi, fort égayé, se retirait entouré de révérences. Law, reculant, marcha sur un pied, s'excusa et reconnut M. de Beuzwald qui, déjà depuis quelque temps, avait regagné les Tuileries.

Il vit M. le Régent le lendemain. Il fallait adopter sans délai des mesures énergiques, brutales même, sous peine de ruiner définitivement le système ébranlé et de rejeter le royaume dans le néant dont celui-ci l'avait tiré. Le temps manquait pour exécuter la lente opération prévue naguère et que les malintentionnés, pesant sur Son Altesse Royale, s'étaient si bien acharnés à retarder. Law posa les conditions du rétablissement avec un grand flegme.

Les actions seront immédiatement réduites à 8 500 livres, et, par des diminutions successives mensuelles de 500 livres, ramenées le 1er décembre à 5 500 livres. Les billets seront immédiatement réduits, selon leur valeur, à 80, 800 et 8 000 livres, et, par des diminutions successives mensuelles de 5, 50 ou 500 livres, ramenés le 1er décembre à 50, 500 et 5 000 livres.

— Vous frustrerez ainsi le public de la moitié de son bien, remarqua M. le duc d'Orléans.

— Que Son Altesse Royale veuille me permettre de lui démontrer qu'il n'en sera rien. Cette réduction sera utile aux propriétaires d'actions et de billets, puisque ces effets auront leurs répartitions ou dividendes avec plus d'avantages et qu'ils seront convertibles en monnaie forte qui produira beaucoup plus en espèces ou matières d'argent après la réduction qu'à présent.

Parce que je diminuerai parallèlement les espèces de deux tiers, 500 livres en monnaie forte deviendront égales à 1 500 livres en monnaie faible.

L'action vaut aujourd'hui 9 000 livres et le marc quatre-vingt-dix. Une action représente donc cent marcs d'argent. Quand l'action vaudra 5 500 livres, le marc en vaudra trente. Une action représentera à cette époque 183 marcs 333.

L'opération favorise donc le crédit. En effet, si les espèces sont diminuées des deux tiers, les billets ne le sont que de moitié, et les actions que des quatre neuvièmes.

Puis-je rappeler à Votre Altesse Royale, qu'après le 5 mars je lui ai déjà fait cette proposition, qu'Elle l'a approuvée et que je ne l'avais provisoirement écartée qu'avec l'espoir qu'Elle consentirait à s'intéresser à un nouveau projet qui tendait au même but sous une forme détournée et qui n'a point eu l'honneur d'obtenir l'agrément de Votre Altesse Royale. »

Recommençant ses justes raisonnements avec un calme entêtement, en enveloppant M. le duc d'Orléans inlassablement, Law, au bout de cette longue conférence, sans reculer un instant et en empiétant toujours sur les hésitations du prince, lui fit enfin adopter cette résolution comme la seule qu'il était convenable de prendre.

M. le Régent, sitôt convaincu, voulut convaincre M. le duc de Saint-Simon qui venait prendre congé de son ami avant d'aller passer les vacances du Conseil à la Ferté. Sans se gêner de reconnaître qu'il n'entendait rien aux finances, il jugea l'arrêt hasardeux.

Law avait prévu les objections des ignorants. La mesure ne fut donc discutée, et en petit comité encore, qu'après le départ pour la campagne du Parlement et des principaux du Conseil. La réunion ne comprenait que Du Bois, Le

Blanc, sous-secrétaire d'État à la Guerre, Le Pelletier des Forts qui n'était pas une lumière, et le redoutable d'Argenson.

Le garde des Sceaux loua sournoisement une si sage, si utile, si remarquable décision qui ne manquerait point de hérisser la capitale et peut-être — que Dieu lui accordât cette grâce par le canal de la tendre prieure de Tresnel — de provoquer une grave sédition.

Le vieux coquin avait prévu juste.

L'arrêt publié le 22 mai bouleversa Paris. La confiance n'était plus malade, elle était morte, on l'avait assassinée. Personne ne daigna lire la troisième lettre du *Mercure*, dans laquelle l'auteur du système se souvenait à propos qu'on avait opposé naguère, au sentiment d'un autre génie, le sentiment de tout le monde, les particuliers, les corps entiers, ceux qui tenaient le plus haut rang parmi les docteurs...

Ce camarade d'infortune nommément désigné, c'était Descartes

Mais on ne pensait pas à rire. Chacun était chargé de billets et se sentait ruiné. La colère du public se retournait autant contre Law que contre d'Argenson prétendu complice. Des papiers étrangement rédigés passaient de main en main pour annoncer une nouvelle Saint-Barthélemy. Les provinciaux, les étrangers retenaient leurs places aux diligences qui ne partaient plus à l'heure ; ce qui est souvent un signe précurseur de grands dérangements.

L'émotion, l'effroi gagnaient le royaume entier. Les intendants, en recevant l'arrêt, envoyaient tout au diable. Celui de Bordeaux cassa, de rage, une glace.

Cependant les membres du Conseil, puis le Parlement rentraient précipitamment à Paris. M. le Duc se déclarait l'ennemi de Law. Il gesticulait, tempêtait, se moquant du marc à quatre-vingt-dix ou à trente ; car il n'y comprenait goutte. La mécanique lui apparut un peu plus claire quand on lui eut compté quatre millions dont un pour Mme de Prie.

L'émeute grondait. On jetait des pierres contre les fenêtres de la Banque. Law s'avança dans le jardin, tenta de persuader encore.

— Si le public veut se prêter à mes bonnes intentions, je me fais toujours fort de rendre le commerce plus florissant que jamais.

— Assez ! Assez ! Assez ! Voleur ! Charlatan !

M. le Régent fut grand. Il l'emmena dans sa petite loge de l'Opéra, se montrant avec lui face aux spectateurs.

Mais trop de bruits alarmants rôdaient par la ville pour que Son Altesse Royale ne prît pas peur. Elle reçut servilement le Parlement et lui dit qu'elle ne serait point fâchée de profiter des lumières de la cour.

La cour satisfaite nommait des députés, se rassemblait, préparait déjà le procès de Law avec une bonne potence au bout.

D'Argenson courait d'une oreille à l'autre, soufflant la haine et prétendant d'avoir dans sa poche toute prête une lettre de cachet pour envoyer Law à la Bastille. Il dupa si bien M. le duc d'Antin que celui-ci alla voir le Régent pour solliciter la place vacante.

Son demi-beau-frère le toisa comme il le méritait.

— Tiens, je vous croyais un ami du contrôleur général, fut sa seule réponse.

Le 27, à onze heures, les députés reçurent la promesse que l'arrêt serait retiré et les finances confiées à MM. d'Argenson, Pelletier des Forts, Ormesson, Fagon et La Houssaye. Les deux derniers accompagnés de M. Trudaine, le prévôt des marchands, se présentèrent le 28 à la Banque avec la commission de visiter le trésor. Le sieur Bourgeois les y conduisit, mais en usant de manières qui leur parurent bien cavalières.

Law se tenait chez lui ayant jusqu'à toute extrémité défendu son arrêt. Le 29 au soir, Le Blanc, sous-secrétaire d'État à la Guerre, vint place Vendôme. Il dit au banquier que M. le duc d'Orléans le remerciait des soins qu'il avait donnés aux finances et le déchargeait de l'emploi de contrôleur général.

La victime souhaita connaître les noms de ses successeurs, les reconnut gens fort incapables et prétendit que ses ennemis n'auraient pas à se réjouir d'avoir été assez puissants pour casser un si excellent arrêt ; puis il monta annoncer la nouvelle à Catherine.

Il ne lui dissimula point que le système avait été tué aujourd'hui par la malveillance des sots, que les Français étaient des ânes en matière de monnaie et qu'il ne lui restait plus qu'à quitter le royaume.

Mais Mme Law lui fit honte de son découragement. Il devait au contraire s'appliquer à regagner la confiance du prince et celle du public et rivaliser de génie pour terrasser ses ennemis. En tout cas, elle ne s'en irait point.

Jean répliqua, dans le but de la calmer, qu'il lutterait encore sans cesser de demeurer abattu.

Soudain il tressaillit. Un vacarme de pas sonnait dans le vestibule. Il sortit de la chambre et se dirigea vers l'escalier.

Un laquais accourait : « Monsieur, des gardes suisses arrivent. »

Il descendit très pâle.

M. de Beuzwald, deux capitaines et seize hommes étaient là.

Le major, fort aimablement, représenta que le roi avait décidé, comme bien des gens n'aimaient pas M. Law, de placer auprès de sa personne des officiers de mérite et quelques soldats, afin qu'il ne lui arrivât point malheur.

— Est-ce pour me protéger vraiment ou pour me tenir prisonnier?

Le militaire indiqua par son silence que la nuance lui échappait.

Lord Peterborough arrivait au même instant. Il était revenu à Paris depuis peu, après s'être livré quelque part sans doute à de nouvelles extravagances. En bon étranger, avide de nouvelles, il accourait.

Law le poussa dans son cabinet, écrivit une lettre et le pria de la porter à Son Altesse Royale.

L'autre, ravi au départ d'être chargé d'une si belle commission, revint une heure après plutôt embarrassé. M. le duc d'Orléans lui avait fait savoir par le concierge que le billet ne comportait pas de réponse.

Cette fois, c'était bien la disgrâce.

On a toujours tort de céder à l'orgueilleuse volonté des femmes.

CHAPITRE IX

M. le duc de La Force se montra des premiers, place Vendôme, le lendemain. Il était bien contrit de n'être pas venu plus tôt.

— Je suis désolé, cher Law. Mais je dormais hier. Oui, je dormais. Toutes ces émotions!

Il lui était advenu dernièrement une ridicule histoire. Nommé ambassadeur à Londres avec quantité de missions secrètes, il avait été rappelé brusquement avant de s'embarquer à Calais. L'aventure lui coûtait 100 000 écus d'inutiles dépenses et le regret de n'avoir pu faire plaisir à son

grand ami, car le jeune Law qu'il souhaitait pousser, devait être du voyage en même temps que M. Poze, le garde du cabinet des médailles du roi. Une seule chose consolait M. le duc de La Force de ces déboires. Il évitait ainsi le risque de rencontrer sa mère qui vivait misérablement à Londres.

C'était là de bien minimes choses — il parlait de sa mission avortée. Les tracasseries dont était victime le cher Law le tourmentaient beaucoup plus.

Au nom de Peterborough, notoire écervelé, il haussa les épaules. Tout s'expliquait. Le prince avait mal compris. Ils allaient aller ensemble et sur-le-champ au Palais-Royal. Ils y allèrent bien, mais M. le Régent refusa de les recevoir.

Sa colère glissa vers le soir. Sassenage, gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, vint dire à Law que Son Altese Royale le verrait cette nuit et qu'il n'aurait qu'à passer par les derrières.

— Je serai là. Vous connaissez la petite porte?

Celle de la conférence de la Banque royale ! Oui, hélas ! il la connaissait.

M. le Régent l'accueillit bien. Chacun s'excusa selon son rang et ils se réconcilièrent.

Le 31 mai, la compagnie fut plus nombreuse que la veille place Vendôme. M. le Duc demeura deux heures avec Law dans le cabinet. Tous les ducs et toutes les duchesses purent entrer ensuite. Chacun s'échauffant et s'égayant, selon sa nature, piétinait d'Argenson.

— Il a l'âme aussi noire que sa perruque, grondait M. le Duc.

On félicitait Law que les actions fussent tombées à 6000. Pour les faire remonter, il devenait indispensable de le rappeler.

La foule, rassemblée devant l'hôtel, discutait pareillement. L'arrêt du 21 mai lui était si incompréhensible qu'elle refusait de croire qu'on ne l'eût pas imposé à Law.

Le Palais Royal cherchait quels nouveaux titres donner au ci-devant contrôleur général. Les carrosses arrivaient, repartaient. C'étaient des allées et venues continuelles calquées sur des conciliabules prolongés.

Le public apprit le 1er juin qu'il était conseiller d'État d'épée, directeur de la Banque et de la Compagnie, intendant général du commerce avec droit de séance au conseil de Régence.

Il restait à liquider les ennemis. Trente lettres de cachet furent nécessaires. On exila les quatre Paris en Dauphiné. Les plaintes portées par Fagon et Trudaine contre les prétendues insolences du sieur Bourgeois leur valurent d'être remerciés. Dodun fut nommé intendant de Bordeaux à la place du briseur de glace. Le plus difficile était de trouver un successeur à d'Argenson, définitivement sacrifié.

M. le Régent eut l'étrange idée de proposer les Sceaux à M. le duc de Saint-Simon qui se récria, ne voulant pas s'exposer à la risée des gens ni se casser la tête à apprendre un pareil métier. Son Altesse Royale prit alors la peine de lire tous les noms des magistrats dans l'*Almanach royal*, mais aucun ne lui convenait. Law proposa Daguesseau, fort honnête homme ayant l'oreille du public et qui se morfondait dans sa terre. Le 6 juin, vers six heures du soir, il partit donc pour Fresnes, accompagné du chevalier de Conflans, gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans et cousin germain du chancelier, dans une voiture à quatre chevaux, avec deux cavaliers et des laquais déguisés afin que la populace des faubourgs ne reconnût pas sa livrée trop fameuse.

Sûr du succès de l'ambassade, M. le Régent chargea Du Bois, le 7, d'aller demander les sceaux à d'Argenson qui, sans se soucier de son nouveau poste d'inspecteur général de la police du royaume, prit sa retraite à la Madeleine de Tresnel.

Le 8 juin, deux heures après minuit, Daguesseau revint à Paris et réintégra le bel hôtel de la chancellerie place Vendôme avec beaucoup de satisfaction.

Toutes ces comédies politiques bien réglées, il fallut enfin s'occuper sans plaisir des choses sérieuses.

Le roi avait déjà rétabli la circulation des espèces et renoncé, quoique un peu tard, à ses cent mille actions.

Pelletier des Forts était devenu, à la tête des trois autres, une fois d'Argenson évincé, quelque peu contrôleur général. Law continua quand même de mener tout.

Il s'acharna, mais sous une autre forme que le 21 mai, dans ses sages résolutions de réduire le nombre des billets, de convertir les actions et, pour que le cercle fût complet, de diminuer les monnaies.

Il anéantit publiquement des millions de papier, décida que tous les billets de 1 000 et de 10 000 seraient brûlés.

Law réclama dans le même temps 3 000 livres par action payables en actions ou billets. Il échangeait deux nouvelles

contre trois anciennes. Cette réduction d'un tiers lui permettait de payer un dividende honnête de 360 livres.

Mais les souscripteurs avaient la tête tournée, ne voulaient rien entendre. Contre leur intérêt, ils s'abstinrent de verser.

Toujours dans la même intention de pomper les billets, il rouvrit les bureaux des payeurs, créa 25 millions, puis 18 autres millions de rentes. Le premier livre ne fut qu'à moitié rempli, et le second fermé dans une seule page noircie.

Il chercha, tenace, un nouveau moyen pour absorber et détruire 600 millions de billets. Il voulut imposer aux négociants l'usage du compte en banque qui limite la circulation. Mais ceux-ci répugnaient à se servir de ces commodes effets, grâce auxquels tous les paiements peuvent se faire en signant simplement au bas de la formule.

Tout allait horriblement mal.

Ce qui rendait la situation si tragique, c'était que personne, du moins les braves gens, ne possédait une pistole en poche. Or les commerçants refusaient le papier. Il fallait à tout prix se procurer des espèces.

La Banque avait remboursé d'abord les seuls billets de cent livres, puis les seuls billets de dix livres. Après quoi, effrayée par l'afflux du public, elle ferma ses portes sous différents prétextes.

Il fut alors décidé que l'échange aurait lieu désormais deux fois par semaine, les mercredis et samedis, jours de marché, chez les huit commissaires de quartier qui recevraient 250 000 livres en argent. Le public se battait à leur porte, outré d'avoir l'air de demander l'aumône. A partir du 6 juillet, ils cessèrent de payer. Ils se disaient fort fatigués de cette commission. On escaladait leurs murs ; ils ne se sentaient plus en sûreté. La Banque, de son côté, ne fournissait pas sans peine de si grosses sommes.

Le Parlement envoya une députation pour demander que l'on ouvrît la Banque, qui consentit bientôt à échanger un billet de dix livres par personne. On entrait par la rue Vivienne dans le jardin où sont les bureaux.

Il se faisait là des manèges affreux.

Dès les premières heures de la nuit, le peuple descendait en troupe des faubourgs, attendait sous la lune, s'introduisait par les grilles.

Après des heures de bataille, les gens s'échappaient tout en sueur, mouillés comme ceux qu'on tire de la rivière, et

envahissaient exténués les cabarets. Il y avait chaque jour des femmes et des hommes piétinés, étouffés.

Le 17 juillet, à l'aube, douze cadavres furent comptés. La colère s'empara de la foule. Elle abandonna la Banque, et se porta sur le Palais Royal en promenant les corps.

On réclama de voir le Régent. Il fut répondu qu'il était à Bagnolet.

— Non ! Non ! Il est là ! Qu'il se montre ! Autrement on met le feu partout. Ouvrez les grilles. Le Régent ! Le Régent !

Il était six heures du matin ; M. le duc d'Orléans, couché depuis peu, dormait. Les hurlements le réveillèrent.

— Le Régent ! Le Régent ! Le Régent !

Pour couper l'impatience, quelqu'un cria :

— Aux Tuileries !

— Chez Law ! fit un autre.

— Oui ! Chez le gueux. Il nous faut aussi un cadavre.

On se partageait les dépouilles.

— Où est-ce? interrogeaient les hommes des faubourgs.

— Place Vendôme ! Par la rue Saint-Honoré !

Ils s'ébranlaient.

Law dormait aussi.

— Rassurez-vous, disait-il en tremblant à sa famille et, tourné vers les laquais : Tenez bien la porte, vous autres.

Pourquoi avait-on retiré les gardes suisses, il y a trois semaines?

Les vitres volaient en éclats ; les pierres tombaient dans les chambres.

Au Palais Royal, M. le Régent reprenait ses esprits. Il terminait sa toilette et donnait ses ordres entouré des roués, qui, la perruque de travers et la cravate sale, rentraient d'un souper au faubourg Saint-Antoine. On faisait venir les mousquetaires, en recommandant d'en envoyer un certain nombre déguisés. On appelait les gardes françaises, le guet à cheval, la maréchaussée.

Le Blanc arrivait. La Vrillière arrivait. Ils parlaient au peuple. M. le duc de Tresme, gouverneur militaire de Paris, descendant de carrosse, y allait aussi de sa harangue : « Hé ! Messieurs ! messieurs ! Qu'est-ce que cela, messieurs, messieurs ! Ah ! messieurs, messieurs ! »

On avait habilement divisé la foule en ouvrant, puis en refermant les grilles. Les cavaliers balayaient maintenant sans efforts les fuyards dans la rue.

Law apparut alors. et les huées redoublèrent quand son carrosse entra dans la cour. On lui montrait le poing. « Gueux ! gueux ! » Cet homme qui avait toujours si peur, eut du courage et de l'impudence. « Vous êtes des canailles », dit-il avant de s'engouffrer dans le palais. Le cocher voulut singer le maître et paya pour lui. Il fut blessé, et les laquais épouvantés s'enfuirent. Les furieux tapaient sur le carrosse, enfonçaient le cuir de derrière.

Le Parlement, aussitôt renseigné, fit éclater une joie ignoble.

— Et lui? A-t-il été mis en pièces? Non ! Quel malheur !

Pendant dix jours, Law n'osa pas sortir du Palais Royal.

Le peuple continuait quand même de monter la garde place Vendôme, devant les Suisses rappelés. Il sifflait les commis et les laquais assez insolents pour se montrer aux fenêtres.

Le 17 dans l'après-dîner, l'émeute était dissipée.

Ce fut à la même heure que Vernezobre plia bagage et partit rejoindre ses quarante millions passés en Prusse. Le garçon ne manquait pas de finesse. Il savait que les jours heureux ne reviendraient pas.

Débordé de toutes parts, Law ne rêvait plus de maintenir le système. Il ne souhaitait maintenant que faire faire aux billets la retraite la moins désordonnée possible et réussir à sauver sa chère Compagnie des Indes.

Dans ce but, il sollicita et obtint du conseil que le roi lui octroyât à perpétuité tous ses droits et privilèges, à charge pour elle d'absorber à son compte, en douze mois, 600 millions de billets.

Le Parlement délibérant le 17, sous l'émeute, rejeta l'édit.

Le 18 juillet se tint un nouveau petit conseil agité qui prit la décision d'exiler à son tour le Parlement. Cette troupe de comédiens fut mise en route le 21 sur Pontoise, grassement munie d'argent afin de ne pas s'ennuyer.

L'indignation du peuple fut immense. Les copies, généreusement distribuées par les colporteurs, n'eurent aucun succès. Il était un peu gros d'avancer : « Le Parlement, par son opposition continuelle, fait resserrer l'argent, mais malgré toute sa mauvaise intention l'argent paraîtra la semaine prochaine et le billet ne perdra plus. »

En attendant que le billet ne perdît plus, il perdait beaucoup.

Pendant l'été le papier se vendit avec 50 pour 100 de perte. Law n'osait plus sortir de chez lui. Les harangères à la porte promettaient de le pourchasser. Ce n'était plus un génie. C'était l'hypocrite fils aîné du diable, le perfide Anglais, l'esprit dangereux, le scélérat diabolique. On l'accusait presque d'être responsable de la peste qui sévissait à Marseille, ajoutant aux embarras du royaume. On se moquait de ses projets de casernes, de ses grands chemins réparés qui devaient être bordés de fossés et plantés de beaux arbres, des grands bateaux qui remonteraient la rivière jusqu'à Paris, de toutes ces inventions de Satan.

Law restait cependant. Il regardait crouler son ouvrage. Les billets finissaient de s'éteindre. On transformait en rentes ceux de 1000 et 10000. On limitait la circulation des autres jusqu'au 1er mai 1721. Mais, le temps pressant sans doute, la dernière date était bientôt avancée au 1er novembre.

Le 10 octobre 1720, Law, les yeux pleins de larmes, assiste à l'assassinat de la Banque. Rien n'a plaidé pour elle, ni son honnêteté, ni les services rendus, ni les sacrifices personnels faits par son directeur. Sa mort est définitive. La Banque est une institution mauvaise pour la France. Il n'y en aura jamais plus d'autres dans le royaume.

— Détruisez tout, mais pas elle, supplie-t-il.

C'est la Compagnie des Indes qu'il veut sauver quand même. Le 29 août, il l'a réorganisée ; le 10 septembre, il lui a ajouté, enlisé déjà dans la débâcle mais s'entêtant, la Compagnie de Saint-Domingue, la dernière qui lui manquait. Le 5 octobre, il réclame impérieusement les 3 000 livres de juin qui n'ont pas été versées. Il exige qu'on les lui apporte sans retard. On lui rit au nez. Il s'arroge le droit de viser tout le papier ; il mettra un sceau dessus, séparera les actionnaires honnêtes et les suspects. On lui tourne le dos. Il fait envoyer saisir chez les gens. Pourquoi n'a-t-on pas pendu ce fripon? Ce n'est pas tout. Perd-il la tête? Le voilà qui lance une nouvelle souscription, la dernière. On est triste, mais on s'esclaffe.

— Je mettrai un troisième sceau, menace-t-il, et le papier qui ne l'aura pas sera annulé.

Cette fois, il est bien fou : le 12 novembre, il se présente à l'assemblée générale.

Il veut parler encore. Ah ! c'en est assez ! « Voleur ! Voleur ! Voleur ! » crie-t-on.

Il chancelle et s'enfuit.

Demain l'action vaudra un louis d'or.

Le 3 décembre, Law reçut la visite de M. le Régent à la Banque.

Depuis un mois, il s'occupait à tout mettre en ordre. Les comptes qu'il présenta à Son Altesse Royale étaient d'une extrême clarté.

M. le duc d'Orléans voulut bien, après l'avoir remercié de son zèle, pousser la bonté jusqu'à lui faire part de ce qu'il projetait pour assurer le rétablissement du royaume.

Law, avec beaucoup de calme, ne manqua pas de critiquer ces vues qui venaient sans doute du Dauphiné. Il dit ensuite, avec plus de naïveté que de fatuité, qu'il s'excusait de ne pouvoir collaborer à un travail aussi étranger aux vrais principes. Il sollicitait cependant que la faveur du prince le maintînt à la tête de la Compagnie des Indes.

Son Altesse Royale répondit à Law que ses ennemis se remuaient beaucoup, pour l'instant, que la colère du peuple croissait, que toutes ces histoires de crimes et de gens qui mouraient de faim finiraient par se tourner gravement contre lui. Elle l'engageait donc à demeurer d'abord au logis sans en sortir et à se préparer de quitter Paris momentanément. Il serait prudent, en effet, qu'il se retirât dans une de ses terres. Elle lui en laissait le choix, à condition que cette retraite fût assez éloignée de la capitale. L'extrême émotion qui grandissait dans les provinces rendait d'ailleurs souhaitable un départ pour l'étranger dans un délai assez rapide.

Law écouta ces ordres sans un bronchement. Il désira savoir seulement s'il aurait l'honneur de revoir Son Altesse Royale. Elle daigna lui dire qu'elle n'en était point sûre.

— Monseigneur, permettez-moi alors de prendre congé de Votre Altesse Royale. J'ai fait de grandes fautes, je les ai faites parce que je suis homme, mais vous ne trouverez ni malice, ni friponnerie dans ma conduite.

M. le duc d'Orléans répliqua :

— Je le sais, Law. Vous êtes un des plus honnêtes hommes qui m'ont servi.

Ils étaient l'un en face de l'autre. Son Altesse Royale s'approcha, passa son bras derrière le dos de l'Écossais et l'embrassa fraternellement.

Pendant huit jours Law ne quitta pas la place Vendôme.

Le 9, il reçut William et Rébecca et leur déclara qu'il reviendrait bientôt, mais que la sagesse réclamait qu'il se retirât pendant quelque temps à la campagne. Montant dans la chambre de sa femme, il insista une dernière fois pour qu'elle l'accompagnât dans sa retraite. Elle lui répondit, avec le même noble entêtement que les jours précédents, qu'elle ne quitterait la ville qu'après avoir payé toutes leurs dettes.

Catherine dit encore doucement qu'elle ne lui reprochait rien et lui gardait son affection.

Il fut convenu que leur fille demeurerait avec elle et qu'il partirait avec Jean.

Le 10, il rendit toutes ses commissions et fit venir un de ses commis, Pommier de Saint-Léger, pour avoir les ordonnances lui appartenant et qui étaient dans les caisses de Bourgeois. L'autre lui rapporta le lendemain 5 millions de sa monnaie et 800 louis.

— Qu'est cela?

— Il y avait dans les papiers un billet de cette somme sur la monnaie à payer en espèces.

— Je ne me souvenais point. Grand bien me fasse. Je n'avais pas dix pistoles de métal à la maison.

Le 11, il vit encore M. le duc de La Force qui revint le lendemain avec M. le Duc. Il supplia bien humblement ce prince de veiller sur sa femme et sa fille, et il en reçut la promesse.

Il conservait un sang-froid extraordinaire et retrouvait une douceur de manières qui, depuis quelques mois, l'avait quitté. Il consentit à accueillir les seigneurs qui se présentaient pour lui faire leurs adieux, car le bruit de sa disgrâce filtrait déjà dans les rangs de la cour.

A tous les regrets, à toutes les lamentations sincères ou jouées, il répondait d'une voix monotone :

— Je ne me mêle plus de rien ; d'autres s'en mêleront.

Quand le monde se fut retiré, il se promena dans le cabinet lentement, tête baissée. Alors tout à coup, il eut un désir enfantin : retourner une dernière fois à l'Opéra.

Il commanda son carrosse et que l'on mît aux laquais leurs capotes grises à cause des gens de la rue.

Il entra dans sa loge, seul. Le rideau était levé. Personne ne le remarqua d'abord, puis bientôt des murmures s'élevèrent.

Il n'entendait rien. Les yeux fixes, il voyait sur les mers le vent pousser ses vaisseaux vers tous les ports du monde, et, là-bas, la Nouvelle-Orléans grandir, grandir ! A cette heure même, un ouragan renversait dans l'effroi général les premières pauvres huttes bâties par les faux-sauniers.

Les coups de sifflets se multiplièrent quand le rideau fut tombé. Il ne bougeait pas.

— Quelle impudence ! prononça une voix distincte.

Un beau jeune homme cria : « Hé ! le gueux », avec l'accent de la populace.

Imperturbable, Law demeurait figé dans une attitude plus hautaine que le dédain. Ce ne fut qu'au milieu du dernier acte qu'il s'en alla.

— Au logis, dit-il aux laquais.

L'heure du départ avait été fixée par le Palais Royal à deux heures après minuit. Catherine ne se sentit pas la force de demeurer seule avec son mari et son fils toute cette partie de la nuit. Après le souper, comme s'ils devaient se revoir le lendemain, il l'embrassa bien longuement, puis la petite Catherine, et redescendit dans son cabinet.

Jean attendait en regardant le feu. Il s'assit en face de lui.

— J'aurais tout de même bien voulu revoir M. de Saint-Simon, soupira-t-il au milieu de sa rêverie.

— Jean !

C'était Catherine qui réapparaissait.

— La chaise est là. J'ai tenu à vous embrasser encore. Adieu !

Ils s'enlacèrent sur le seuil.

— Mon petit Jean ! Mon grand Jean !

Il monta le dernier dans la voiture, y poussant quatre laquais.

— A Guermande, ordonna-t-il au cocher

— Je sais, Monsieur.

La porte de l'hôtel s'ouvrit. Par la glace de la chaise, on apercevait, au milieu de la place, le Louis XIV de bronze, mouillé. Il pleuvait.

Les bêtes tournèrent brusquement, et, dans un grand fracas, l'équipage s'ébranla.

— Tiens, il y a de la lumière chez Crozat, dit Law distrait.

Et il n'ajouta plus un mot pendant les six lieues du voyage.

ÉPILOGUE

Law et son fils demeurèrent huit jours à Guermande où les vinrent voir, le 20 décembre, M. le marquis de Lassay et M. de La Faye. Ces seigneurs étaient porteurs de doubles passeports, les uns au nom de Du Jardin, les autres au nom de Law au cas où les voyageurs seraient reconnus en route.

L'ancien surintendant des finances refusa la somme en or que M. le Duc lui faisait offrir, mais accepta de monter dans la chaise de Mme de Prie qui devait le conduire sur les terres de l'Empereur. Une heure après le départ des deux ambassadeurs, Law et son fils quittèrent Guermande pour n'y plus revenir jamais, accompagnés de Sarrober, capitaine des chasses de M. le Duc, et de quelques gardes.

A Valenciennes, les proscrits furent retenus prisonniers par l'intendant de la province, M. d'Argenson l'aîné, qui les laissa aller, après en avoir reçu l'ordre de Paris.

Law et Jean descendirent à Bruxelles à l'hôtel du Vieux Loup. Ce fut là que l'Écossais prit congé du capitaine à qui il remit une bague d'une valeur de dix mille écus pour Mme de Prie « qui avait eu, dit-il, la si grande bonté de lui prêter sa chaise ».

M. le marquis de Prié qui gouvernait les Pays-Bas autrichiens, et la noblesse du pays firent à l'exilé le meilleur accueil. De brillantes fêtes furent données en son honneur.

Le 24 décembre, à neuf heures du soir, les voyageurs remontèrent en chaise, se dirigeant sur Cologne. Après quinze dures journées de voyage, ils arrivèrent enfin à Inspruck, d'où ils gagnèrent Venise. L'Écossais avait l'intention d'aller s'établir à Rome et de demander son inscription sur la liste des citoyens romains. Ce titre possède l'avantage d'exempter celui qui le porte des poursuites des créanciers.

Les messieurs Law demeurèrent dans la cité des Doges jusqu'à la fin du carnaval. Le 15 mars, ils se mirent en route pour se rendre à Rome, mais ne dépassèrent point Ferrare. Des créanciers cruels avaient assigné leurs dettes à un citoyen romain, et on avertissait Law qu'il serait arrêté à son arrivée. Il rebroussa chemin et retourna à Venise, où il employa son temps à jouer pour subsister et à s'occuper du règlement de ses affaires.

Le 24 août 1721, sur les conseils du Résident anglais, M. Burges, il quitta Venise pour Hanovre. Le prince Frédéric lui apprit dans cette ville que Sa Majesté britannique ne voyait aucun inconvénient à son retour en Angleterre. Toujours suivi de son fils, Law partit pour Copenhague où l'amiral Norris, commandant l'escadre anglaise de la Baltique, les prit à son bord.

Dans la seconde quinzaine d'octobre, les voyageurs arrivèrent à Londres.

Le premier soin de Law fut de rendre visite à lord Carteret pour lui expliquer les raisons de son attitude hostile à l'Angleterre, à l'épogée du système. Il sut se tirer habilement de la mauvaise situation où il s'était mis alors.

Un membre de l'opposition n'en interpella pas moins le gouvernement à l'occasion de ce retour. Mais tout s'arrangea encore de ce côté. Bientôt les amis de l'Écossais obtinrent pour lui l'entérinement solennel des lettres de grâce, concernant le meurtre de Wilson. Le roi George, peu de temps après, daigna recevoir Law et son fils qui recommencèrent d'être fort fêtés par toute la noblesse.

L'inventeur défendait son système avec tant de zèle que chacun s'étonnait que M. le Régent l'ait abandonné. Leurré par ces compliments, il rédigea une brochure de défense qu'il adressa au marquis de Lassay en le priant de la communiquer à M. le duc d'Orléans et au cardinal Du Bois.

Son Éminence était alors fort malade. Le 10 août, Elle rendait l'âme en tempêtant contre les médecins. Le gouvernement britannique, inquiet sur le sort de l'Alliance, eut alors l'idée d'appuyer à Paris le retour de Law.

M. le Régent, qui gardait toute sa confiance à l'Écossais, lui demanda de nouveaux projets de finances que l'autre s'empressa de rédiger. Ils plurent tellement à Son Altesse Royale, qui les reçut à l'automne, que le prince n'hésita point à écrire à leur auteur une lettre dont la lecture enivra Law. M. le duc d'Orléans l'engageait à rentrer en France.

Le financier préparait déjà ses bagages, quand, le 2 décembre 1723, M. le Régent succomba subitement à une apoplexie. Du même coup était abandonné tout espoir de retour.

Vers le milieu de l'été de 1725, Law, qui avait vécu jusqu'ici, et assez difficilement, d'emprunts, sollicita, à bout de ressources, un emploi du ministère anglais. Sa conversion au catholicisme l'empêchait d'en briguer aucun dans les limites

de la Grande-Bretagne. Par pitié, on le nomma agent secret de l'Angleterre à Munich.

L'Empereur venait de se réconcilier avec l'Espagne, abandonnant et menaçant l'Alliance. La Bavière était un des plus intéressants États de l'Allemagne à détacher de l'Autriche. Law fut chargé d'aller intriguer à la cour de l'Électeur. Le 5 août 1725, il s'embarqua pour le continent et se rendit d'abord à Aix-la-Chapelle. Le 1er janvier 1726, les messieurs Law arrivèrent à Munich. Ils y séjournèrent près d'une année. Les lettres que le nouvel agent secret envoyait au secrétaire d'État Walpole demeurant pour la plupart sans réponse, il sollicita d'être chargé d'une nouvelle commission près du Sénat de Venise. On le lui accorda par bonté, et il partit sur-le-champ pour la belle République si chère à sa jeunesse.

Ce fut dans cette ville, où il vivait dans un état très voisin de la misère, qu'il mourut le 21 mars 1729, n'ayant pour tout bien que quelques tableaux et la belle bague — don de la princesse anglaise — qu'il portait au Mont-de-Piété quand le jeu lui était défavorable.

Trois mois après sa mort, le 18 juin, le conseil d'État rendit l'arrêt qu'il avait vainement tenté d'obtenir depuis son départ de France et qui le déclarait quitte envers le roi et la Compagnie des Indes.

Son fils Jean mourut en 1734. Il s'était engagé comme cornette dans le régiment du prince d'Orange-Frise et avait tenu garnison à Utrecht et à Maëstricht.

La même année, Mme Law et sa fille se fixèrent à Bruxelles. où Marie-Catherine épousa, le 4 juillet, son cousin le vicomte de Wallingford, major dans le 1er régiment des gardes à cheval.

Mme Law mourut à Liége, fort misérable, en avril 1747.

Elle n'avait presque rien sauvé de son ancienne opulence. Son bien se composait exactement de quatre cents guinées, de rares bijoux, de tableaux, d'un peu de vaisselle et de deux lettres, l'une du cardinal Fleury et une autre de M. le Duc qui lui annonçait l'arrivée de son mari sur les terres de l'Empereur. Il faut ajouter encore à ce pauvre inventaire quantité de recettes capables de charmer les cuisiniers, parfumeurs et beaucoup d'autres artisans de différents métiers.

Georges Oudard.

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LA PEUR DU FEU

Dans une atmosphère lourde d'orage un éclair sillonne la nue. Les pompiers sont alertés. Précisément, ils sont convoqués pour un exercice de sauvetage. La manœuvre commence à grands sons de trompe et s'arrête net, chacun se défiant de soi-même et des autres. Voilà le spectacle que nous a offert la première quinzaine de juin.

Les augures ont eu à peine le temps de commencer à ratiociner sur la portée réelle de la rupture anglo-soviétique que l'attentat de Varsovie tranche la discussion. L'inquiétude très vive qui s'était manifestée chez les bolcheviks à la suite du geste de Londres se transforme en panique devant le cadavre de Voïkof. Tout trahit l'affolement, et les violences verbales qui découvrent l'instabilité du régime, et la provocation féroce des représailles.

Sans doute il y a, avant tout, dans ce désarroi la crainte de la contagion et de l'exemple. On ne trouve pas de meilleur préventif que le terrorisme, mais la tactique elle-même exagère le cynisme jusqu'à l'abandon de tout scrupule. C'est le fait de gens qui croient n'avoir plus rien à ménager, soit parce qu'ils se croient à l'abri de toute atteinte, soit parce qu'ils se sentent percés à jour. Dans la circonstance, le doute n'est pas possible. Les Soviets ne sont portés à rien moins qu'à mépriser l'action de la Grande-Bretagne. Ils voient la menace anglaise partout. Ils crient d'autant plus fort qu'ils s'imaginent, et non sans raison, que c'est la meilleure manière de surprendre les

bourgeois. Malgré tout, la ruse est, pour un régime comme celui des Soviets, tellement supérieure à la violence que, pour y renoncer, il n'a pas fallu moins que la conviction d'un changement décisif. De même qu'ils ont pensé que les illusions anglaises leur ouvriraient toutes les portes, de même les bolcheviks voient dans le revirement britannique l'annonce d'un changement de front qui tôt ou tard, bon gré mal gré, entraînera les autres puissances.

Ils n'ont pas été les seuls à voir le danger. L'alerte n'a pas été moins chaude chez les Allemands qui se sont vus menacés de tomber entre deux selles. M. Stresemann a discerné immédiatement la difficulté de sa position, entre Locarno et Rapallo, plus encore entre sa politique d'évolution prudente méthodique et les entraînements des nationalistes, toujours prêts à devancer les possibilités et à se jeter dans l'eau trouble pour y pêcher, au risque de s'y noyer. Pourtant Berlin a plus de sang-froid que Moscou. Ce n'est pas le moment de s'agiter dans le vide, mais de jouer serré. La manœuvre s'est dessinée dès les représailles qui ont suivi l'attentat de Varsovie. Excellente occasion de redresser du côté de l'Occident la balance que le sans-gêne de M. Tchitcherine à Bade a dangereusement inclinée vers l'Orient. Docile au coup de baguette, toute la presse, aussi bien nationaliste que socialiste, a donné la même note. L'Allemagne réprouve avec indignation un retour offensif de barbarie. Elle a pu promettre aux Soviets la neutralité. Elle s'en est inspirée en recommandant au ministre des Affaires étrangères russe la modération. En présence d'un défi à toutes les lois divines et humaines, il n'y a pas d'abstention possible. La protestation s'impose.

Tout plein de ces beaux sentiments, M. Stresemann s'est précipité à Genève où l'appelait la 45e session du Conseil. Son zèle humanitaire n'a eu de cesse qu'il ne se fût épanché dans le sein de M. Briand, de M. Chamberlain, de M. Zaleski et même des journalistes qui en croyaient à peine leurs oreilles. Pour un peu, on aurait attribué au ministre allemand l'idée d'une coalition de défense contre le péril rouge. Le projet serait-il donc si nouveau? N'en avons-nous pas déjà entendu parler? Quand? En plein congrès de Versailles. Et l'auteur de la combinaison n'était autre que le fameux général Hoffmann. Le négociateur de Brest-Litovsk n'avait rien trouvé de mieux pour sauver l'armée allemande que d'essayer de la mettre au service de la société bourgeoise dont le Reich se serait constitué le défenseur attitré. Service de civilisation, mais non pas service gratuit. Les Allemands ont de ces retournements qui déroutent notre logique éprise de scrupule. Il ne faut jamais l'oublier, surtout quand le calcul laisse la porte ouverte à toutes les équivoques.

C'est précisément le cas dans les petites manœuvres de M. Stresemann. Le ministre allemand est tout disposé à offrir ses bons offices à Londres et à Varsovie. Il ne fait pas mystère de ses bons rapports avec Moscou. Pourquoi n'en profiterait-on pas pour faciliter la conciliation et surtout pour prévenir les complications internationales susceptibles de se greffer sur la crise russe? Le jeu ne laisse pas d'être assez risqué. Il pourrait même être fort compromettant si l'Allemand avait en face de lui des partenaires décidés à le prendre en défaut. Quelle plus belle occasion, en effet, de le mettre en demeure de parler net? On évoque des possibilités de complications internationales. Que ferait l'Allemagne si elles se produisaient? Elle est prise entre deux engagements contradictoires. Auquel obéirait-elle? Est-ce à l'article 16 du covenant de la Société des Nations qui impose la solidarité? Est-ce au traité de Berlin qui commande la neutralité? L'occasion était favorable pour éclaircir ce point troublant. Mais il aurait fallu envisager des perspectives de violence auxquelles répugne la modération de M. Chamberlain. Quant à M. Briand, il a adopté le système qui prétend distinguer entre les responsabilités du gouvernement de Moscou et celles de la IIIe Internationale. M. Stresemann n'a eu garde de négliger ces deux facteurs. S'il a lancé l'idée d'une remontrance commune contre les agissements de la IIIe Internationale, c'est de manière à garder sa liberté à l'égard du gouvernement.

Que s'est-il passé alors? Un seul fait est certain c'est que le débat de Genève a tourné court. Le 15 juin, tous les échos de la Conférence annonçaient des développements très importants sur le thème russe. Les uns n'allaient-ils pas jusqu'à parler d'une conférence internationale? Les plus modestes laissaient entendre qu'une déclaration commune pourrait être adressée à Moscou. On doit reconnaître que ces nouvelles ne manquaient pas d'une certaine vraisemblance. N'y a-t-il pas quelque chose de véritablement paradoxal dans la fiction de maintien de relations internationales avec un régime qui, non content de mener la lutte ouverte contre la société bourgeoise et les impérialismes coloniaux, s'insurge contre les principes déclarés sacro-saints des Droits de l'Homme et du Droit des Gens? On prétend mettre la guerre hors la loi et bannir la violence des relations humaines. La première chose à faire ne serait-elle pas de mettre au ban de l'humanité ceux qui érigent la guerre et la violence en système de gouvernement?

Il était donc assez naturel de penser que les représentants des grandes puissances pouvaient trouver dans la réunion de Genève l'occasion de quelque geste peut-être plus théâtral que politique. Pourtant le projet s'est évanoui aussi rapidement qu'il s'était pré-

senté. En deux jours, l'affaire s'est volatilisée. Dès la soirée du 16 juin un communiqué dont la discrétion dissimule mal l'embarras, annonçait la fin de la conférence, en se bornant à constater que certaines questions ont été résolues et que d'autres pourraient l'être. Un véritable certificat de carence.

Comment en est-on venu là? Il y a quelques indications certaines. Les portes-parole des gouvernements ont pu constater que les plus énergiques d'entre eux n'étaient pas trop farouches et que les autres étaient fort peu disposés à s'engager. Dans ces conditions la Pologne est la première à demander qu'on ne complique pas encore sa situation en jetant de l'huile sur le feu. Le gouvernement de Varsovie a manœuvré avec autant d'adresse que de prudence pour liquider rapidement l'affaire de Voïkof. Il a immédiatement dégagé ses responsabilités en démontrant que l'agent russe avait refusé les mesures de précaution. Il a offert à la famille de la victime une assistance pécuniaire qui a été repoussée avec dédain. Il a découvert des textes de loi fort opportuns permettant de faire suivre l'action pénale par un représentant de la partie lésée, en l'espèce un délégué des Soviets, et de recourir à une procédure d'exception très expéditive dans un cas où le principal était d'aller vite. En dix jours, l'auteur de l'attentat de Varsovie a été arrêté, soumis à l'instruction légale, jugé, condamné à une peine qu'aucun jury populaire n'aurait assurément prononcée dans un procès politique au premier chef. C'est pénible, mais c'est franc. Et cela coupe court à toute protestation. Après avoir avalé une pilule aussi désagréable, la Pologne a le droit de demander aux puissances de savoir exactement ce qu'elles veulent. Si elles entendent prendre ouvertement la défense de la civilisation et engager la lutte, qu'elles le disent. Sinon, qu'elles ne compliquent pas encore la position des États qui ont le malheur de se trouver en contact direct avec le foyer de troubles et, ce qui est peut-être plus grave, de se trouver pris dans la tenaille de complicités plus ou moins sournoises. Il est très possible et même vraisemblable que le régime bolchevik ne soit pas en état de faire la guerre, mais il vient de prouver qu'il est parfaitement capable d'actes de démence plus dangereux qu'une agression ouverte. Les Polonais ont des raisons de se méfier.

Leur attitude suffit-elle à expliquer l'enterrement au moins provisoire de l'affaire? On serait pourtant curieux d'avoir quelques éclaircissements sur certains points assez troublants. Les puissances n'ont-elles pas eu aussi un recul devant la persistance de l'équivoque allemande? Le piège était assez visible pour qu'il fût difficile de ne pas le voir. Tant mieux si on l'a évité. Tant pis si on ne l'a pas démasqué. D'autre part, M. Chamberlain a-t-il vraiment cherché à obtenir l'adhé-

sion de l'Allemagne à une manœuvre qui chercherait à couper les crédits des Soviets? Ce serait évidemment le meilleur moyen d'atteindre le bolchevisme au point sensible. Mais l'opération est difficile à monter parce qu'elle met en jeu de gros intérêts. Elle est scabreuse parce que les gouvernements peuvent toujours se dérober derrière les entreprises particulières.

Quoi qu'il en soit, l'affaire russe reste en suspens. Si on ne veut pas diriger les événements, ceux-ci se chargeront de contraindre les inerties. Il en va de même pour la querelle de l'Adriatique. Les consultants de Genève n'en ont parlé que pour constater l'opportunité d'un traitement émollient de l'accident local en évitant soigneusement la source du mal. L'accident local, c'est la rupture entre l'Albanie et la Yougoslavie. En elle-même, cette histoire, qui roule autour de l'arrestation d'un personnage assez louche, relèverait plutôt de la farce avec l'épisode burlesque du représentant de l'Albanie à Belgrade qui renie et sa parenté avec Ahmed Zogou et sa patrie, pour aller jusqu'à compromettre sa tête en faveur de la partie adverse. On entrevoit là des dessous d'intrigues et d'argent qui rappellent les aventures rocambolesques de la politique balkanique. Là où l'affaire cesse tout à fait de prêter à rire, c'est quand on tire les conséquences de ces palinodies. Le seul fait de laisser se développer des querelles aussi absurdes souligne l'impuissance à trancher le véritable conflit. Dans l'affaire adriatique l'Albanie n'est qu'un comparse. Le malentendu fondamental est entre Rome et Belgrade, et la Société des Nations, comme d'ailleurs l'aréopage européen, se garde soigneusement d'y toucher.

A défaut des grands problèmes, les entretiens de Genève ont-ils au moins fait avancer le règlement de certains malentendus allemands qui traînent et que l'on entretient sans doute pour ajourner des questions plus scabreuses? Les derniers épisodes du désarmement ne peuvent s'expliquer que par cette tactique d'atermoiement.

On connaît la situation. La 43e session du Conseil de Genève a formulé le 12 décembre une noble déclaration. On prenait acte d'un futur accord — celui du 1er février — qui devait fixer les dernières opérations de destruction d'ouvrages fortifiés, de réglementation du trafic des armes et d'encasernement de la police. Devançant ces arrangements, la déclaration de Genève supprimait la commission de contrôle militaire et instituait, à titre intérimaire, des experts alliés dont on négligeait simplement de fixer les attributions. On devine la suite. Les Alliés soutiennent que la mission de ces experts est de surveiller les dernières exécutions. Les Allemands répondent que le contrôle est supprimé. Ainsi le délai fixé au 15 juin a passé sans véri-

fication. Fait plus caractéristique, l'Allemagne a ajourné la loi sur le trafic des armes et le règlement de la police. Une querelle aussi puérile ne peut s'expliquer que par une intention délibérée de marchandages. On le voyait si bien venir que certains collègues prévoyants de M. Briand lui ont interdit, par une décision du Conseil des ministres, toute concession sur les effectifs rhénans. Il était plus difficile de reprendre certaines promesses que M. Stresemann est toujours prêt à rappeler. Une maladie opportune a permis, une fois encore, de faire la sourde oreille.

Ainsi la question du désarmement traîne dans l'équivoque et la question troublante de l'évacuation de la Rhénanie est ajournée. Mais il a fallu donner aux Allemands une fiche de consolation. On leur a promis un siège à la Commission des mandats. Joli cadeau. Cette commission qui déjà, sans l'Allemagne, méritait d'être appelée « Commission contre les mandats », va devenir un instrument de révision de tout le chapitre colonial de Versailles. La destruction du traité suit son cours.

Si le Conseil aulique des grandes puissances n'a pas brillé, le Conseil de la Société des Nations lui-même ne s'est pas couvert de gloire. En vain a-t-on écarté de son chemin toutes les chausse-trapes, ne lui laissant que deux litiges secondaires : la protestation de l'Allemagne contre les violations de l'autonomie de Memel et le conflit entre la Hongrie et la Roumanie au sujet des expropriations. Le Conseil n'a même pas pu en venir à bout. L'affaire de Memel a été ajournée par un compromis indirect et l'affaire hongroise n'a même pas pu entrer en discussion. On comprend que M. Chamberlain juge opportun de proposer une réduction de ces exhibitions peu flatteuses. Les réunions de Genève soulignent des défaillances qui survivent à tous les changements de méthode diplomatique parce qu'elles ne tiennent pas aux procédés mais aux hommes et plus encore aux régimes. Que faire avec des pompiers qui tournent le dos au feu, ce qui est peut-être le plus sage, car ils ne seraient capables que de se brûler? D'ailleurs, quand il s'en trouve un par hasard pour entreprendre de donner sérieusement l'alarme, ne se voit-il pas traité incontinent d'incendiaire?

Saint-Brice.

LES LETTRES

LE MAL SANS REMÈDE DE M. DE MONTHERLANT

Il y a tout juste quinze jours, M. Paul Bourget écrivait, à la première page de cette revue, que le dangereux résultat du journal intime est le plus souvent d'altérer, chez celui qui le tient, le sens de la réalité. « Quand Narcisse se penchait sur l'eau, c'était pour y regarder non pas cette eau elle-même ou le reflet des fleurs et des arbres de la rive, mais seulement sa propre image. »

Cette observation du grand psychologue est peut-être un bon point de départ pour expliquer le malaise dont souffre aujourd'hui M. Henry de Montherlant, et dont il a cru devoir exposer les phénomènes à ses contemporains dans un livre qu'il a appelé *Sans remède*.

A première vue, l'aventure de M. de Montherlant est assez banale. Après M. Paul Morand et quelques autres, il a cherché dans les voyages, comme le Frédéric de l'*Éducation sentimentale*, un dérivatif au sombre ennui qui le dévorait. Cela s'est fait dans toutes les règles. Le voyageur, avant de partir, a brûlé — il nous le dit du moins — autant de lettres et de photographies qu'il fallait pour se détacher complètement de tout ce qui le retenait chez lui. Puis il a erré de ville en ville. Et pour finir, de même que M. Paul Morand avait trouvé la terre trop petite après en avoir fait le tour, M. de Montherlant a épuisé la satiété de toutes les rives de la Méditerranée où il a traîné son âme de voyageur traqué. « Je fuis l'un après l'autre, disait-il, comme des villes en flammes, tous les endroits que j'ai empoisonnés,

l'un après l'autre, en n'y étant pas suffisamment heureux ; ricochant de ville en ville comme une boule sur des bandes de billard. » Il sera peut-être difficile, après lui, de pousser plus loin le dégoût que donne la vanité des jouissances terrestres. « Il n'est pas de beau paysage, il n'est pas de belle créature, écrit-il encore..., qui ne me rende doublement malheureux : de la tristesse que j'ai à ne pas l'avoir, et d'imaginer la tristesse que j'aurais en l'ayant. » Les petits-fils de Loti et de Chateaubriand raffinent sur les états d'âme de leurs grands-pères. Les changements d'horizon ne suffisent plus à leurs nerfs malades. Ils sont comme des intoxiqués qui ont abusé d'une drogue et qui cherchent autre chose. Il n'y a plus que le mouvement lui-même, le moment où ils se déplacent, qui trompe leur inquiétude. M. Morand observe que, si l'on s'est aperçu dès l'aube du monde qu'en changeant l'on n'était pas mieux, il appartenait à notre époque de découvrir que, durant le temps du changement, on était mieux. C'est ce que M. de Montherlant a vérifié le jour où se trouvant en Italie, et incapable de rester plus longtemps sans quelqu'un qui était à Barcelone, il fit le voyage pour ramener cette personne, qu'il eût obtenue, dit-il, tout aussi sûrement et aussi vite en lui télégraphiant de venir. « Le voyage me calmait, » explique-t-il. Après cela, il n'est pas nécessaire que M. de Montherlant nous décrive les défaillances physiques que cette fuite devant soi-même a déterminées chez lui, pour que nous sachions qu'il est en proie à un état morbide.

Mais, dira-t-on, quels rapports tout cela a-t-il avec la littérature? Cela n'en a aucun ou cela en a beaucoup selon ce qu'on entend par littérature. Et c'est ici qu'il importe de voir clair, si l'on veut éviter que le malaise de M. de Montherlant empoisonne d'autres esprits que le sien.

Nous avons suivi avec intérêt, — et dans ces chroniques mêmes, — l'inquiétude dont souffrent actuellement un certain nombre de jeunes écrivains ; aussi nous demandons-nous, en face du cas de M. de Montherlant, si son propre tourment n'est pas le même mal que le leur, à l'état aigu. C'est à-dire l'incertitude d'un esprit désorienté, dont l'équilibre est compromis par la perte des valeurs les plus fondamentales. Pour savoir si c'est dans cette grande détresse intellectuelle et spirituelle que M. de Montherlant est tombé, il n'y a qu'à nous demander ce qu'il a perdu.

Or il nous le dit lui-même : « Une à une, j'ai vu disparaître mes raisons de m'agiter, submergées, chacune à son tour, par l'indifférence, cette marée montante. La religion, — ensuite l'attrait des âmes, — ensuite la fraternité (que je n'ai pu sentir que dans la guerre), — ensuite le désir de la gloire, — ensuite la curiosité et le goût que

j'avais de moi-même. Seule subsistait, avec un amour obstiné pour le plaisir, qui rarement me l'a rendu, l'intention de construire une œuvre littéraire. » Il l'a perdue aussi pour finir.

Ce sont donc bien des idées, ou tout au moins des passions idéalisées qui lui ont manqué tour à tour. Mais n'avait-il pas tout fait pour les éloigner, en les traitant comme des jouets de son égotisme? Sa fiévreuse confession ne le montre que trop. Par ses livres précédents, du reste, on savait déjà avec quelle désinvolture M. de Montherlant en usait à l'égard des idées. A force de les entre-choquer impudemment pour en tirer des feux d'artifice, il a fini par voir tout se briser en miettes à ses pieds. L'étonnant serait que ce châtiment ne lui fût pas arrivé.

Si M. de Montherlant est si seul aujourd'hui, c'est qu'il s'est isolé lui-même de ces hautes réalités que sont, pour une pensée généreuse, les objets de spéculation intellectuelle. Faut-il noter son attitude à l'égard du plus élevé de tous, la religion? Quoique la foi soit absente de ces rapports, il pourrait y avoir ici, — songeons à Barrès, — le respect, envers les choses religieuses, d'un esprit préoccupé par elles. Mais lisez M. de Montherlant : « Et quand je posséderais Dieu? Ne le possédant pas, je puis, à certaines heures de fatigue physique, mettre une vague espérance dans cette possession. Mais qu'on me croie ; si je le possédais, j'en aurais vite assez de lui. Et où mettre à ce moment-là mon espérance, sinon, par force, dans tout ce qui n'est pas de lui? Non, si peu qu'il représente d'espérance, ne gâchons pas Dieu. Et tout ce qui est atteint est détruit. »

Cet orgueilleux blasphème est celui d'un Narcisse qui n'est pas loin de faire de lui-même son propre dieu. Mais M. de Montherlant ne s'était-il pas comparé au Créateur quand, avant de partir, il avait brûlé ce qui le rattachait à un monde qu'il voulait oublier, afin que fût plus dépouillé le moi fantôme à la poursuite duquel il allait se lancer. « Oui, disait-il, littéralement, je tue. Je décide que les choses, quand elles ont fait leur temps, doivent disparaître pour être remplacées. Le Créateur, ou la nature, ne fait rien d'autre avec les hommes. »

Seulement, il n'est pas permis à l'homme de jouer ainsi au Créateur, sous peine de se détruire lui-même. A force de tout immoler à son moi et de ne chercher que lui, M. de Montherlant en est arrivé à désirer, comme bonheur, une sensation purement physique. Un jour qu'il se croit satisfait, il se demande : « Mais est-ce ceci le bonheur? Je n'ai pas de lui une conscience corporelle, charnelle, celle qu'on a de la lumière, de l'air, de la musique entendue, du vin bu. » Nous sommes loin, non seulement du Tibre et de l'Oronte, mais

même de cette philosophie de l'énergie virile que M. de Montherlant dégageait des jeux du stade.

Mais alors, tout cela risque de ne plus nous intéresser. La prose de M. de Montherlant, si parfaite soit-elle, ne nous retiendra plus s'il s'agit seulement de savoir comment le dieu manqué est devenu un animal déçu. Nous avons écrit tout à l'heure le mot *égotisme*, et nous avons prononcé le nom de Barrès. Il ne faudrait pas qu'on en tirât la conclusion que M. de Montherlant est un disciple égaré de Barrès. Il y a égotisme et égotisme. Si un Barrès aimante les idées vers son moi, c'est pour rendre au monde les fruits que son moi enrichi aura fait naître de ce commerce. A un Montherlant, au contraire, tout ce que peut fournir le monde est objet de jouissance, qui doit être finalement détruit. Quand, à ce jeu, il maniait brillamment des idées, on le suivait avec plaisir, en fronçant seulement le sourcil s'il les malmenait un peu. S'il les rejette et les piétine, nous cesserons d'appeler littérature, à moins que ce soit au pire sens du mot, l'exposé de maux qui ne sont même pas ceux de son cœur, mais ceux de son corps et de sa peau. Il a lâché lui-même, dans une boutade, que « tout ceci ne mérite qu'un coup de pied au derrière ». Nous n'aurions pas prononcé un jugement aussi vif, s'il ne nous y avait pas invité.

André Rousseaux.

LES SCIENCES

LES AVIONS ET L'ATLANTIQUE[1]

Cette fois, c'est chose faite : deux fois, en quinze jours, deux avions partis de New-York sont arrivés en Europe. Le premier, celui de l'aviateur Charles Lindbergh, a atterri au Bourget, but annoncé de son voyage, après avoir couvert d'un seul bond la distance de 5 882 kilomètres ; le second, celui de Chamberlin, est allé se poser en Allemagne par suite d'un atterrissage forcé, ayant parcouru sans escale 6 240 kilomètres.

Ainsi, deux fois coup sur coup, l'homme a triomphé de l'espace. Deux fois il a franchi cet immense fossé que la nature a placé entre l'ancien et le nouveau monde ; deux fois il a prouvé d'une façon éclatante la valeur de son effort et la puissance de son génie qui a su vaincre les forces hostiles de la Nature.

Mais, auparavant, une tentative française avait échoué, et deux de nos meilleurs aviateurs, Nungesser et Coli, se sont abîmés dans les flots de la mer Atlantique devenue leur tombeau glorieux.

En présence de ces étonnantes performances des aviateurs américains, on peut, on doit se demander à quoi tient le succès de leurs tentatives que l'on ne peut se défendre de comparer à l'échec des nôtres. Les raisons en sont multiples. Les unes tiennent à des circonstances naturelles contre lesquelles nous ne pouvons rien ; les autres tiennent à des conditions auxquelles nous pourrions, sans doute, apporter des modifications heureuses.

Voyons, d'abord, les circonstances « naturelles » : la plus impor-

tante de toutes est l'état général de la circulation des vents dans l'Atlantique Nord, entre l'Amérique et l'Europe.

Quand on examine les « cartes des vents » dressées avec autant de science que de conscience par ce prodigieux service qu'est l'*Hydrographic Office* des États-Unis, uniquement d'après la compilation des observations des capitaines de navire réunies depuis plus d'un demi-siècle et indépendamment de toutes théories, on voit d'abord qu'il existe, au centre du bassin Nord-Atlantique, dans la région des Açores, un centre permanent de hautes pressions barométriques, un « centre anticyclonique », comme disent les météorologistes. Autour de ce centre, les vents s'échappent en divergeant et en effectuant un mouvement giratoire centrifuge, tournant dans le sens des aiguilles d'une montre. La partie supérieure de ce mouvement général des masses d'air, qui est permanent et existe en toutes saisons, forme un grand courant aérien qui vient aborder les côtes d'Europe en soufflant de la région ouest, et constitue ainsi ce régime des vents d'ouest qui dominent dans toute l'Europe occidentale où ils apportent, avec la tiédeur que leur communique le *Gulf-Stream* au-dessus duquel ils cheminent, l'humidité abondante qui caractérise les climats de nos régions occidentales.

Mais, ces vents d'ouest qui, en somme, soufflent des États-Unis vers l'Europe, sont tout à l'avantage des aviateurs américains qui volent ainsi « vent arrière », avec le vent qui ajoute sa vitesse à celle de leurs avions, tandis que les aviateurs européens allant en Amérique ont, au contraire, ces vents contre eux et sont contraints de voler « vent debout ». Il y a donc là un handicap sérieux au bénéfice des aviateurs d'outre-Atlantique et au détriment des nôtres. Contre cela, il n'y a rien à faire que de réaliser des avions plus puissants, plus endurants et plus rapides. Nous ne ferons jamais que les vents changent de direction au-dessus de l'Atlantique Nord, et nous n'avons qu'à compter avec eux dans toutes les tentatives de traversée d'Europe aux États-Unis.

Mais il y a une autre raison, importante, celle-là, au moins autant que la précédente : c'est la question du matériel. Et ici, il nous faut bien reconnaître que le matériel aéronautique des aviateurs américains est d'une qualité supérieure. Leurs avions sont étudiés, dans leurs dimensions et dans leur forme, avec une science remarquable ; les matériaux dont ils sont faits sont d'une qualité exceptionnelle ; rien n'est laissé au hasard dans leur construction dont les moindres détails sont étudiés avec le même soin que l'ensemble tout entier. Les moteurs, en particulier, font preuve d'un fonctionnement aussi régulier que sûr, et l'on se rappelle le mot de

Lindbergh qui avait affirmé, après son atterrissage triomphal, que son moteur « ne pouvait pas avoir de panne ».

Mais outre l'excellence du matériel, il y a eu l'excellence de la préparation du voyage.

Tout d'abord l'itinéraire de Lindbergh a été étudié avec un soin méticuleux par les services maritimes des États-Unis, en relation étroite avec leurs services météorologiques. Le jeune aviateur possédait un plan de son itinéraire sur lequel son voyage avait été tracé, repéré, réglé d'une façon absolument mathématique. Toutes les heures, exactement, il devait changer sa direction d'un angle soigneusement calculé. La route de New-York à Paris était ainsi faite d'une série de lignes droites dont l'ensemble formait un « polygone », une ligne brisée se rapprochant autant que possible de la ligne courbe qui représentait l'arc de grand cercle qui, sur la sphère, est le plus court chemin d'un point à un autre. A aucun moment de son voyage, Lindbergh ne s'est écarté de la route que les services vraiment « compétents » lui avaient ainsi minutieusement tracée. Et, s'il a eu la chance, prévue d'ailleurs, de voler « vent arrière », il a bénéficié de la merveilleuse étude de sa traversée faite d'une façon si remarquable par les hydrographes et les météorologistes américains.

Mais il faut aussi dire un mot des instruments que l'aviateur avait à sa disposition pour suivre cette route aussi rigoureusement que possible. Ici, il y a une constatation pénible pour nous.

Tous nos avions naviguent avec des boussoles (des « compas », comme disent les marins) compensées pour corriger les déviations que les pièces de fer ou d'acier de l'engin peuvent faire subir à l'aiguille aimantée. Lindbergh avait un compas spécial, en usage sur tous les avions américains, et qu'on appelle le compas à induction terrestre, connu sous le nom de « compas Pioneer ». Voici quel en est le principe :

Dans cet ingénieux instrument, l'aiguille aimantée des boussoles ordinaires est remplacée par une bobine d'induction tournant autour d'un axe vertical ; en un mot, par un petit « induit » de dynamo. Mais, au lieu de tourner entre les pôles d'un électro-aimant, cet induit tourne simplement dans le champ magnétique du globe terrestre. Si nous considérons les deux « balais » de cette dynamo minuscule, nous constatons que la différence de potentiels entre ces deux balais est nulle quand la ligne qui les joint est dirigée vers le nord magnétique ; elle est maxima, au contraire, quand cette ligne est dans la direction perpendiculaire.

On comprend tout de suite le fonctionnement du système. La

petite dynamo, actionnée par un moulinet, est placée loin du moteur, à l'arrière du fuselage : elle est ainsi soustraiteaux perturbations magnétiques dues à l'acier du moteur ; mais le courant qu'elle produit arrive à un milliampère-mètre placé sous les yeux du pilote qui a réglé, à l'aide d'un cadran spécial, son compas de façon que, tant qu'il suit la route choisie, l'aiguille du milliampère-mètre reste verticale, sous le zéro du cadran. Il n'a donc pas à « lire » la graduation, souvent peu visible, d'une boussole : il doit simplement agir sur ses gouvernes de façon que l'aiguille indicatrice reste verticale. C'est simple et sûr : le voyage de Lindbergh l'a bien prouvé.

Ce qu'il y a de triste à constater, c'est que ce remarquable instrument de direction avait été proposé, il y a plusieurs années, aux services aéronautiques français : des « commissions » l'ont rejeté comme n'étant pas susceptible de rendre des services ! ! ! Un pareil fait se passe de commentaires.

Une dernière question vient naturellement à l'esprit quand on parle du drame de l'avion de Nungesser : comment se fait-il qu'il n'ait pas emporté d'appareil de T. S. F.? Est-ce ignorance, négligence, audace excessive? A cela on peut répondre que Lindbergh n'en avait pas, lui non plus.

On ne peut pas, un seul instant, admettre qu'il y ait ignorance ou négligence de la part d'aviateurs aussi avertis, d'une valeur technique aussi grande que celle de Nungesser ou de Lindbergh. Est-ce excès d'audace? peut-être ; mais je crois surtout que si ces courageux aviateurs ont renoncé à l'appoint si précieux de la T. S. F., ils l'ont fait en toute connaissance de cause. Ils voulaient, en effet, traverser d'un seul vol l'océan Atlantique, c'est-à-dire réaliser un exploit sans précédent : ils tenaient *avant tout* à pouvoir réaliser cet exploit, et pour cela, à augmenter au maximum les possibilités matérielles de réussite. Il leur fallait donc assurer la marche, aussi prolongée que possible, de leur véhicule aérien, et pour cela enlever la plus forte provision d'essence compatible avec le décollement au départ et le vol régulier en cours de route. Or, indépendamment de son poids de 50 kilos, un poste émetteur de T. S. F. est encombrant : son volume est d'un huitième de mètre cube, difficile à loger dans l'espace, déjà très réduit, réservé, dans la carlingue, aux aviateurs et à leurs indispensables instruments de navigation. Tout supplément de poids excessif peut empêcher le décollage de l'avion au départ : on l'a bien vu lors de la tentative de Fonck, dont l'envol a coûté la vie à un de ses aides.

Dans ces conditions, on comprend que, sacrifiant tout à la réussite, les audacieux aviateurs aient renoncé à se charger d'un appa-

reil qui pouvait, certes, leur sauver la vie en cas de chute à la mer, mais qui pouvait aussi, par son poids supplémentaire, contrarier ou même empêcher le départ, et, par suite, la traversée.

Enfin, une dernière réflexion est à faire au sujet des « raids » prodigieux de Lindbergh et de Chamberlin.

Des hommes chagrins ou grinchus n'ont pas hésité à dire : cela ne prouve rien ; ce n'est qu'un record purement sportif, sans aucune conséquence utilitaire, sans aucune portée pratique. C'est un magnifique exploit, mais c'est tout.

Eh bien ! qu'il me soit permis de m'insurger contre ces propos.

D'abord, ces deux traversées ont une première conséquence : elles démontrent la *possibilité* matérielle du voyage. On dira que les aviateurs qui l'ont réussi étaient des êtres d'exception, des « super-as », comme on dirait à notre époque de superlatifs appliqués à tout : j'entends bien. Mais n'a-t-on pas fait les mêmes réflexions à propos des premières courses d'automobiles? « C'était du sport » ! disait-on. Oui, mais ce sport démontrait la possibilité de l'entrée du nouveau mode de locomotion dans la voie pratique, et cela n'a pas traîné.

Il est est de même de l'aviation transatlantique. Si l'on suit les suggestions d'ingénieurs, de constructeurs de la valeur de Louis Bréguet, par exemple, on ne sera pas longtemps avant de voir un véritable « transatlantique-aérien », muni de trois ou cinq moteurs qui lui donneront toute sécurité, enlevant quinze ou vingt passagers, et voler, en se jouant, directement de New-York à Paris. Et alors, au lieu de faire comme Philéas Fogg, le *tour du monde en quatre-vingts jours*, on fera le *tour du monde en quatre-vingts heures!*

D'ailleurs, l'aviation transatlantique équivaudra à une prolongation de la vie humaine. Actuellement, vous mettez sept jours à traverser l'Océan : avec l'avion vous en mettrez un seul. Ce sera donc un bénéfice de six jours, perdus sans cela, et que vous pourrez consacrer à vos affaires, à vos travaux ou à vos plaisirs. Laissons donc gémir les timorés et réjouissons-nous des triomphales traversées de nos aviateurs.

ALPHONSE BERGET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. GASTON THOMSON

On vient de célébrer avec éclat les noces d'or parlementaires du « cher Thomson ». M. Thomson, élu en 1877, après le 16 Mai : il manque à sa gloire d'avoir été l'un des 363. Est de la Chambre depuis cinquante ans, et du Cartel depuis le premier jour. Il n'a pas fondé le Cartel, pas plus qu'il n'a fondé la République. Mais du Cartel il a été tout naturellement, par définition en quelque sorte; on pourrait dire à juste titre : par prédestination. M. Thomson a même eu cette gloire d'avoir servi de limite à l'amour de M. Herriot : voilà qui est à graver sur l'airain. Car M. Herriot a confié un jour aux foules qu'il concevait le Cartel comme l'union de tous les républicains, de tous les vrais républicains, s'entend, et comme il est homme de méthode, — et le prouve, — il a précisé sa pensée par des exemples concrets : « Depuis, a-t-il dit, le cher Thomson jusqu'aux révolutionnaires non communistes. »

*
* *

Fidèle à la gauche démocratique, M. Thomson s'en sépara le lendemain du 11 Mai. Il n'approuva pas la politique de l'opposition, dressée contre M. Herriot. A vrai dire, je ne sais s'il aima beaucoup le débarquement de M. Millerand, ni si la devise du Cartel « mort à Poincaré-la-guerre » lui allait vraiment au cœur. Cependant, force lui était bien de compter dans le Cartel, puisque le Cartel était la majorité. M. Thomson est de la majorité. Il estime que le devoir d'un bon bourgeois et d'un bon républicain est d'être dans la majorité. Sous cette seule réserve que

cette majorité soit laïque, il n'est pas besoin qu'elle soit nationale : le Cartel du 11 mai n'y regardait pas de si près. Donc, M. Thomson a une répugnance invincible à voter contre le ministère et c'est pourquoi il fut s'asseoir à la gauche radicale, après avoir reçu de M. Loucheur l'annonce, un peu hasardée, que la gauche radicale était une fraction du Cartel. Ce devoir accompli, il continua de siéger au centre, à côté de son vieil ami Pinard. La présence de ces deux cartellistes sur les bancs du centre n'est pas sans produire un effet singulier, lors des mouvements de séance : il y a là comme un petit chœur d'applaudissements qui se joint aux applaudissements de l'extrême gauche, ce qui n'est pas sans surprendre les tribunes.

Son amitié pour M. Pinard ne suffirait pas à expliquer un tel zèle pour le Cartel. D'autant plus que M. Thomson donnait des gages à M. Herriot, et flétrissait l'opposition, « la plus intolérante et la plus injuste, disait-il, qu'il eût jamais rencontrée. » Bien plus, au nom du gambettisme, qui, dans son esprit, signifiait patriotisme orthodoxe, seul patriotisme orthodoxe, il apportait au Cartel l'estampille de cette formule vénérée. Et les autres, qui n'avaient pas le moyen de faire les difficiles, remerciaient, applaudissaient, vénéraient la mémoire de Gambetta. Et M. Thomson, et M. Pinard trouvaient cela très bien. M. Thomson, d'ailleurs, était récompensé. Pas tout de suite. Le Cartel le désigna bien pour présider la Commission de l'Algérie et des colonies, mais il fut battu par M. Diagne, ce qui lui fut un grand chagrin. M. Thomson, en effet, ne considérait point que les hommes de couleur fussent qualifiés pour gouverner et régir les blancs. Cette formule est un peu réactionnaire, mais les radicaux sont, comme on sait, assez naturellement réactionnaires et peu démocrates. Donc, M. Thomson fut battu. Quelque temps après, Herriot, frappant sur son cœur, l'annonçait officiellement au Cartel en termes émouvants : « Des républicains de gauche, représentés par mon cher Thomson, faisait-il, aux socialistes. » Le cher Thomson faisait à lui tout seul les républicains de gauche, et il n'est pas sûr que Gambetta lui-même eût été admis dans le Cartel. M. Thomson avait été de la génération qui tenait les électeurs socialistes pour des « esclaves ivres » et leurs élus pour de dangereux malfaiteurs qu'il fallait « traquer dans leurs tanières ».

Il a changé.

Changé? Ce n'est point si sûr. M. Thomson se déclare de gauche. Il soutient les hommes de gauche et les gouvernements de gauche. Tout le secret de la vénération mystique qui l'entoure est là : mon excellent ami Dangeau l'a très bien discerné dans la Petite Gironde : « *Il a toujours, dit-il, été à gauche... Cela lui permet de nourrir, avec un tem-*

pérament réactionnaire, des doctrines conservatrices. En Algérie, M. Thomson, ferme républicain laïque, est réactionnaire et conservateur. Mais il ne fait pas d'opposition. Il accepte sans se plaindre les disgrâces, la sienne propre, et celle de son pays, et son bulletin de vote n'est jamais une protestation. C'est de quoi, lors de la fête qui réunit à la Présidence, pour le cinquantenaire, le collège de M. Thomson, M. Poincaré le félicitait expressément : « Vous êtes, lui disait-il, le type du bon Français, et vous n'avez jamais en vue que l'intérêt national. » Ainsi Bouteiller exposait à ses élèves les qualités de son ami le petit tailleur de Nancy, type lui aussi du vrai républicain et du bon Français. « Il vote bien, sans manifestation déplacée d'indépendance, sans chercher à comprendre ce qu'il ne doit pas comprendre, et il observe fidèlement le mot d'ordre. » M. Poincaré, qui est chef de gouvernement, n'aime point l'opposition, encore qu'il affecte de la tendresse pour M. Ernest Lafont. Le bon Français est, pour lui, celui qui vote avec le gouvernement. C'est au gouvernement à voir clair pour lui, et il ne faut pas trop raisonner. Aussi M. Thomson, encore qu'il ait acclamé vigoureusement le régime qui le voulait trucider, et surtout déshonorer, lui apparut comme le vrai bon Français. C'est qu'il sait que cette complicité involontaire avec ses ennemis partait, non d'une volonté raisonnée, mais d'un bon naturel. Cette docilité est génératrice de quelques maux, et des plus grands biens. Gambetta non plus n'aimait pas trop l'indépendance. M. Thomson a été élevé à cette école. Dans le cadre républicain et laïque, il obéit, et sur les points de détail et sur des questions d'affaires, il obtient d'être écouté. Il était ainsi lorqu'il était jeune, vigoureux, robuste, aux âges héroïques du 16 Mai, de l'expulsion des princes, du boulangisme et du Panama, à l'heure aussi du nationalisme. Ce n'est pas M. Thomson qui eût été boulangiste, et ce n'est pas lui qui eût flétri le Panama : le régime ne saurait errer. Il est ainsi encore à l'heure de la vieillesse, où sa mauvaise vue, lui faisant une démarche hésitante, continue à lui donner cet air vénérable qui attire la respectueuse sympathie. M. Thomson est très représentatif du régime qu'il a servi avec tant de fidélité. Il a été le vrai républicain. Pas dans le sens qu'entend tout à fait M. Poincaré. Mais le régime lui devait bien un hommage, parce que, en glorifiant ce vétéran, en somme assez incolore, il se glorifiait lui-même. M. Thomson a eu, en effet, une seule passion, celle du régime. Il l'a aimé au-dessus de tout, et jusque dans ses verrues qui sont nombreuses. Le régime devait lui en manifester sa reconnaissance. Il l'a fait, et rien n'a manqué à cette cérémonie symbolique. Pas même la déclaration de guerre au bolchevisme par laquelle M. Albert Sarraut essaya de sauver les dernières forces traditionnelles du parti républicain. Avec quel sens heureux de

l'actualité il a choisi pour cette opération le cinquantenaire de M. Thomson!

★★★

Le Théâtre : *Le miracle de saint Antoine.*

La servante Virginie est occupée à frotter le carreau de l'antichambre quand on sonne à la porte. Elle ouvre. C'est un personnage vêtu de la bure brune des Franciscains, avec le cordon de l'ordre et les pieds nus. « Que désirez-vous, monsieur? » demande la servante Virginie. — Ressusciter Mlle Hortense. — Comment? Mais qui êtes-vous? — Saint Antoine. — De Padoue? — De Padoue. »

Voici la conversation engagée. Virginie est pieuse et simple, et c'est sur ses prières que saint Antoine consent un miracle en faveur de Mlle Hortense. Elle ne s'étonne point de voir arriver ce personnage céleste, et elle entame avec lui la conversation.

Elle est depuis trente-trois ans au service de Mademoiselle. Celle-ci est, ou plutôt était une bourgeoise riche et sage.

Ses héritiers sont bien peinés de l'avoir perdue et bien contents d'avoir l'argent. Ils sont par là, attablés à déjeuner, avec le curé, le médecin et le notaire. Car l'enterrement est tout à l'heure, ou plutôt devait être ; car si saint Antoine ressuscite Mlle Hortense, on ne pourra évidemment plus l'enterrer. Cela va faire bien du changement. Mais à propos, Mlle Hortense, qui était si bonne, a légué une somme à Virginie ; une somme mirifique : pour trente-trois ans de services, trois mille trois cents francs. Virginie est bien contente, elle trouve Mlle Hortense très généreuse et jamais elle ne s'est vue à la tête de trois mille trois cents francs. Seulement voilà : si Mlle Hortense ressuscite, elle reprendra ses trois mille trois cents francs? — « Évidemment, répond saint Antoine. Dois-je tout de même la ressusciter? » Virginie hésite une seconde : « Tant pis, ressuscitez-la. »

Toute cette scène, jouée à ravir par l'exquise Mme Pitoeff, est délicieuse de comique familier et de bonhomie délicate. Comme saint Antoine, on ne peut se défendre d'aimer cette Virginie, qui a toute les vertus de la simplicité, de la foi et de la droiture populaire.

Cependant, saint Antoine, un peu pressé parce qu'on l'attend ailleurs, demande qu'on le conduise près du corps, et Virginie s'en va tout bonnement prévenir messieurs les héritiers. L'un d'eux arrive, la serviette au cou. Il prend le saint pour un fou et tente de l'éconduire : le saint s'obstine. Il appelle le domestique pour expulser le saint par la force : le saint est inébranlable ; on a beau s'y mettre à plusieurs, impossible de le bouger d'une ligne. Vaguement inquiet, le sceptique prévient l'assemblée des héritiers. L'un essaie de la ruse, saint Antoine la transperce. « Je partirai, dit-il, quand j'aurai ressuscité Mlle Hortense. » Le médecin, appelé à donner son avis,

opine qu'on a affaire à un monomane qu'il vaut mieux ne pas contrarier. Pour en finir, on décide d'introduire l'entêté auprès du corps, et tout le monde sort en file par une porte.

Second acte, tout le monde entre en file dans la pièce voisine. Et saint Antoine ressuscite Mlle Hortense, comme il l'a dit.

Émoi, admiration, attendrissement, reconnaissance. Les héritiers offrent au faiseur de miracle tout ce qu'il désire. Mais il ne désire rien, sinon qu'on le laisse repartir. Le médecin, consulté, opine que Mlle Hortense n'était point morte. Or, voici qu'à peine elle a recouvré la parole, Mlle Hortense entre en une violente colère contre ce personnage inconnu qu'elle trouve dans sa propre chambre, au milieu de sa propre famille. Les héritiers commencent à envisager les conséquences.

Après tout, personne n'a demandé ce miracle. Au fait, y a-t-il bien eu miracle, ou tout simplement, comme dit le médecin, coïncidence? On discute, on se querelle. Le saint, qui n'y comprend rien, demande obstinément à s'en aller. Ce n'est pas naturel. Si c'était un habile voleur qui a joué on ne sait quelle comédie pour s'emparer de l'argenterie? De connivence avec Virginie, peut-être. Si l'on envoyait chercher la police?

Elle vient, subtile et vigilante, comme il sied, et pour elle, tout pauvre est un suspect, et tout suspect est un coupable. « Avez-vous seulement des papiers? » Il n'en a pas, bien entendu. Son cas n'est pas clair, mais son affaire l'est : on s'expliquera au poste. La seule Virginie se prosterne et demande au pauvre saint coffré sa bénédiction.

Jadis, dans *Saint Magloire*, M. Roland Dorgelès montra le désordre qu'amènerait un saint dans la société moderne. Mais le saint de M. Dorgelès était un vivant parmi les vivants, afin que le roman restât dans le réel. M. Maeterlinck, comme M. Ghéon, n'a pas peur de montrer un saint tombé du ciel. Le comique naît dans les deux cas de la disproportion entre le saint qui est parfait et les hommes qui ne le sont point. Dans le roman de M. Dorgelès, le saint est encore un homme, c'est pourquoi la leçon qu'il administre par son exemple est âpre et amère. Tandis que dans la pièce, la méchanceté et la sottise des hommes éclatent au contact d'un personnage idéal, qui ne peut plus souffrir, que rien n'atteint plus et qui échapperait s'il voulait aux réactions que provoque sa perfection. C'est pourquoi le comique de la pièce est plus souriant, plus détendu et plus amène que le roman, qui a des côtés farouches.

Cependant, alors que M. Ghéon eût très certainement poussé franchement la note comique et outré de parti délibéré tous les effets, M. Maeterlinck ne va jamais à la charge et ne quitte pas le registre modéré. M. Dorgelès traite les parties comiques de son sujet en satirique, M. Ghéon les eût traitées en comique, M. Maeterlinck reste entre les deux. C'est pourquoi sa pièce est beaucoup plus agréable à

lire qu'à voir représenter. Au théâtre, elle présente un défaut assez grave : à partir du moment où les héritiers arrivent, de nombreux personnages sont en scène et n'agissent pas ; il semble que les personnages principaux soient obligés de traîner ces comparses, et que tout le mouvement en soit ralenti. Ou bien, peut-être conviendrait-il de corriger cette apparence en menant la pièce très vite, à un train de charge. Mais alors, peut-être ne serait-il plus tout à fait d'accord avec la finesse souriante et exquise de cet ouvrage, qui arrive en fin de saison pour nous consoler un peu de la *Grande Pénitence* que nous subissons depuis octobre dernier.

LUCIEN DUBECH.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

L'ANGLETERRE ET LES SOVIETS. — L'ASSASSINAT DE VOÏKOV. — *Le chargé d'affaires soviétique à Varsovie, Voïkov, est assassiné, sur le quai de la gare, par un jeune monarchiste russe, Boris Kowerda* (7 *juin).*

Quelques heures après l'événement, Litvinov, commissaire du peuple aux Affaires étrangères, remet au ministre de Pologne à Moscou une note d'une violence extraordinaire rendant le gouvernement polonais responsable de ce qui s'est passé.

C'est ensuite la France et l'Angleterre qu'un communiqué officieux des Soviets accuse d'être les instigateurs d'une série d'actes de terrorisme et de complots dont le dernier a été le drame de Varsovie (9 *juin*).

FRANCE. — *La Commission de la Chambre refuse l'autorisation des poursuites demandées contre les députés communistes* (1er *juin).*

— *Invité à se constituer prisonnier pour purger les cinq mois de prison auxquels il a été condamné par la Cour d'assises de la Seine, pour « diffamation » contre le chauffeur Bajot, M. Léon Daudet annonce qu'il transporte son domicile rue de Rome, dans les bureaux de l'*Action française (9 *juin). Plusieurs centaines de ligueurs se barricadent autour de lui, décidés à lui faire un rempart de leurs corps. Après trois journées d'incidents dans la rue et des collisions avec la police, le préfet de police Chiappe fait cerner les locaux de la rue de Rome et préparer l'assaut. M. Léon Daudet se rend alors, afin d'éviter l'effusion du sang français. Il est écroué à la prison de la Santé* (13 *juin).*

Le Gérant : GEORGES MOREAU.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 35166.